



**RAPPORT DE GESTION 1994**



## TABLE DES MATIÈRES

Emissions culturelles SSR diffusées le 9 juin 1994	4		
<b>Rapport du président</b>	<b>8</b>	<b>Comptes</b>	
<b>Rapport du directeur général</b>		Commentaire des comptes 1994	49
Tour d'horizon de l'exercice 1994	10	Comptes 1994 vue d'ensemble	50
<b>Les unités d'entreprise de la SSR</b>		Charges	52
Schweizer Fernsehen DRS	14	Produits	53
De S Plus à Suisse 4	16	Développement du bilan	54
Schweizer Radio DRS	18	<b>Prestations de la SSR</b>	
Télévision suisse romande	20	Statistique des programmes de télévision	56
Radio suisse romande	22	Statistique des programmes de radio	58
Radiotelevisione svizzera di lingua italiana	24	Volume des émissions par type de production 1994	60
Radio rumantsch	28	Volume et coût des programmes	61
Televisium rumantscha	28	<b>Sondages du Service de la recherche SSR</b>	
Radio suisse internationale	29	Les programmes SSR tels que les perçoit le public	62
Coordination nationale et services	30	Utilisation des médias et activités	64
<b>Fonctions et états-majors</b>		Résultats de la recherche sur la télévision 1994	65
Secrétariat général	33	Pénétration journalière télévision	68
Finances	34	Utilisation télévision	69
Service de la recherche	34	Parts de marché télévision	70
Informatique	36	L'écoute radiophonique en Suisse en 1994	72
Ressources humaines	36	Pénétration journalière radio	73
Technique	37	Utilisation radio	74
Affaires générales TV	38	Parts de marché radio	76
Affaires générales radio	38	<b>Image directrice de la SSR</b>	<b>77</b>
Service juridique	40	<b>Chronique 1994</b>	<b>81</b>
Communication	41	<b>Société suisse de radiodiffusion et télévision</b>	<b>90</b>
<b>Filiales</b>		<b>Société SSR</b>	<b>92</b>
Publisuisse (ex-SA pour la publicité à la télévision)	44	<b>Entreprise SSR</b>	<b>93</b>
Télétext suisse SA	44	<b>Les organes de la SSR</b>	<b>94</b>
Publica Data SA	45	Adresses et responsables	96
Telvetia	45	Abréviations	98
<b>Perspective</b>	<b>46</b>	Source des illustrations, impressum	100



ILLUSTRATIONS



**SSR – 9 juin 1994**

Les photos contenues dans le présent rapport illustrent des émissions culturelles toutes diffusées le même jour – le jeudi 9 juin 1994. Cette journée prise au hasard fait ressortir la diversité de l'offre culturelle proposée quotidiennement par l'ensemble des programmes SSR. La liste ci-après montre comment ce jeudi la SSR s'est acquittée de son mandat culturel.



**SR DRS 1**

9<sup>30</sup> **Memo-Treff**  
«Frauentreff  
Kegelabend»

10<sup>00</sup> **Etcetera**  
«Cabaret»  
«Mr(s). X»  
«Etcetera-Kultur»

20<sup>00</sup> **z.B.**  
«Fluss, Stau, Kollaps,  
Infarkt»  
Die freie Fahrt und  
die Entdeckung ihrer  
Grenzen



«Die Mobilität von Menschen, Gütern und Dienstleistungen ist neu zu definieren und auf das nötige und zulässige Mass zu begrenzen. Man darf nicht mehr alles machen, nur weil es technisch und wirtschaftlich machbar ist.» Dieses Zitat stammt aus der Abschiedsvorlesung des ETH-Professors *Martin Rotach*. Er war nicht nur massgeblich an der Planung des schweizerischen Autobahnnetzes beteiligt, sondern hat auch Generationen von Verkehrsingenieuren geprägt. Heute diagnostiziert er den bevorstehenden «Verkehrsinfarkt».

21<sup>00</sup> **À la carte**  
«Céline Dion – ein Porträt»  
«Oldie Shop – 70er Jahre»

22<sup>00</sup> **Jazztime**  
«Conte Candoli & Joe Haider Trio» am 20. März 1994 in der Höchi-Aula in Baden: *Conte Candoli* (Trompete), *Joe Haider* (Piano), *Isla Eckinger* (Bass), *Wolfgang Haffner* (Schlagzeug)

**SR DRS 2**

0<sup>00</sup> **Notturmo**  
(siehe RSR Espace 2)

6<sup>00</sup> **Mattinata**  
*Von Wassenaer*: Concerto armonico Nr. 1, G-Dur; *Agrell*: Flötenkonzert, D-Dur; *Haydn*: Sinfonie Nr. 85, B-Dur, «La Reine»; *Kuhlau*: aus Klavierquartett Nr. 2, A-Dur, op. 50; *Beethoven*: aus Sinfonie Nr. 6, F-Dur, «Szene am Bach»; *Moniuszko*: «Lied der Spinnerin»; *Brahms*: Serenade Nr.1, D-Dur, op. 11; *Mozart*: Sinfonie, C-Dur, KV 200; *Von Dittersdorf*: Konzert für Oboe und Streicher, G-Dur; *Durante*: Konzert Nr. 3, Es-Dur; *J. S. Bach*: Konzert für zwei Cembali, Streicher und Basso continuo, C-Moll, BWV 1060

9<sup>00</sup> **Kontext**  
«Dienen und verdienen»  
Christliche Hotels in der Schweiz

10<sup>00</sup> **Musik à la carte**  
«Der vollkommene Kapellmeister»

11<sup>00</sup> **Reflexe-Thema**  
Mehrere Jahre hat die Schauspielerin

*Christine Lauterburg* in ihr drittes Musikprojekt «Echo der Zeit» investiert. Jodel-, Rap- und Discosound verbunden mit minimalistisch-meditativen Klangwolken – geht das?

11<sup>30</sup> **Musik zum Mittag**  
*Debussy*: «Serenade for the Doll» aus «Children's Corner»; *Stravinsky*: aus der «Suite Italienne»; *Respighi*: Suite «Gli Uccelli»; *Ponchielli*: «Tanz der Stunden», Ballett aus der Oper «La Gioconda»; *Chopin*: aus dem Ballett «Les Sylphides», Grande valse brillante; *Popper*: «Marcia finale» aus der Suite op. 16; *Linck*: Ouvertüre zur Operette «Frau Luna»

12<sup>00</sup> **Reflexe-Journal**  
«La Chaux-de-Fonds – ein Porträt»



Über die kulturelle Identität und Entwicklung der Uhrenstadt im Jura

13<sup>15</sup> **Concerto**  
Mit dem Radio-Sinfonieorchester Basel *Hiebner*: Ouverture pour une comédie classique; *Spohr*: Sinfonie Nr. 9 «Die Jahreszeiten»; *Schubert*: Konzertstücke für Violine, D-Dur; *Brahms*: Serenade Nr. 2, A-Dur, op. 16

15<sup>00</sup> **52 beste Bücher**  
«Mariella Mehr: Zeus oder der Zwillingston» In ihrem neuen Roman führt Mariella Mehr ihre literarische Psychiatriekritik fort



und koppelt sie mit der Arbeit am Mythos: Der Göttervater Zeus landet in der Klinik, wo er seiner Unsterblichkeit ein Ende setzen will. Dort eröffnen sich Geschichten mit den Anstaltsleitern und verschiedenen Insassen. Ein vielschichtiges Werk über die Todesarten der Psychiatrie, das zugleich der Unsterblichkeit der Mythen nachgeht.

15<sup>30</sup> **Tribüne**  
Mariella Mehr liest aus «Zeus oder der Zwillingston»

16<sup>00</sup> **Da Camera**  
*Castelnuovo-Tedesco*: Toccata op. 83; *Françaix*: Bläserquintett; *Braunfels*: Variationen für zwei Klaviere, op. 46, über das französische Volkslied «Au clair de la lune»

17<sup>00</sup> **Apéro**  
«Easy listening Jazz»

19<sup>15</sup> **Kontext**

20<sup>00</sup> **Sinfonischer Auftakt**  
*Mozart*: Sinfonie F-Dur, KV 19a

20<sup>15</sup> **Im Konzertsaal**  
*Vermeer Quartet* mit Antonio Meneses, Violoncello  
*Mozart*: Streichquartett, D-Dur, KV 575; *Kurtág*: 12 Mikroludien, op.13; *Schubert*: Streichquintett, C-Dur, D 956  
Konzert der Gesellschaft für Kammermusik Basel vom 8. März 1994 im Stadtcasino Basel

22<sup>10</sup> **Reflexe-Journal**

22<sup>30</sup> **Reflexe-Thema**

23<sup>00</sup> **CH-Musik**  
Klavierwerke und Computerkompositionen von *Yehoshua Lakner*

**SR DRS 3**

9<sup>00</sup> **Szene**

14<sup>00</sup> **Graffiti**  
*Szene* und *Graffiti* berichten über Theaterpremierer, bringen Interviews, rezensieren Bücher, stellen die neusten Kinofilme vor – und so weiter

20<sup>00</sup> **Folk Special**  
Musik, Interview mit Richard Thompson und Konzerthinweise



22<sup>00</sup> **Sounds**  
Interview mit der Rock-Gruppe «Urban Dance Squad»; News aus London vom DRS 3-Korrespondenten



**RSR**  
**La Première**

8<sup>07</sup> **Le film de la semaine**

9<sup>10</sup> **Les Petits Déjeuners**  
en direct du Festival international de la bande dessinée à Sierre



10<sup>05</sup> **Comédie**  
en direct du Festival international de la bande dessinée à Sierre

13<sup>00</sup> **Zapp'monde**  
«Bons baisers des USA»  
La Norvège entre les lignes de *Knut Hamsen*: «Un vagabond joue en sourdine»  
«Notes de voyage»

19<sup>05</sup> **Baraka**  
Interviews de Tomy Douglas, Béatrice Melzoz et deux femmes de BD;  
Concert: *Morley College Big Band*; Elles sont scénaristes, dessinatrices ou coloristes, mais l'univers des philactères les a toujours prises de haut. Le «Festival international de la bande dessinée» de Sierre rend hommage cette année à l'humour et aux coups de crayon de ces dames. *Ana Mirallès*, dessinatrice de «Eva Medusa», sera présente en Valais comme plusieurs de ses consœurs.

**RSR**  
**Espace 2**

0<sup>05</sup> **Notturmo**  
*Quantz*: Concerto en ré majeur pour flûte et orchestre «Pour Potsdam»; *Haydn*: Quatuor, op. 33/4, en si bémol majeur, Hob. III/40; *Mozart*: Symphonie no 38, en ré majeur, KV 504, «Prague»; *Mendelssohn*: Sonate en fa majeur pour violon et piano; *Von Weber*: Concertino en mi bémol majeur pour clarinette et orchestre, op. 26 J 109; *Schubert*: Sonate en fa mineur D. 625 pour piano; *Rachmaninoff*: Concerto no 2 in do mineur, op. 18, per pianoforte e orchestra; *Milhaud*: «Le Bal Martiniquais», per 2 pianoforti; *De Falla*: 3 danze estratte da: «Il Tricorno», balletto; *Joplin*: «The Easy Winners»; *Dvorak*: Klaviertrio Nr. 1, B-Dur, op. 21; *Cherubini*: Ouverture aus der Oper «Médée»; *Mercadante*: Cavatine di «Donna Caritea», op. 60; *Dyson*: Concerto leggiero für Klavier und Streichorchester; *Chabrier*: «España»; *Dussek*: Sonate für Flöte, Violoncello und Klavier, F-Dur, op. 65;



*Mozart*: Konzert für Horn und Orchester, Nr. 4, Es-Dur, KV 495;

*Fauré*: Berceuse für Violoncello und Klavier, op. 16; *Milhaud*: «Le bœuf sur le toit», op. 58, Ballett; *Martini*: Sonatine für Trompete und Klavier; *Nedbal*: «Im Urwald», Polka; *Caccini*: «Amarilli mia Bella», Bearbeitung für Gitarre; *Mozart*: «Un bacio di mano», Ariette für Bass-Bariton und Orchester, KV 541

6<sup>10</sup> **Matin pluriel**

6<sup>40</sup> **Clé de vôûte**

6<sup>30</sup> **Perles de culture**

7<sup>00</sup> **Mémento culturel**

8<sup>15</sup> **L'oiseau-plume**

9<sup>00</sup> **Demain la veille**

9<sup>15</sup> **Magellan**  
Noire est la musique... blues and soul: 4/5 «Le son Motown»

9<sup>30</sup> **Classiques**  
*W. F. Bach*: Cantate «Dies ist der Tag»; *Schubert*: Trio pour cordes en si bémol majeur D 471; *Di Lasso*: «Prophetiae Sibyllanum»; *D.N. Sarri*: Concerto en la mineur «Il giardino armonico»

11<sup>05</sup> **Environnement**  
«Bleu comme une orange – Une histoire de l'évolution»  
Amorcée au siècle dernier par *Charles Darwin*, la théorie de l'évolution a résisté au temps et s'est renforcée à l'épreuve des faits. Naturaliste, pour qui la nature est le laboratoire où il sait

observer des expériences toutes faites sans avoir à les provoquer, *Maxime Lamotte* montre ici que les facteurs écologiques sont depuis l'origine le moteur de l'évolution.

11<sup>35</sup> **Entrée public**  
La criée des arts et spectacles

12<sup>30</sup> **Carnet de notes**  
Magazine musical

13<sup>00</sup> **Dessine-moi une histoire**  
«Pietra della Vedovanza»

13<sup>10</sup> **Musique d'abord**  
Thèmes et digressions «Rivages et plages»  
Le 6 juin 1944, les alliés débarquent sur les plages de Normandie.

Notre façon à nous de commémorer cet événement sera de prendre comme thème quelques plages et bords de mer: les rivages de l'attente en Bretagne: 3e acte de «Tristan et Isolde» de *Wagner*; les rivages de l'abandon à carthage: *Didon trahie* par un *Enée* aveuglé par sa mission; les rivages de solitude désespérée: *Ariane abandonnée* à Naxos par un autre de ces traîtres, *Thésée*; les plages du désir et de la mort aussi, avec l'évocation de l'écrivain *Aschenbach*, fasciné par la beauté du jeune *Tadeusz*: *Benjamin Britten*, le ballet «La Mort à Venise»; les plages de Normandie comme décor de

mondanités futiles et bouleversantes: *Hans-Werner Henze*, associé à *Marcel Proust*.

17<sup>30</sup> **Carré d'arts: Cinéma**

«Nouvelles salles de cinéma et distribution de films: quel avenir en termes d'offre?»  
Que signifie pour le public la multiplication des écrans, en ville et en périphérie? Une offre plus variée de films ou réduite aux films de large audience, commerciaux – industriels – américains – susceptibles de rentabiliser les investissements des propriétaires et des exploitants?

18<sup>00</sup> **Jazz – à la page**

19<sup>05</sup> **En quête de disques**

20<sup>30</sup> **Disques en lice**  
«L'Arlésienne» de *Georges Bizet*



Pour cet opéra, représenté pour la première fois au Théâtre du vaudeville à Paris le 1er octobre 1872, *Georges Bizet* s'est inspiré d'un conte tiré des «Lettres de mon Moulin» d'*Alphonse Daudet*. Avec cette musique de scène, malheureusement peu jouée, *Bizet* signe une de ses partitions les plus accomplies.



**RSR  
Couleur 3**

13<sup>00</sup> **En direct**  
Festival international  
de la BD en direct du



Publimage à Sierre,  
avec des interviews

**RSI Rete 1**

12<sup>00</sup> **Millevoci**  
«La maledizione  
del faraone»  
A 70 anni dall'inizio  
della leggenda che  
vedeva nella «maledi-  
zione della mummia»  
di Tutank-hamon la  
causa della morte di



numerosi archeologi,  
è stata rivelata la prova  
che il Faraone non ha  
ucciso. I killer, erano  
funghi. Lo hanno  
scoperto dei medici  
italiani.

16<sup>10</sup> **Il Medaglione**  
Il «racconto di Gia-  
como Puccini» porta a  
conoscenza del pub-  
blico anche aneddoti  
legati al Ticino, dove  
Puccini scrisse gran  
parte della sua opera  
«Manon Lescaut».

16<sup>45</sup> **Questo e altro**  
«Gli animali sono...  
intelligenti?»  
Si parla di alcuni espe-

rimenti orientati a indi-  
viduare le capacità  
intellettive, di appren-  
dimento e di imita-  
zione di diverse specie.

20<sup>00</sup> **Il Dibattito**  
«Le Università di  
confine»  
L'idea della trasmis-  
sione è nata dal dibat-  
tito in corso sulla crea-  
zione di un'Università  
nella Svizzera italiana.  
Si è individuato un  
aspetto della problema-  
tica non del tutto affron-  
tato dai vari simposi:  
l'eventuale collabora-  
zione tra un'Università  
della Svizzera italiana e  
gli Atenei presenti nella  
zona transfrontaliera,  
chiamata da qualche  
tempo regione Insu-  
brica.

**RSI Rete 2**

0<sup>05</sup> **Notturmo**  
(cf. RSR Espace 2)

6<sup>05</sup> **Onda bianca**  
*Haydn*: Sonata n. 60,  
do magg., Hob. XIV/50;  
*Somis*: Sinfonia re  
magg.; *Schubert*: Drei  
Klavierstücke, D 946

7<sup>15</sup> **Onda due**

7<sup>40</sup> **Asterischi**  
(1<sup>a</sup> edizione)  
«Frange di solitudine»  
di *Solvejg Albeverio*  
*Manzoni*;



Mostra al *Museum für*  
*Gestaltung* di Basilea  
dedicata ai «rumori»;  
«Le due sorelle e la

loro madre» di  
*Françoise Heritier*

11<sup>15</sup> **Il disco in  
vetrina**  
*Adolphe-Charles*  
*Adam*: «Le postillon  
de Lonjumeau»

12<sup>00</sup> **Asterischi**  
(2<sup>a</sup> edizione)  
Intervista a *Alessandro*  
*Bardi*, vicedirettore  
del WWF sulla distru-  
zione dell'oasi naturale  
di Plitvice in Croazia

15<sup>00</sup> **Onda viva**  
*Michael Urbaniak*:  
Folk songs,  
children's melodies,  
jazz tunes and others;  
*Louis Jordan and his*  
*Tympany Five*: 1941-  
1943; *John Zorn*: «Film  
works» 1986-1990;  
*Billie Holiday*: «Lady  
in satin»; *Billie*  
*Holiday / Lester*  
*Young*: «Lady Day &  
Pres» 1937-1941

16<sup>00</sup> **Nuove del jazz**  
*Joe Lovano*: «Tenor  
Legacy»; *Jarrett/Pea-  
cock/Motian*: «At The  
Deer Head Inn (live)»

17<sup>00</sup> **Primo piano**  
Educazione e filosofia  
Termina oggi il ciclo  
«Tradizioni e attualità  
delle nostre scuole»  
con alcune considera-  
zioni sugli aspetti fon-  
damentali della filo-  
sofia dell'educazione.  
La trasmissione  
prende spunto dal  
simposio organizzato  
la scorsa settimana  
dalla Società svizzera  
di filosofia al Monte  
Verità di Ascona.

19<sup>15</sup> **Storie del jazz**  
«Le voci»:  
*Cassandra Wilson*

20<sup>15</sup> **Prima fila**  
*Vermeer Quartet*  
(cf. SR DRS 2)

22<sup>00</sup> **Pagine  
cameristiche**  
*Richard Strauss*:  
Serenata per fiati in  
mi bemolle maggiore  
op. 7; *Hans Müller-  
Talamona*: Minuetto  
per orchestra d'archi;  
Pavana per orchestra  
d'archi; *François Poulenc*:  
Suite française d'après  
Claude Gervaise

22<sup>35</sup> **Asterischi**  
(3<sup>a</sup> edizione)

23<sup>00</sup> **Arcipelago**  
«Vento barocco»  
*Schütz*: «Alleluja!  
Lobet den Herren»;  
*Purcell*: «O solitude»;  
*Dandrieu*: «O filii et  
filiae»; *Satie*: Trois



mélodies; *Laves*:  
«A Despairing Lover»;  
*Webern*: Passacaglia;  
*Mozart*: Minuetto;  
*Dupré*: Preludio e fuga

**RSI Rete 3**

17<sup>00</sup> **Metropolis**  
Cinema speciale:  
«Massimo Troisi»

21<sup>00</sup> **Notorious**  
Black Music, Blues,



«Roxy Music»

**RR**

17<sup>00</sup> **Battaporta**  
Il tema tracta la rein-  
troduziun d'ulteriurs  
dus tschess-barbet, dal



Pisoc e dal Valimosh.  
Els èn naschids a Tel  
Aviv ed a Dortmund  
ed han ussa 100 dis.  
Cunquai ch'il «Felix»  
è vegnì sajettà dacurt  
datti ussa otg tschess-  
barbet grischuns.

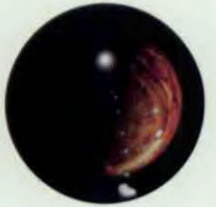
20<sup>00</sup> **Scuntrada**  
«Schmala...infernala  
carognal»  
In'emissiun sur dal  
smaledir e blastemare  
Il linguatg rumantsch  
è ritg da plets per  
quai che la scuntrada  
vul exprimer: dir trids  
plets, dir malaverva,  
smaledir, blastemar,  
sgjaviar, zacragiar,  
schlamar etc. Cun il  
linguatg da blastemar  
s'è fatschentà il roma-  
nist Arnold Spescha.

**SRI**

**Azimuts**  
Cette semaine:  
*Charles-Henri Favrod*

**Agenda culturel**

**Technorama**



«Jupiter Comet Crash»



**Mosaic**

Arts and Culture in Switzerland

**Rendez-vous**

«D-Day»

**Down to Earth**

«WWF»

**Musée d'histoire naturelle**

«Pierres du Brésil»

**SF DRS**

**09<sup>00</sup> Schulfernsehen**



Vom Umgang miteinander – Mummenschanz

**11<sup>20</sup> Tiere in Spanien**

«Vom Fliegen, Laufen und Schweben»  
Dokumentation

**11<sup>45</sup> Lipstick**

Das neue Schweizer Frauenmagazin

**20<sup>00</sup> Landüf, landab**

Live-Sendung aus Brig zum Thema  
«Der Mensch im Umgang mit Naturkatastrophen»

**22<sup>00</sup> DOK**

«Der Tross»  
Reportage von Peter Aschwanden  
Jedes Jahr setzen sich nicht nur Velorennfahrer, Mechaniker, Betreuer, Sportleiter und Reporter in Bewegung, sondern auch Unternehmer, Angestellte und Pensionierte, die zehn Tage

im Windschatten der Tour de Suisse mitarbeiten.

**23<sup>15</sup> Delikatessen**

«A Foreign Field»  
Spielfilm (GB,1993)  
von Charles Sturridge  
(Originalversion mit deutschen Untertiteln)  
Cyril und sein Freund Amos sind nicht die einzigen, die in die Normandie fahren, um die gefallenen Kameraden vom D-Day 1944 zu ehren. Aus den USA ist der Autohändler Waldo angereist, samt Tochter und Schwiegersohn, und auch die Amerikanerin Lisa will das Grab ihres Bruders besuchen.



Aber Cyril und Waldo sind nicht nur um der Toten willen hier. Beide wollen dieselbe Frau wiedersehen : Angélique, die sich damals um die verwundeten Soldaten gekümmert hat. Roy Clarke hat dem achtzigjährigen Alec Guinness den Film auf den Leib geschrieben. Die Verkörperung des debilen Amos ist Guinness' stärkste Leistung seit Jahren.

**TSR**

**0<sup>15</sup> Imagine**

Une émission sur le cinéma d'animation consacré à *Digimedia*, un Festival inter-

national de films d'animation par computer

**0<sup>35</sup> Vive le cinéma!**

Toute l'actualité cinématographique

**10<sup>30</sup> Les jardins du paroxysme**



Série documentaire sur les jardins à travers le monde

**11<sup>25</sup> Vive les animaux**

Série documentaire  
«Des experts en camouflage»

**22<sup>30</sup> Mémoire vivante**

Des documentaires sur l'histoire contemporaine  
«De Omaha Beach à Berlin»  
Des images directes, inédites et en couleurs, tournées il y a cinquante ans par le cinéaste américain *George Stevens*, décédé en 1975. Ses images sont commentées par trois des survivants de son équipe. On suit la progression des Alliés en passant



par Paris, les Ardennes, les usines de V1 et V2, la jonction de l'Elbe avec les Soviétiques et Dachau.

**TSI**

**13<sup>45</sup> Alpe Adria**

Quindicinale di notizie, informazioni, usi e costumi della Mitteleuropa

**22<sup>30</sup> Grandangolo mix**

«Incontri»  
Il magazine culturale europeo senza frontiere *Alice* presenta alcuni documentari su personaggi viventi in città diverse:  
*Stefan Goerner*, un



architetto di Colonia, ha costruito la casa dei suoi sogni: una barca in mezzo a un prato, senza elettricità e senz'acqua, dove vive a contatto della natura... magari senza vestiti.

Negli altri due servizi in programma cono-



sceremo *Bruno Munari*, uno stilista di Milano un po' particolare, e *Onorio Mansutti*, un fotografo di moda di Basilea che dedica in modo esemplare il suo tempo libero ai bambini abbandonati del Brasile.

**23<sup>00</sup> Newfolk**

«Worldmusic 1993»

**S Plus**

**21<sup>30</sup> City Arte**

«Cross Town»  
von Peter Volkart



Dokumentarfilm über vier Schweizer Kunstschaffende in New York;  
*Georges Luks* im Gespräch mit dem Schriftsteller *Martin R. Dean* zum Thema «Fremdsein in der Heimat»

**23<sup>00</sup> Horizonte**

«Helmut Newton, Fotograf – ein Porträt»  
Dokumentarfilm von Adrian Maben; Berühmt wurde Helmut Newton in den 60er und 70er Jahren mit Modeaufnahmen für *Vogue*, *Stern*, *Vanity Fair* oder *Harpers Bazaar*. Mit seiner Kamera hat er jedoch auch immer wieder stöckelschuhtragende Damen im Evaskostüm abgelichtet, was ihm von seiten der Frauen nicht nur Lob einbrachte.



Das Fotomuseum Winterthur widmet dem 73jährigen nun eine grosse Ausstellung – vom 11. Juni bis zum 21. August.



Si 1992 et 1993 ont été des dates charnières dans l'histoire de notre entreprise, non seulement du fait de la fin de notre monopole mais également par les réformes que nous avons voulues et conduites à bien, l'année 1994, elle, a placé la SSR devant de nouvelles et fondamentales responsabilités.

## L'indépendance, l'objectivité, la rigueur restent des droits et des devoirs fondamentaux

La première de celles-ci est, sans conteste possible, le rôle essentiel qui nous échoit dans la cohésion nationale, dans la liberté de ses citoyens, dans l'exercice même de la démocratie. Mais attention: netteté de la mission ne veut pas dire banalité du jugement ou inféodation.

La deuxième responsabilité est également philosophique et, à ce titre, souvent laissée pour compte ou sacrifiée sur l'autel des tâches quotidiennes, je veux parler d'un nouveau rôle qui nous incombe: celui de la recherche systématique d'un rassemblement logique de toutes les forces aptes à protéger l'ensemble des médias suisses – et donc a fortiori la SSR.

Disons-le tout net: seule la conservation de la plus grande part de l'audience peut préserver l'identité

d'un modèle helvétique; encore faut-il que ce soit compris non seulement par ceux qui font métier de diffusion d'informations écrites ou de programmes audiovisuels publics ou privés, mais encore par les milieux politiques ou économiques.

La troisième est stratégique: les organes dirigeants de la SSR, sa direction générale, mènent une politique de défi que l'étroitesse de notre marché commande: Nous devons être curieux, ouverts à la réflexion et à l'action offensive. Nous devons en appeler à la collaboration internationale européenne, assimiler les développements technologiques plus rapidement et mieux que les autres, nous préoccuper des autoroutes de la communication, des satellites, des signaux numériques, des câbles, des bouquets de programmes, des acquisitions de droits... bref, être intelligents à défaut d'être puissants.

La quatrième responsabilité est encore plus concrète et concerne directement la ligne professionnelle de l'entreprise dans son ensemble et chaque unité d'entreprise en particulier, je veux bien sûr évoquer les programmes.

En 1994, malgré la multiplication des chaînes privées, malgré leur agressivité commerciale, les programmes de la radio et de la télévision de notre entreprise ont réussi à conserver leurs parts de marché et, souvent même, à les

améliorer. C'est extrêmement réjouissant et prouve la justesse de nos convictions: Le service public n'est pas une fatalité, ni un modèle dépassé, bien au contraire; lorsqu'il érige la qualité au rang de dogme – quels que soient les genres de programmes – il devient la valeur commerciale la plus sûre.

En ce qui concerne la gestion de l'entreprise, là encore il importe d'être prévoyants. Il serait totalement déraisonnable d'envisager l'avenir sur les bilans satisfaisants qui sont aujourd'hui les nôtres.

Il y a quelques années nous avons connu une première alerte et avons dû prendre des mesures immédiates qui n'ont été suffisantes que par la grâce d'une conjonction de facteurs favorables que nous ne retrouverons probablement pas dans l'avenir: inflation quasi nulle – donc charges salariales stabilisées – recettes publicitaires en hausse, redevance suffisante. Tout ceci aurait pu nous bercer d'illusions; ce n'est pas le cas. Notre vigilance doit être permanente; nous devons prévoir la prochaine crise.

En 1994, comme en 1995 et pour les années à venir, les mots d'ordre en matière de gestion, seront les mêmes: consolidation et renforcement financier, maîtrise des coûts, investissements adéquats, désendettement,



fixation d'objectifs concrets pour compenser les effets de l'inflation qui devrait reprendre son envol, prévoyance en matière de hausse des charges salariales, prévention dans le domaine «mécanique» des baisses de tarifs publicitaires, financement des défis liés aux droits de retransmission, créativité, productivité, rigueur.

Ces mots d'ordre s'inscrivent plus que jamais dans une logique de bon sens ou dans la meilleure manière d'éviter ce que les économistes appellent la malédiction des périodes fastes.

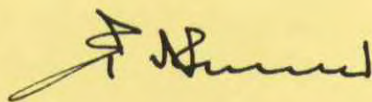
A me relire, il me faut convenir que le constat est austère et transcrit sans doute de manière excessive, car condensée, mes préoccupations. Je concluerai donc sur des notes optimistes.

L'entreprise est saine. Les compétences de ses cadres et de ses collaborateurs sont élevées. Les grands projets, achevés ou en voie de l'être, – restructuration, large autonomie des unités d'entreprise, relance de la quatrième chaîne de télévision, consolidation de nos parts de marché – sont des réussites ou présentent en tout cas des prémisses favorables.

Nous pouvons être fiers de notre «service public» et je tiens à rendre hommage ici à tous ceux qui s'emploient, jour après jour,

à défendre la culture de notre entreprise par des productions qui rencontrent l'adhésion de notre public qui est notre seul véritable actionnaire.

Et j'ajouterai enfin, à propos de cet actionnariat, qu'il s'articule parfaitement dans le système sociétaire fédéraliste de la SSR grâce à l'engagement des associations cantonales et régionales qui vivent et agissent dans le seul souci de préserver et de consolider un service public fort et idéal. Qu'elles en soient remerciées elles-aussi!



Eric Lehmann  
Président SSR



*Le service public SSR –  
une chance pour la Suisse*

Le grand public a dû s'apercevoir que nous sommes sur le point d'entrer dans l'ère de la communication globale: il n'est plus question un peu partout que de révolution numérique, d'autoroutes de l'information, de réseaux câblés et d'interactivité.

**La radiodiffusion  
de service public  
est indispensable  
au fonctionnement  
d'une démocratie  
moderne**

On voit apparaître peu à peu toute une gamme de technologies différenciées qui multiplient à l'infini les possibilités de communication individuelle ou de masse, forçant les producteurs de logiciels et de matériels à réfléchir à leur positionnement futur.

Parallèlement, le rôle des médias traditionnels – et surtout de la télévision – acquiert une dimension socio-politique que certains jugent inquiétante. A raison parfois – mais plus souvent à tort: ici aussi, la différenciation est de mise.

Une question fondamentale se pose dès lors: Faut-il entièrement abandonner ce processus aux forces du marché ou faut-il prendre ses responsabilités vis-à-vis de la société

et créer des conditions-cadres? Les réponses à cette question sont elles aussi fondamentales. C'est ainsi que se prépare à l'échelon européen la libéralisation des télécommunications, sans que soient remis en question les services de base. Dans le secteur audiovisuel, les Etats membres du Conseil de l'Europe réunis début décembre 1994 à Prague se sont clairement prononcés pour un service public performant et ancré dans la société, affirmant haut et fort que les radiodiffuseurs de service public sont indispensables au fonctionnement d'une démocratie moderne. Les membres de l'Union européenne de radio-télévision (UER) pour leur part contribuent largement au développement d'une industrie européenne de l'audiovisuel, qui soit autonome et concurrentielle.

La Suisse quant à elle a adopté une position claire et nette, en introduisant le mandat de prestation à l'art. 55 bis de sa Constitution: La réalisation de ce mandat ambitieux conformément à la Loi sur la radio et la télévision LRTV se poursuit. Elle fait naturellement apparaître des tendances contradictoires, l'une visant une plus grande libéralisation, l'autre un retour à la standardisation.

Une chose est sûre: seul un diffuseur national à but non lucratif, qui ne soit pas financé et organisé de façon purement commerciale, est capable de proposer en Suisse un programme ambitieux répondant

aux attentes du public dans chacune des régions linguistiques.

Pendant l'année sous rapport, les activités de la SSR ont été marquées par la conscience de cette responsabilité vis-à-vis du présent et de l'avenir de notre société.

Soucieuse de préparer son avenir, la SSR a élaboré une stratégie méthodique dont elle a repris les grandes lignes dans sa nouvelle Image directrice (voir page 77).

Les prestations de programme fournies en 1994 ont été considérables. Malgré une concurrence de plus en plus vive, le taux d'audience est resté stable et a même progressé. Reconnue dans toute l'Europe pour son efficacité et sa rentabilité, la SSR a intensifié ses efforts dans ce sens.

1994 a aussi vu la conclusion de la nouvelle Convention collective de travail. La situation financière a pu être consolidée, grâce notamment à une augmentation exceptionnelle des recettes commerciales. En vigueur depuis 1993, le principe suivant a joué un rôle important en matière de répartition des ressources: plus de financement de la radio par la télévision (ou vice-versa)!

L'introduction du numérique dans la production radio-TV a été poursuivie et l'on a commencé à diffuser en format PALplus.





**z.B.**

„Fluss, Stau, Kollaps, Infarkt – Die freie Fahrt und die Entdeckung ihrer Grenzen“  
Martin Rotach war massgeblich an der Planung des schweizerischen Autobahnnetzes beteiligt und hat als ETH-Professor Generationen von Verkehringenieuren geprägt. Heute diagnostiziert er den bevorstehenden „Verkehrsinfarkt“  
*Ausschnitt aus Jean-Frédéric Schnyders „Wanderung, 1992 Nr.47: N1 am 20. 5. 92“*



Trois aspects particuliers de notre activité méritent qu'on s'y attarde: performance et audience des programmes, accomplissement du mandat culturel, consolidation financière.

### **Qu'est-ce qui a été réalisé en 1994?**

#### ***Bilan du programme 1994: entre stabilité et progression***

Côté télévision, le taux de pénétration et l'audience générale en minutes sont restés stables en Suisse alémanique et en Suisse romande, mais ont subi un léger recul en Suisse italienne. La part de marché a évolué différemment dans les trois régions: SF DRS a encore enregistré une hausse de 1% en prime-time et sur 24 heures; TSR et TSI en revanche ont chacune perdu 1%, perte compensée par une hausse de 1% sur la Chaîne sportive en prime-time (18-23 heures). Une fois de plus, la télévision SSR a été de loin la chaîne la plus regardée, surtout en soirée.

Les taux d'audience radio indiquent pour 1994 une durée d'écoute moyenne de plus de trois heures (187 minutes) par habitant (population totale de 15 ans et plus). La radio est le média le plus utilisé en Suisse; la radio SSR arrive incontestablement en tête, avec une part de marché de 54,5%. Les radios locales obtiennent quant à elles une audience de 30,2% et les radios étrangères de 15,3%.

La part de marché de SR DRS est restée stable par rapport à 1993 (54%) mais sa pénétration quotidienne a subi un recul minime et son volume d'écoute a légèrement augmenté.

Chez RSR, on note une forte progression de la part de marché et un volume d'écoute en hausse. Ce succès est surtout imputable à La Première.

## **Une fois de plus, la télévision SSR est de loin la chaîne la plus regardée**

Les résultats obtenus par la Radio de Svizzera italiana RSI sont assez équilibrés, avec une part de marché quasi-inchangée par rapport à 1993. A noter toutefois une légère hausse pour Rete 1 et un recul minime pour Rete 2 et Rete 3. Le volume d'écoute de Rete 1 est également en légère progression.

Productivité, efficacité, rentabilité et positionnement sur le marché sont des valeurs parfaitement mesurables et contrôlables pour un organisme de radiodiffusion. Sa réputation et son acceptation par le public sont bien sûr tout aussi importantes, bien que plus difficiles à chiffrer.

### ***Une large palette de programmes***

Les trois programmes TV régionaux-linguistiques produisent ensemble 66 heures de programme par jour, auxquelles s'ajoutent les 19 heures de S Plus (remplacée début mars 1995 par Suisse 4). Ces programmes sont suivis en moyenne 42 minutes par jour en Suisse alémanique et rhéto-romane (par habitant de plus de 3 ans), 52 minutes en Suisse romande et 48 minutes en Suisse italienne.

Les dix programmes radio régionaux-linguistiques (soit trois programmes en Suisse alémanique, française et italienne plus un programme pour les Rhéto-romans) proposent chaque jour plus de 227 heures d'émission. Ils sont écoutés en moyenne 111 minutes par jour (du lundi au vendredi) en région DRS, 73 minutes en Suisse romande et 116 minutes en Suisse italienne (durée d'écoute par habitant de plus de 15 ans).

Radio suisse internationale a diffusé en 1994 10 028 heures sur ondes courtes (soit 27,5 heures par jour) et 19 443 heures sur les satellites Astra, Eutelsat et Intelsat (soit 3,3 heures par jour). En Europe, son programme satellite touche plus de 50 millions de ménages. La contribution de la SSR au programme culturel germanophone 3sat a représenté en 1994 534 heures (1,5 heure par jour en moyenne), soit 8% du programme total diffusé. Cette télévision par satellite



peut être captée par 60 millions de personnes en Europe, dont un million de ménages en Suisse.

La SSR a livré également 696 heures d'émissions au programme franco-phonie par satellite TV5 Europe et 380 heures à TV5 Québec-Canada, soit environ 2 heures par jour (8,6%) au premier et 1 heure par jour (7,3%) au second. TV5 Afrique (créée en 1993) et TV5 Amérique latine et Caraïbes arrosent régulièrement ces deux continents, avec succès. Le téléjournal de Suisse romande est en outre diffusé depuis la mi-1994 sur le continent américain via TV5. Le budget total de TV5 a augmenté de 4%. TV5 peut être capté dans plus de 100 pays à travers le monde, touchant notamment 23 millions de ménages en Europe et 1,3 million en Suisse.

#### **Le mandat culturel**

En tant qu'organisme de radiodiffusion, la SSR prend très à cœur son rôle et ses obligations dans le domaine culturel, surtout par conviction personnelle. Ce faisant, elle s'acquitte aussi du mandat culturel que lui attribuent la loi et la concession. Or, le débat culturel a été relancé l'an dernier, soulevant quelques vagues qui ne sont pas encore retombées. Il y a plusieurs raisons à cela. Sans aucun doute, les mesures d'économie incriminées n'y sont pas étrangères. Elle est bien loin, l'époque où la SSR pouvait jouer les mécènes généreux et subventionner six orchestres au complet, ainsi que de nombreux

scénaristes et compositeurs. Néanmoins, les sommes qu'elle dépense aujourd'hui pour enrichir son programme de service public et s'acquitter de son rôle d'acteur, animateur et médiateur culturel, demeurent considérables. Il faut dire aussi que les programmes culturels sont très suivis: 150 000 personnes en moyenne écoutent chaque jour le 2e programme radio pendant au moins deux heures.

## **La SSR prend très à cœur son rôle et ses obligations dans le domaine culturel**

Par ailleurs, les restructurations entreprises au niveau de l'organisation SF DRS et du programme SF DRS et SR DRS ont été interprétées çà et là comme une manœuvre déguisée pour «dimiter la culture». Mais en y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'il s'agit surtout de déplacements et de regroupements d'émissions, décidés par souci de compétitivité, dans le but de s'ouvrir à un public plus large et de lui donner accès à un programme plus ambitieux, c'est-à-dire plus culturel. Rappelons enfin que depuis la fin de la guerre, et plus encore aujourd'hui, la notion même de culture s'est élargie. Cette évolution, qui reflète l'évolution légitime de notre société,

a forcément des répercussions sur nos médias électroniques.

#### **Consolidation des finances**

Avec des charges s'élevant à 1117 millions de francs (contre 984 millions en 1993), pour 1146 millions de recettes (1065 millions), les comptes 1994 de la SSR dégagent un excédent de recettes de 29 millions de francs (81 millions). Les activités de service public ne visant pas à dégager des profits, cet excédent de l'ordre de 2,5% (7,6%) servira à constituer des réserves (pour diminuer la dette et assurer la transition jusqu'à la prochaine adaptation de la redevance) et à améliorer les programmes.

Ce solde positif s'explique par une gestion économe des ressources, mais aussi par une hausse particulièrement marquée des recettes de la publicité et du sponsoring.



## LES UNITÉS D'ENTREPRISE DE LA SSR

Les activités des unités d'entreprise et leur situation sur le marché sont brièvement analysées ci-après:

### **Schweizer Fernsehen DRS**

#### *1994 – L'année de la reprise*

Les mesures faisant suite à la grande réforme des structures de 1994 ont immédiatement porté leurs fruits: Dotée de nouvelles structures de management – trois départements du programme au lieu de six – la Télévision de Suisse alémanique et rhéto-romane (SF DRS) s'est fort bien comportée sur le marché, gagnant même des parts supplémentaires, et ce sans la baisse de productivité pourtant normale en période de transition.

### **Toute l'activité de l'entreprise tourne autour du programme**

Les objectifs ont été rapidement atteints: compression et décentralisation des structures hiérarchiques, surcroît de responsabilités pour les professionnels du programme, flexibilité des compétences décisionnelles, pour pouvoir réagir rapidement et efficacement aux mouvements du marché. La réforme des structures a aussi été appliquée au secteur de la production, de façon moins spectaculaire mais tout aussi rigoureuse.

Toute l'activité de l'entreprise tourne autour du programme, qu'il s'agisse des rubriques à forte audience, comme le sport, l'information ou le divertissement, ou des émissions culturelles qui donnent à SF DRS une portée plus large et plus internationale.

La conception du programme n'est pas dictée par l'audimat mais par le mandat qui incombe à SF DRS en sa qualité de diffuseur de service public. Les efforts visant à améliorer constamment l'offre de programme passent par l'analyse auto-critique.

Celle-ci repose essentiellement sur trois critères d'évaluation: part de marché, réputation et coût.

– Le critère «part de marché» implique une position forte sur le marché intérieur, autrement dit une présence consolidée du programme qu'il faut conserver, voire développer.

– Le critère «réputation» requiert un programme de qualité proposant une information exhaustive, qui reflète les préoccupations de notre société et auquel les téléspectateurs puissent s'identifier.

– Le critère «coût» tient compte du budget alloué mais aussi de l'utilisation optimale des fonds et de la productivité du personnel.

Ces objectifs ont incité les rédactions – nouvelles ou remaniées – à améliorer encore leurs prestations. Leurs efforts pour innover, se rapprocher du public, acquérir plus de souplesse se sont conjugués avec des formules existantes pour

déboucher sur un programme compétitif et tourné vers l'avenir: amélioration de l'animation, «plan horaire» pour l'identification des émissions et développement de la production suisse.

Ces mesures ont immédiatement été couronnées de succès: SF DRS a gagné un point de pourcentage sur 24 heures et en prime-time (18 – 23 heures), atteignant respectivement 30% et 38% de parts de marché en 1994. Même si cette reprise a commencé en 1993, les résultats de 1994 confirment que le personnel de SF DRS est motivé et perfectible et que la politique du programme, qui mise sur un service public moderne et performant, est sur la bonne voie.

#### *La technique au service du sport*

SF DRS a joué un grand rôle aux Jeux olympiques d'hiver de Lillehammer. La qualité de ses retransmissions sportives est irréprochable. En reconnaissance de sa maîtrise technique, l'entreprise SSR a été chargée de retransmettre l'intégralité des compétitions (descentes et Super G), ce qu'elle considère comme un honneur. Le personnel Production et Technique de SF DRS associé à cette tâche a été vivement félicité pour son travail, digne des plus grands spécialistes.

La collaboration des organisateurs et des sponsors a permis de retransmettre en direct les grands événements sportifs de l'été, comme le





**Reflexe-Journal**

„La Chaux-de-Fonds – ein Porträt“

Über die kulturelle Identität und Entwicklung der Uhrenstadt im Jura

Ausschnitt aus Georges Dessouglavys Fresko von 1950 in der Bahnhofshalle von La Chaux-de-Fonds



Tour de suisse ou les Championnats du monde de football aux USA (malgré la grande distance entre les stades, parfois éloignés de 4000 km).

**Information et culture:  
un changement radical**

Véritables îlots de stabilité au milieu des changements qui ont agité le département «*Information et Culture*» cette année, les émissions d'information «*Schweiz aktuell*», «*Tagesschau*» et «*10 vor 10*» entendent développer encore leur taux d'audience. L'intensité du débat politique en Suisse, la question-clé d'un rapprochement avec l'Europe, ou encore la confrontation politique mise au goût du jour par l'émission «*Arena*» (en tête des émissions politiques 1994), tout ceci a sans nul doute contribué aussi au succès de la rubrique «information».

Quatre nouveaux magazines «*Cineclip*», «*Lipstick*», «*Next*» et «*Quer*», conçus en l'espace de quelques mois, ont été intégrés au printemps 1994 dans le programme. Par la suite, ils ont subi des améliorations et ont été dotés d'un profil plus marqué. Ces magazines ont chacun leur propre style mais se complètent entre eux et forment une unité culturelle du programme SF DRS. Le nouveau «*Rundschau*» a été lancé à l'automne. Il faudra lui laisser un peu de temps pour trouver sa forme définitive, mais l'orientation générale est déjà donnée: approfondissement des thèmes suisses

et des événements de la semaine, compte tenu de la complexité de certaines questions internationales. L'éclairage des causes et des arrière-plans demeure une composante essentielle.

La culture est aussi présente dans des catégories bien rodées, comme les magazines scientifiques ou médicaux «*Netz*», «*Puls*» et «*MTW*». Ces rubriques ainsi que

**L'intensité  
du débat politique  
en Suisse a sans  
nul doute  
contribué au  
succès de la  
rubrique  
«information»**

les rendez-vous «*DOK*» sont parmi les prestations de service public les plus appréciées. Autre contribution culturelle, nouvelle et ambitieuse, la rubrique «*Sternstunden*» traite tous les dimanches matins (depuis l'automne 1994) de thèmes comme la religion, la philosophie ou les arts.

**Fiction et divertissement**

Les productions de musique classique, en tant que programme non-journalistique, ont été rattachées au département «Fiction et diver-

tissement». Relevons tout particulièrement les mises en scène musicales d'Adrian Marthaler et d'Armin Brunner dans «*Concerto grosso*», avec un commentaire d'Urs Frauchiger, qui ont été primées à plusieurs reprises. Téléfilms, séries et émissions folkloriques relèvent également de ce département.

Pour SF DRS, la culture a aussi une vocation populaire et ne doit pas se cantonner aux théâtres et opéras. C'est à l'extérieur, dans les différentes régions de Suisse, que vit cette culture (relayée dans des émissions comme «*Landuf, landab*» ou «*Bsuech in ...*»).

Parmi les grandes innovations de 1994, on mentionnera bien sûr l'arrivée des séries. La première «sitcom», série produite à un rythme industriel, a été victime de notre inexpérience, «*Tobias*» étant regardé sans être apprécié. Mais avec «*Fascht e Familie*», SF DRS s'est rapprochée de ce genre et, mieux encore, de son public. L'autre série, «*Die Direktorin*», coproduite avec ZDF sous la responsabilité de SF DRS, est la première tentative de ce type et s'est immédiatement avérée un succès. Il est dommage qu'on ne puisse pas en produire une suite (contrairement au sitcom).

**De S Plus à Suisse 4**

**Pourquoi une 4e chaîne SSR?**

La Concession SSR du 18 novembre 1992 (entrée en vigueur le 1er janvier 1993) fixe les bases d'une 4e chaîne de télévision:



«La SSR diffuse, par le réseau PTT des liaisons d'apport aux antennes collectives et par des émetteurs terrestres, un programme de télévision national qui puisse, dans la mesure du possible, être réparti entre les régions linguistiques; la SSR doit permettre à d'autres concessionnaires de diffuser leurs programmes sur cette quatrième chaîne. Par ailleurs, une direction des programmes autonome est établie, qui relève directement de la Direction générale de la SSR et qui tient compte des intérêts des régions linguistiques et des autres concessionnaires.»

Le Comité du Conseil central a en conséquence approuvé un budget annuel de 30,6 millions de francs et la création de 74 postes.

#### **Mise en place et lancement de S Plus**

Le programme S Plus destiné à la 4e chaîne a été mis sur pied en un temps record de cinq mois, par une petite équipe polyvalente. Son lancement a eu lieu le 25 septembre 1993. En l'espace de trois mois seulement, la nouvelle chaîne est parvenue à réaliser toute une série d'émissions maison, comme «*Spotlights*», «*Motorshow*», «*Zu Gast bei Dimitri*», «*Formel S*», «*Fax*», «*City Arena*», «*City Polis*», «*Presseapéro*», «*City Arte*», «*City Belladonna*», «*City Bluechips*» et «*Quadro*». Certaines émissions étaient diffusées en mode bi-canal (allemand/français, occasionnellement en italien). A partir de 1994,

le programme s'est étoffé d'émissions en romanche et en anglais. S Plus a été la première à élaborer de nouvelles formes de collaboration avec des tiers et à tester de nouveaux modèles de coopération. Dotées de leur propre concession, les maisons d'édition Neue Zürcher Zeitung AG et Ringier AG ont occupé chacune une tranche fixe dans le programme S Plus, la première avec «*Format NZZ/Swiss made*», la seconde avec «*Cash-TV*».

## **Elaborer de nouvelles formes de collaboration avec des tiers et tester de nouveaux modèles de coopération**

Des contrats de coopération ont aussi été signés avec d'autres éditeurs, des télévisions locales et des entreprises hors-médias.

#### **Fin de l'expérience S Plus**

Bien que S Plus ait déjà atteint 3% de parts de marché au bout de neuf mois (elle s'était fixée un objectif de 5% sur 2-3 ans), l'accroissement du public, et donc des annonceurs, a été très lent, en raison de la saturation du marché. Les éditeurs produisant leurs propres programmes se sont

montrés déçus par la modestie du taux d'audience. Ce problème a encore été amplifié par le fait qu'au lancement, seules 60% de la population alémanique environ pouvait capter S Plus. La presse – à quelques exceptions près – s'est d'emblée montrée très critique, voire négative, à l'égard de la nouvelle chaîne, contribuant à une rapide détérioration de l'image de S Plus. L'obligation de reprendre une partie de la Chaîne sportive n'a pas non plus arrangé les choses, provoquant certains jours des bouleversements dans le programme. Pour couronner le tout, les milieux politiques se sont mis à réclamer une «concurrence interne», créant de fortes tensions au sein du personnel.

A la fin d'avril 1994, un examen complet du concept de S Plus et de son profil de programme a été entrepris. La SSR a également accédé au vœu de Roy Oppenheim, directeur de S Plus, de quitter la tête de cette chaîne dès qu'un nouveau concept aura été mis au point.

#### **Préparatifs de la nouvelle chaîne Suisse 4**

Parallèlement, un groupe de travail a été mandaté pour mener les réflexions nécessaires en vue d'un nouveau départ. Ce groupe opérationnel, dirigé par le directeur de SF DRS Peter Schellenberg, était notamment composé des directeurs TV.



A la mi-juillet, le Comité du Conseil central de la SSR a approuvé le projet du groupe opérationnel pour une refonte de la 4e chaîne qui prendrait la relève de S Plus au printemps 1995, sous le nom de Suisse 4.

## Suisse 4 est conçue comme un complément en prime-time des autres programmes TV de la SSR

D'après ce projet, Suisse 4 est conçue comme un complément en prime-time des autres programmes TV de la SSR. Elle diffuse en outre les rencontres sportives et les grands événements concernant l'ensemble des régions linguistiques (reprise de la Chaîne sportive). La Suisse alémanique a droit à un programme un peu plus étoffé, composé de résumés sportifs, d'émissions de divertissement, de rencontres avec des personnalités, de téléfilms et de séries. Des magazines d'information politique à caractère national ainsi que des productions suisses doublées sont également prévus. Par ailleurs, des émissions seront produites quotidiennement pour la Suisse romande et ponctuellement pour la Suisse italienne.

Fin août, le Comité du Conseil central a appelé le Tessinois Dario

Robbiani, 55 ans, à la tête de la nouvelle chaîne Suisse 4. M. Robbiani était auparavant suppléant du directeur général et responsable du programme d'Euro-news à Lyon.

Concernant la participation de tiers au programme de Suisse 4, un accord de principe a été conclu le 22 novembre entre la SSR et le groupe Presse-TV (PTV). Presse-TV, une société anonyme de producteurs privés réunissant la NZZ AG, Ringier AG et la Development company for television program (compagnie germano-japonaise), a adressé une demande de concession au Conseil fédéral. La société est ouverte aux autres éditeurs suisses qui souhaiteraient participer au programme Suisse 4. Fin 1994, l'intégration de l'offre PTV dans la grille des programmes était pratiquement au point et ne nécessitait plus que l'aval du Conseil fédéral. PTV sera surtout présente en fin de semaine et le lundi. Cet accord a mis la nouvelle chaîne SSR sur les rails.

### **Schweizer Radio DRS**

Les préparatifs en vue d'une refonte radicale du programme à l'enseigne de «Radio 95» avaient la priorité absolue à la Radio de Suisse alémanique et rhéto-romane (SR DRS). Il lui a donc fallu renoncer pour 1994 à toute action spectaculaire dans le domaine du programme.

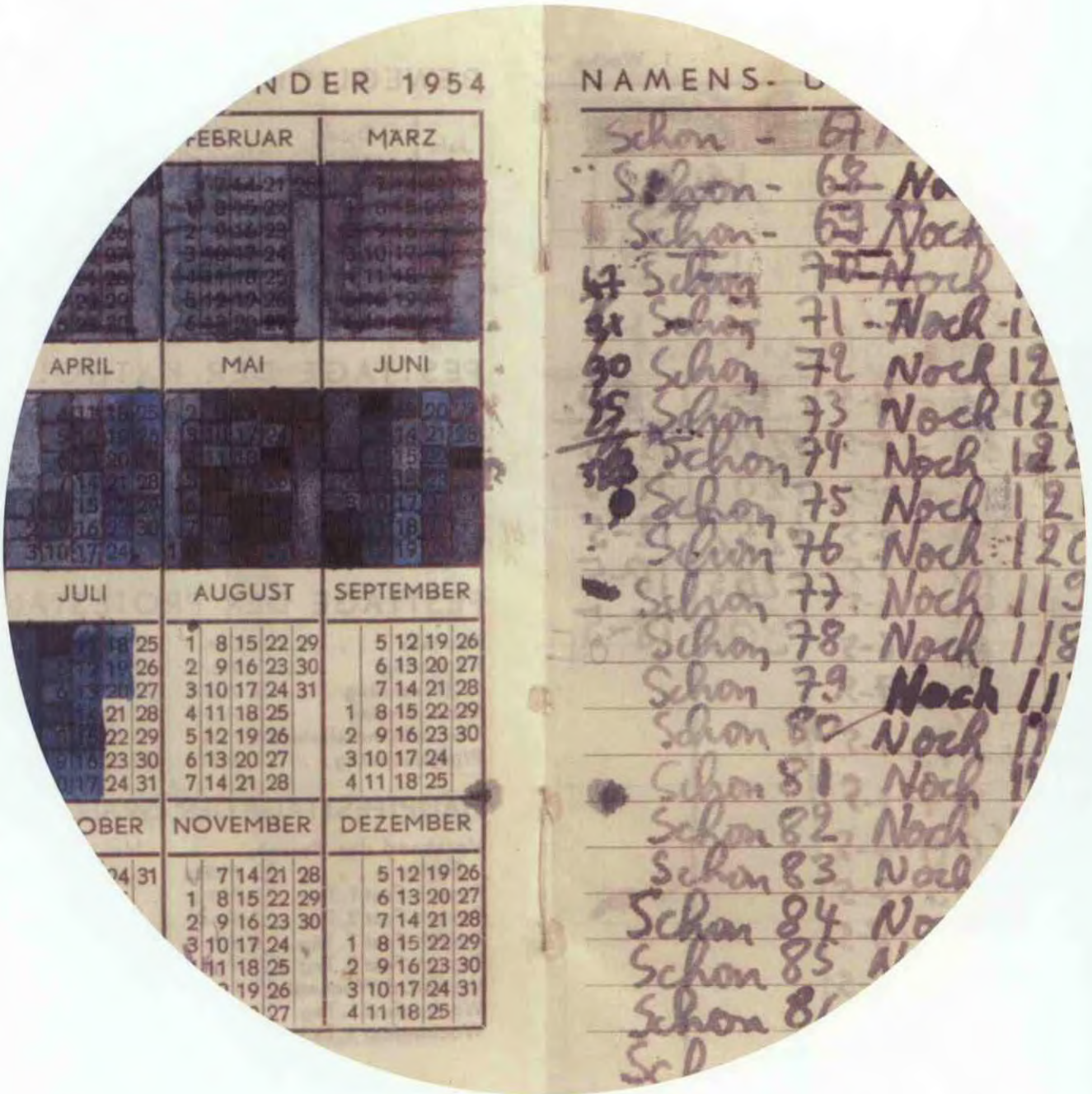
### **Une position de leader**

Les émissions d'information de SR DRS sont les garantes de sa réputation et de sa crédibilité. C'est pourquoi la radio alémanique fait tout pour conserver sa prédominance dans ce domaine et s'efforce d'apporter une contribution impartiale, nuancée et approfondie au débat politique. On citera à titre d'exemple les émissions spéciales réalisées à l'occasion des votations populaires ainsi que l'émission-débat «*Streitpunkt eins*» introduite en 1994 et diffusée une fois par semaine à différentes heures.

Les prestations de programme dans le domaine culturel contribuent elles aussi à l'image de SR DRS. C'est ainsi que DRS 2 s'est retrouvée l'an dernier sous le feu des projecteurs: Les coupures budgétaires et les regroupements de rubriques prévus ont suscité de vives réactions au sein d'une large partie du public, aux chambres fédérales et, plus encore, parmi les personnalités culturelles du pays (cf. remarques ci-dessus).

Il ne faut pas pour autant oublier les contenus culturels véhiculés par DRS 1 et DRS 3, qui contribuent eux aussi à l'image positive de SR DRS en tant que «*média culturel*». Entrent notamment dans cette catégorie, les concerts co-produits par DRS 1 ou les émissions «*Input*» et «*Fokus*» de DRS 3.





**52 beste Bücher**

Mariella Mehr: „Zeus oder der Zwillingston“

Corina Caduff spricht mit der Autorin über ihren neuen, vielschichtigen Roman, der den Todesarten in der Psychiatrie und zugleich der Unsterblichkeit der Mythen nachgeht

Ausschnitt aus dem 1954er Kalender des Roman-Protagonisten Gilbert Tassaux



### ***Rester en tête du peloton***

En 1994, SR DRS a réussi à conserver sa position par rapport à l'année précédente et à ses concurrents, sur un marché encore en expansion. Cette stabilité se reflète surtout dans les parts de marché, la durée d'écoute de SR DRS ayant légèrement augmenté et sa pénétration quotidienne légèrement diminué. Face à la multiplication des chaînes commerciales, qui proposent un programme musical souvent uniforme, SR DRS s'en tire plutôt bien, compte tenu du vaste mandat de prestation qui lui incombe et de la diversité de son programme.

## **Les auditeurs apprécient un profil musical bien défini**

Mise à part l'information, les auditeurs s'intéressent surtout aux émissions de type débat ou animation dans lesquelles ils se sentent impliqués ou intégrés. Ils apprécient aussi un profil musical bien défini; à cet égard, la programmation musicale assistée par ordinateur devrait permettre de répondre encore mieux à leurs attentes. Quant à la notion de proximité propre à un programme généraliste, elle s'exprime à travers les émissions de conseils et de services et bien entendu les journaux régionaux.

### ***Gestion des ressources***

Vu les contraintes financières auxquelles elle est soumise, SR DRS doit gérer ses ressources de façon aussi rationnelle que possible. Elle ne doit pas pour autant perdre de vue son objectif premier, qui est le mandat de prestation. Dans ces conditions, les possibilités d'obtenir des ressources supplémentaires par le biais du sponsoring sont très limitées. Parmi les mesures de rationalisation prévues, la modernisation des moyens de production et la création de secteurs prioritaires arrivent en tête. La dernière mesure citée a toutefois provoqué quelques remous politiques au niveau local.

### ***Perspectives d'avenir***

SR DRS a engagé une réflexion méthodique sur ses perspectives d'avenir, en conformité avec la planification stratégique entreprise au niveau de la Direction générale. Sa réflexion se fonde sur le fait que les trois programmes généralistes diffusés aujourd'hui dans chaque région sont et demeureront un élément essentiel du mandat de prestation, mais devront un jour ou l'autre être complétés par des programmes thématiques.

## **Télévision suisse romande**

### ***Fortifier l'image***

La TSR a organisé la célébration du 40e anniversaire de sa création, de manière à y associer le public en général, mais aussi les leaders

d'opinion. La réussite du premier objectif s'est manifestée en particulier par le succès de l'opération Portes Ouvertes (27 000 visiteurs en un week-end), de l'émission Romands d'Amour (destinée au public plus âgé) et la revue du 40e qui, malgré son caractère interne, a connu un retentissement inattendu dans toutes les couches de la population. Du côté des leaders d'opinion, l'Agenda historique du 40e a valu à la TSR plusieurs centaines de témoignages de sympathie de personnalités politiques et culturelles de premier plan.

Le programme TSR 1994 a mis l'accent sur la proximité et le dialogue avec les téléspectateurs. Le recentrage des émissions d'information sur les sujets régionaux et nationaux, la création d'une émission proche des milieux artistiques et culturels romands (Sortie Libre), le succès grandissant des débats politiques en prime time, et beaucoup d'autres éléments de même nature font que le téléspectateur perçoit toujours mieux notre télévision comme partie intégrante de l'identité romande.

La création d'une cellule interactive, avec la participation d'une société privée, a permis à la TSR de développer le dialogue téléphonique avec les téléspectateurs sur une échelle inconnue jusqu'alors (un million d'appels en trois mois pour l'émission «TV à la carte»).



### **Affermir l'audience**

Les objectifs d'audience 1994 ont été atteints en prime time, avec une part de marché de 38%, chaîne sportive comprise; en revanche, la part de marché sur 24 heures (32%) est inférieure d'un point aux objectifs et la pénétration (58%) de deux points.

Ces écarts ne sont pas inquiétants, d'autant moins que l'année finit sur un trend positif qui se poursuit sur janvier 95.

Au quatrième trimestre 1994, la pénétration TSR est ainsi de 62%, la part de marché sur 24 heures de 34% et en prime time de 38%. Ces chiffres dépassent les objectifs, ainsi que les résultats des années précédentes à la même période.

C'est au mois de juillet que la TSR a connu une petite baisse, en raison de la programmation sur S Plus de certains matches de la coupe du monde de football, qui ont révélé une réaction de rejet des Romands à l'égard de ce quatrième canal SSR, considéré comme exclusivement alémanique. Le concept de Suisse 4 devrait éliminer ce handicap à l'avenir.

Le programme généraliste équilibré de la TSR, offrant tous les jours de la semaine des programmes maison aux meilleures heures d'écoute, satisfait presque exactement les attentes des Romands en matière d'information, comme le démontrent les enquêtes qualita-

tives. Reste à dynamiser davantage le divertissement, même si ce secteur a déjà montré une belle vitalité en 1994 («Double Six», «TV à la carte», «Oh! les filles», par exemple).

Au niveau promotionnel, le succès de «Hublot» (50 000 cartes postales en fin d'année) confirme que ce magazine tous-ménages financé par la publicité atteint son but; les manifestations du 40e ont également atteint le leur.

### **Améliorer l'efficacité**

La transformation de l'exploitation, de la scénographie et du pool des réalisateurs, journalistes et assistants en «profit centers» dans le cadre de l'opération «franc pour franc» a responsabilisé les producteurs en matière financière.

Une planification rigoureuse a également contribué à une productivité accrue. En comparant, d'une part, les heures de collaborateurs directement affectées à la production et, d'autre part, le volume des salaires et honoraires correspondant, y compris les factures des entreprises extérieures auxquelles la TSR a recours, on constate une amélioration de la performance de 2,5 millions de francs de 1993 à 1994. Des gains aussi spectaculaires ne seront pas faciles à répéter à l'avenir!

### **Préparer l'avenir**

Un programme de formation au management (*Forma*) adressé à

plus de 200 collaborateurs de la TSR est en cours. Par petits groupes de composition variable, les bénéficiaires de cette formation (cadres hiérarchiques et opérationnels au sens large) participent chacun à trois modules de plusieurs jours, au cours desquels ils sont initiés à un esprit de management TSR, à la direction par objectifs, et à l'évaluation de la performance des collaborateurs. Le directeur de la TSR s'implique personnellement auprès de chacun de ces groupes.

## **Le dialogue avec les téléspectateurs a atteint une échelle inconnue jusqu'alors**

Enfin, la direction de la TSR pratique une analyse systématique de l'évolution de son marché, aussi bien sur le plan technologique que sous l'angle du marketing, et en tire des conclusions stratégiques en liaison avec la Direction générale et les organes institutionnels: une politique d'information locale plus ciblée, de rapprochement avec les télé réseaux romands, ainsi que la recherche d'alliances avec des partenaires francophones pour une diffusion par satellite de diffusion directe, en sont quelques fruits de l'année 1994.



## **Radio suisse romande**

Une année de succès, de décisions importantes et de changements majeurs, telle peut être qualifiée l'année 1994.

### *Une belle progression d'audience*

Tout d'abord, nous avons enregistré une progression d'audience nette et réjouissante (+6% en parts de marché et +1% en pénétration). Cette évolution a reflété le succès de nos initiatives de programme et des modifications apportées à nos grilles : lancement d'une nouvelle offre complémentaire avec «*Option Musique*», nouveau journal du matin avec ouverture de l'antenne à 5 heures, nouvelle grille de La Première avec notamment une programmation spéciale pour le week-end («*La tête ailleurs*»), divers aménagement sur Espace 2 et Couleur 3. Cette dernière, qui réussit à tenir le cap de l'originalité et de la qualité unique dans son genre, a combiné, en trois temps forts, la séduction, le métissage et l'étrange. La démarche a en outre été conjuguée avec quelques opérations spéciales et un succès grandissant de la diffusion du programme sur Lyon.

D'emblée, le public a accueilli très favorablement ces innovations, bien que notre audience demeure encore trop faible dans les centres urbains, en particulier Genève et Lausanne.

Mais ce reflet ne serait pas complet sans le rappel de l'impressionnant

succès de la «*Schubertiade*», qui a drainé à Vevey quelque 35 000 personnes accourues à cette grande fête populaire de la musique classique, ni sans la référence à la 6<sup>e</sup> édition de la Patrouille des glaciers, à laquelle ont participé une quarantaine de collaborateurs de la RSR, dont une équipe en compétition. On ne saurait non plus oublier la collaboration avec nos confrères de la Communauté des radios publiques de langue

## **L'évolution reflète le succès de nos initiatives de programme**

française – Radio France, la RTBF et Radio-Canada – qui sont des partenaires stimulants et de référence. Avec eux, nous avons réfléchi à la vocation des radios de service public, rendu hommage à Voltaire, valorisé un certain nombre d'écrivains de langue française, favorisé les talents nouveaux de la chanson française.

Toute cette activité programmatique a été soutenue par un effort de promotion accru, bien qu'encore insuffisant, même si un tram des Transports publics genevois décoré aux couleurs de la RSR a été fort remarqué. Il est, en effet, devenu évident que sur un marché aussi concurrentiel que le marché romand, il n'est plus possible de se contenter de réaliser de bons

programmes sans le faire savoir activement!

### *La structure d'entreprise n'exclut pas*

#### *la culture d'entreprise*

Il y a un peu plus de deux mille ans, Lao Tseu suggérait que «seul celui qui sait où il veut aller est certain d'y parvenir». C'est dans cette optique que nous avons élaboré un Projet d'Entreprise définissant nos grandes orientations et réunissant nos plans d'action. Cet instrument de travail tente notamment de relayer les deux objectifs majeurs fixés lors de la restructuration de la RSR de 1992: le renforcement de notre identité et la rationalisation de notre fonctionnement.

C'est dans cette optique que nous avons développé une politique de complémentarité et de décloisonnement entre les chaînes et les programmes, décidé d'une relève trop longtemps négligée et pourtant indissociable du dynamisme nécessaire à une entreprise de radiodiffusion.

### *Rigueur et rationalisation*

Les contraintes budgétaires et les conditions d'exploitation des radios de la SSR, bien qu'encore favorables en comparaison de celles de nombreuses entreprises de ce pays, nous ont toutefois amenés à un certain nombre de mesures de rigueur et de rationalisation. Désormais, nos collaborateurs savent qu'il leur faut être animés d'un souci



SR DRS 3 - 20:00



**Folk Special**

Musik, Interview mit Richard Thompson und Konzerthinweise  
*Putto (oder Amorette) mit Alphorn*



permanent d'économie sans toutefois affaiblir leurs prestations. Ainsi, de 1993 à 1994, nous sommes parvenus à comprimer, sur La Première, les coûts de la programmation musicale de 17% et de la production technique de 10%. Sur Espace 2, le budget (sans les orchestres) a été ramené de 13,1 millions en 1992 à 10 millions en 1995, alors que l'effectif en personnel (comptabilisé en «capacités») a diminué de 32%, soit un effectif correspondant à une trentaine de personnes à temps plein. D'autre part, pour pouvoir développer les diverses initiatives programmatiques évoquées plus haut, nous avons dû agir sur d'autres genres de coûts. Ainsi, nous avons développé les «fonctions mixtes», consistant à élargir le champ d'activité des collaborateurs du secteur technique, comprimé le personnel soit par le jeu des départs non remplacés, soit par la suppression d'émissions réalisées à l'extérieur des studios ou la compression des équipes.

Parallèlement à ces replis budgétaires, qui ramènent notre marge de manœuvre à une dimension de plus en plus étroite, nous avons systématiquement optimisé nos ressources : les recettes de parrainage ont sensiblement progressé, la commercialisation de nos archives a été intensifiée, l'exploitation des cassettes d'émissions plus économiquement sous-traitée, les contrats de licence développés. Ainsi, après le disque «Les bruits de l'Histoire», traitant des droits de l'homme,

nous avons, sous le titre «Le Pain de la veille», édité, avec la collaboration du Musée d'Ethnographie de Genève, du Musée de l'Elysée de Lausanne et de la Coordination scolaire romande, un CD regroupant un certain nombre de documents essentiels de la période 1939 – 1945. Nous avons également poursuivi, sur le plan interne, notre préparation à la mise en œuvre du projet *Opera*, c'est-à-dire du regroupement de la RSR au studio de Lausanne. Nous avons

## La concurrence de plus en plus active nous demandera de grands efforts

par ailleurs intensifié notre politique de communication, en particulier par le développement des publications «*L'Espace Radio*», «*Hors Antenne*», l'édition d'une plaquette promotionnelle et l'installation de colonnes Morris dans les studios.

Dans ce contexte, sont demeurés et demeurent encore un certain nombre de contraintes et d'enjeux : le passage à une technologie nouvelle qui nous demandera évidemment de grands efforts financiers et d'adaptation professionnelle, la menace d'une concurrence de plus en plus active, la nécessité d'une relève et d'une formation

professionnelles nous permettant impérativement de rester leaders sur notre marché, une capacité d'adaptation rapide et efficace de nos programmes aux attentes de l'auditeur.

La SSR s'était fixé pour buts, en 1994, de fortifier son audience, d'améliorer son efficacité et de préparer son avenir. La RSR s'est efforcée d'atteindre avec succès, elle aussi, ces objectifs. Elle y est partiellement parvenue grâce à l'engagement d'une équipe de direction motivée et soudée, grâce également à la prise de conscience et la volonté d'un grand nombre de ses collaborateurs.

### **Radiotelevisione svizzera di lingua italiana**

#### **Deux étapes décisives dans la politique audiovisuelle**

L'an dernier, deux décisions de portée politique ont été prises en faveur des médias SSR de langue italienne (RTSI).

D'une part, le Conseil fédéral a demandé que le premier programme radio du Tessin, Rete 1, soit diffusé sur tout le territoire national. Ainsi, le nord des Alpes captera enfin la radio de la troisième langue nationale, ce qui rétablira l'équilibre régional-linguistique: cela fait des années en effet que les premiers programmes OUC des deux autres régions sont diffusés en Suisse méridionale. Les quelque



400 000 auditeurs italophones vivant au nord des Alpes voient un vieux rêve se réaliser. Quant à RSI, elle se réjouit de voir son auditoire augmenter ainsi.

D'autre part, un accord a été signé entre l'Italie et la Suisse au cours de la deuxième moitié de 1994, en vue d'une coordination des fréquences TV. Cela signifie qu'à partir de 1995, les émissions de la Televisione svizzera di lingua italiana TSI pourront à nouveau être suivies dans les sept provinces de l'Italie du nord – de la Lombardie au Piémont. TSI touchera ainsi un public potentiel de plus de quatre millions de personnes. Rappelons que pendant sept ans, le sud de la Suisse a été arrosé par plus de 180 000 heures de télévision italienne par an, sans que TSI soit autorisée à faire de même en sens inverse.

#### **Televisione svizzera di lingua italiana**

##### **Objectif 1994: Proximité avec les téléspectateurs**

Pour pouvoir atteindre ce but dans le secteur Information, TSI a cherché de nouvelles formules «d'infotainment», sans renoncer aux impératifs de qualité qui caractérisent une entreprise de service public. Il n'était donc pas question que ses documentaires et autres émissions-débat se mettent à faire du sensationnel ni que le divertissement devienne une fin en soi. Les équipes ont en outre été encouragées à sortir du studio pour partir

filmer dans les installations extérieures, dans le dépôt CFF de Bellinzona, à Biasca, etc. Les nouvelles émissions ainsi conçues, «999», «FAX», et «Sassi grossi», font directement participer le public. Un petit film présente chaque fois le thème abordé (nouvelle transversale à travers les Alpes, casinos, téléphone rose, etc.) qui est ensuite commenté en direct par les invités et débattu avec les téléspectateurs.

TSI a par ailleurs renforcé sa participation aux grands événements de portée nationale organisés dans la région, comme le Festival du film de Locarno, le Festival du film pour la jeunesse de Bellinzona et plusieurs festivals de jazz et de musique classique. Elle a aussi cherché des moyens d'impliquer le public dans le secteur du divertissement, par le biais de l'interactivité (jeux informatiques, participation par ordinateur à des émissions en direct, choix du dénouement d'un téléfilm). La formule s'est avérée un succès. En confiant l'animation de ces émissions à des stars comme Brigitte Nielsen ou Joe Squillo, la TSI a encore augmenté leur taux d'écoute.

Diffusé en début de soirée pendant les fêtes de Noël, le jeu «Teletombola» a été très suivi. Dans un autre registre, l'émission internationale de bienfaisance «Telethon» créée par l'Américain Jerry Lewis a remporté un succès ines-

compté en Suisse méridionale, où elle est maintenant bien implantée.

#### **Profil des programmes et position sur le marché**

Lors des sondages, les programmes de TSI ont obtenu de bonnes appréciations comme «compréhensibles», «informatifs», «suisse» et «intéressants». A noter que sur le plan du divertissement, de la spontanéité et de la neutralité politique, la Televisione svizzera di

## **Impliquer le public par le biais de l'interactivité**

lingua italiana est mieux notée que les programmes TV des deux autres régions linguistiques.

L'audience TV dans le sud de la Suisse a légèrement diminué par rapport à l'an passé (passant de 153 à 149 minutes par jour). La part de marché de TSI sur 24 heures, établie à 26%, a également diminué de 1%.

Parmi les chaînes concurrentes diffusées par l'Italie, seule RAI 1 parvient tout juste à augmenter sa part de marché (2%), les autres enregistrent un recul d'au moins 1%. En prime-time (18-23 heures), TSI a compensé son recul de 1% par une amélioration de 1% enregistrée par la Chaîne sportive.



Tout bien considérés, ces résultats sont plutôt positifs compte tenu de la vigueur et parfois même de l'agressivité que déploient les télévisions étrangères. Il faut une bonne dose de créativité et d'innovation pour arriver à occuper un terrain aussi convoité.

### **Radio svizzera di lingua italiana**

#### ***Un programme qui coule de source***

L'introduction du système *Radioflusso* dans la nouvelle grille de Rete 1 a été l'un des points forts du programme RSI en 1994.

Ce système repris des Etats-Unis et adapté à nos propres besoins est une sorte de grille très souple, dépourvue des habituelles restrictions. Les seuls rendez-vous fixes sont les actualités qui rythment le déroulement de la journée.

La radio devient ainsi un «*Mood and news medium*» caractérisé par la spontanéité. Chaque jour, une équipe part en reportage puis se branche en direct et de façon informelle sur le programme.

Mobilité et proximité sont les deux facettes de *Radioflusso!*

Autre mesure destinée à se rapprocher de l'auditoire, la musique de divertissement et l'animation ont été adaptées au goût du jour. RSI a en outre gagné le pari qu'elle s'était fait de développer la participation et l'engagement du public par des actions ponctuelles. «*Na storia in poch righ*» invite tous

les auditeurs et auditrices à participer à un concours de rédacteur radio. Chacun peut ainsi rédiger le synopsis d'une pièce radiophonique (60 lignes maximum) et un jury récompense les meilleurs d'entre eux (il en a déjà reçu plus de 600). Les récits sélectionnés sont transformés en pièces radiophoniques et les 80 meilleurs publiés dans un livre. Son succès en librairie montre que cette combinaison de médias est une réussite.

## **Les seuls rendez-vous fixes sont les actualités qui rythment la journée**

#### ***Succès sur le marché***

La part de marché de RSI a progressé d'un pour-cent par rapport à 1993, avec une durée d'écoute globale légèrement meilleure et une pénétration quotidienne un peu plus faible. On constate à l'échelon national une baisse du taux de pénétration des premiers programmes pendant la pause de midi, le nombre de personnes écoutant la radio à cette heure ayant diminué par rapport à 1993. Cette tendance indique qu'une nouvelle génération prend progressivement la relève. Alors que l'ancienne génération avait l'habitude d'écouter la radio à midi, cette habitude se perd chez les

plus jeunes, soit parce qu'ils ont déjà entendu les nouvelles du jour au lever, soit parce que les chaînes TV sont de plus en plus nombreuses à proposer un programme dès midi ou même avant. Malgré tout, Rete 1 a réussi en moyenne à toucher, un jour ouvrable, près de la moitié de la population écoutant la radio (à partir de 15 ans).

En outre, près d'une personne sur dix écoute Rete 3 et un peu plus de 1% se branche sur Rete 2.

La progression de la part de marché RSI (qui passe de 52 à 53%) est imputable à Rete 1 uniquement. Le programme *Live Radio* de Rete 1 a renforcé le professionnalisme de ses collaborateurs et a permis de faire des économies, grâce notamment aux nouvelles techniques de production (comme MPS, programme de compagnie produit avec un système de banque de données musicales assisté par ordinateur).

#### ***Création d'une plus-value***

Comme le montrent les comptes annuels, la Radio svizzera di lingua italiana est parvenue à augmenter sa productivité tout en diminuant ses coûts, grâce aux prouesses de son personnel. Cette forme de «plus-value» s'explique aussi par les effets de synergie entre radio et télévision que RTSI recherche et exploite systématiquement.





**Baraka**

Le Festival international de la bande dessinée de Sierre rend hommage cette année à l'humour et aux coups de crayon des femmes auteurs de BD; Ana Mirallés, dessinatrice de «Eva Medusa», est présente en Valais comme plusieurs de ses consoeurs  
*Extrait de la bande dessinée «Eva Medusa»*



### **Radio rumantsch**

Pour Radio rumantsch, 1994 a aussi été une année positive. Elargi à la matinée et désormais diffusé 10 heures par jour, le programme radio a été très bien accueilli dans les Grisons. RR est parvenue à fidéliser davantage un public traditionnaliste, voire légèrement conservateur, tout en séduisant un nouvel auditoire plus jeune et plus dynamique avec ses émissions diffusées tôt le matin, en fin d'après-midi et en soirée. Ce faisant, elle a accru sensiblement son auditoire, comme le montre une étude détaillée menée par la SSR. Avec un taux d'écoute de 65%, RR est sans conteste la 1ère radio des auditeurs romanches dans les Grisons!

Quant à sa pénétration quotidienne, RR a enregistré en l'espace de deux ans une croissance nette de 10% auprès des personnes maîtrisant le romanche parlé et écrit, ce qui la place pratiquement au rang de 1ère radio locale des Grisons. Comme elle couvre complètement la partie romanche des Grisons, RR peut se targuer d'avoir amélioré la compréhension entre les différents dialectes de Rhétie et d'être devenue le média privilégié des Rhéto-romans.

Grâce au câble, l'intégralité du programme RR peut désormais être captée à l'extérieur des Grisons, dans le Mittelland, ce qui devrait renforcer les liens entre la diaspora et son canton d'origine.

La dernière extension du programme visait à augmenter le temps de présence quotidien de RR.

Il en est résulté, provisoirement du moins, une légère diminution du programme parlé (35% de productions maison). Les fonds supplémentaires débloqués par la Direction générale vont permettre de créer deux nouveaux postes de correspondants à Scuol et Ilanz, ce qui permettra de développer l'information régionale et locale. Dans le secteur culturel – partie essentielle de son programme – RR mène un travail de fond pour faire connaître la musique locale.

## **Dans le secteur culturel**

### **RR mène un travail de fond**

C'est ainsi qu'elle a beaucoup soutenu, ces dernières années, la production de supports sonores en collaboration avec des chorales, groupes et orchestres rhéto-romans.

Le nouveau système de diffusion *Studer-Numisys II* s'est révélé tout à fait fiable à l'usage. Il exige toutefois une grande flexibilité de la part des collaborateurs au programme ainsi que la volonté, de la part des techniciens et informaticiens, de se perfectionner. Par souci de réduire les coûts de production, RR a introduit en février 94 une émission DJ produite sans assistance technique.

RR poursuit ses efforts pour devenir un programme généraliste moderne à l'intention de la population rhéto-romane de Suisse. D'après un récent sondage, le public trouve son programme varié, moderne, proche des auditeurs et apprécie sa ligne claire et indépendante. RR entend poursuivre dans cette voie. Grâce à une nouvelle technique de diffusion, le programme devrait bientôt pouvoir être capté dans tout le pays. Les trous qui subsistent dans la grille et qui sont actuellement comblés par SR DRS devront peu à peu être remplacés par des productions maison.

### **Televisiun rumantscha**

1994 a été une année de profonds changements pour la télévision rhéto-romane. Les organes compétents de la société régionale DRS ont délégué à la CRR la réalisation des émissions TV en romanche diffusées sur le canal SF DRS: ces dernières seront désormais réalisées par les Romanches sous leur propre responsabilité. En outre, la présence de la Televisiun rumantscha sur le canal SF DRS est passée de une à quatre fois par semaine. Le magazine d'information «Telesguard», sous-titré en allemand et diffusé en début de soirée le lundi, le mercredi et le vendredi, devrait toucher entre 200 000 et 300 000 téléspectateurs. Le sous-titrage permet à une grande partie de la population de mieux prendre conscience du quadrilinguisme



suisse et de s'intéresser à la quatrième langue nationale. Le magazine «*Cunstrasts*» diffusé le dimanche après-midi a été bien reçu par la population romanche, bien qu'il soit encore en période de rodage.

### **Radio suisse internationale**

#### *Des ondes courtes aux satellites – une dynamique progressive*

1994 a marqué le lancement d'une nouvelle stratégie pour la seconde moitié des années 90. SRI a engagé ce processus de transformation unique et inédit, mue par la volonté de rénover de fond en comble son programme, son organisation et son infrastructure. Mais elle s'est trouvée au même moment confrontée à de graves problèmes de financement. Les mesures d'économie annoncées par la Confédération n'auguraient rien de bon et menaçaient les objectifs que SRI s'était fixés dans les secteurs-clés. Malgré ces aléas, SRI a poursuivi ses rénovations, consciente que son avenir dépend d'une réorientation complète, quel que soit le mode de financement. Fort heureusement, les Chambres fédérales ont refusé de couper les vivres à la radio suisse de portée internationale.

Dans sa stratégie à long terme, SRI entend exploiter au maximum ses points forts au sein d'un marché audiovisuel moderne et international. Sa force réside dans son indépendance journalistique, dans

le label de qualité suisse apposé sur ses programmes et dans le fait qu'elle soit la seule radio suisse à être captée à travers le monde. Même après le tournant radical pris en 1994, les ondes courtes demeurent le principal moyen de réception de ses émissions dans le monde – et parfois encore plus qu'avant. Mais elles ne sont plus un moyen de diffusion compatible avec l'image que SRI veut donner d'elle-même. Quant au programme, il s'ouvre de plus en plus à des thèmes spécifiquement suisses, même si les actualités internationales restent un élément important.

## **La seule radio suisse à être captée à travers le monde**

Au printemps 1994, SRI a lancé ses deux premiers programmes en continu par satellite: la Chaîne francophone en mai et la «*English Channel*» en juin. Les chaînes germanophone et italophone devraient suivre fin 1995/début 1996. La chaîne anglophone par excellence de SRI s'appelle «*Swiss Radio International*» et propose toutes les heures, 30 minutes d'actualités internationales «*NewsNet*» et 30 minutes de sujets d'approfondissement sur la Suisse «*FeatureNet*». Ses horaires de diffusion sont adaptés aux différents continents. En Europe, elle est diffusée via *Astra*.

### **Nouvelles prestations – nouveaux partenaires**

De plus en plus de Suisses de l'étranger s'intéressent à la vie politique de leur pays d'origine et exercent leur droit de vote par correspondance. SRI a donc régularisé et élargi son service expérimental de cassettes électorales en fonction des votations fédérales. Au cours de 1994, le nombre d'abonnés aux cassettes est passé de quelques centaines à plus de 2.300. Pour pouvoir aussi distribuer ces cassettes en Suisse, SRI s'est associée à l'Institut du Film qui propose des programmes SRI sur supports sonores dans son service d'abonnement pour les enseignants.

Grâce au satellite, SRI a sensiblement amélioré ses activités dans le domaine du «rebroadcasting» (reprise de programmes par des radios étrangères). En France, le nombre de stations reprenant les programmes SRI a pratiquement doublé. En Italie, SRI a gagné un important auditoire grâce à la collaboration de 30 stations locales. Le service de télévision financé par la Commission de Coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger (*CoCo*) a étoffé son magazine mensuel en anglais «*SwissWorld*» par des éditions en allemand, français, italien et espagnol, sur la base d'un accord avec *Euronews*. Dans le domaine musical, SRI a élaboré un concept intitulé «*SRI Selection*» destiné à promouvoir – en collaboration étroite avec des maisons de produc-



tion suisses – la création musicale suisse à l'étranger. Pour ce faire, elle a mis à profit les relations qu'elle entretient depuis des années avec plus de 1 000 stations radio dans tous les continents.

SRI est la seule radio en Suisse à diffuser des actualités en anglais toutes les heures et 24 heures sur 24. Vers la fin de l'automne, elle a lancé un service en anglais d'actualités par téléphone, destiné surtout aux fonctionnaires internationaux et aux touristes étrangers. Par ailleurs, une formule de partenariat avec des organisations privées est à l'étude, en vue d'une meilleure desserte radio des auditeurs de langue étrangère (surtout anglophones) dans les grandes agglomérations et les centres touristiques.

#### **Numérisation des techniques de production**

Le «concept de production 98» vise la production numérique intégrée dans le programme ainsi que l'automatisation des régies. En choisissant le système français «Dalet» – une acquisition déterminante pour l'avenir – SRI a posé les bases d'une réorientation hyper-moderne dans le domaine de la production et de la continuité. Dans le même temps, elle a procédé à une réduction du personnel technique pour augmenter les capacités au programme.

SRI a réduit son utilisation des ondes courtes en Europe; les émetteurs OC disponibles en Suisse

et à l'étranger sont donc destinés essentiellement à la diffusion du programme intercontinental en Afrique, en Asie et en Amérique latine et à la couverture de base des Suisses de l'étranger. En été, SRI a mis en exploitation une station relais OC à Montsinéry en Guyane française, pour tenir compte de deux impératifs stratégiques: renforcer la position de SRI dans des zones cibles prioritaires pour les ondes courtes et soutenir dans les autres régions le passage systématique à la couverture satellite.

## **La seule radio en Suisse à diffuser des actualités en anglais toutes les heures**

Avec les PTT, elle a analysé l'efficacité du relais Montsinéry sur une assez longue période et a noté une nette amélioration de la qualité de réception sur tout le continent américain ainsi qu'en Afrique et en Australie.

#### **Télédiffusion**

La décision du Conseil fédéral de supprimer la Télédiffusion n'est toujours pas tombée en 1994. Il n'est pas encore certain que les Telecom PTT soient en mesure, d'ici la suppression de la TD en 1997, de trouver des solutions

valables pour couvrir les zones desservies par la TD. La SSR a insisté sur le fait que l'abandon de la TD ne devait en aucun cas nuire à la couverture de base radio. Elle a clairement fait savoir, tout au long des négociations, que les régions de montagne et les zones touristiques notamment dépendent encore largement de la TD et que la SSR ne veut ni ne doit ignorer ces auditeurs.

#### **Coordination nationale et services**

CNS est une unité logistique autonome au sein de la SSR. Son rôle est de fournir les services demandés de façon aussi fiable, rapide et efficace que possible, pour permettre aux unités d'entreprise radio et TV de s'acquitter correctement de leur mandat.

La gestion du studio du Palais fédéral est une partie importante de son activité. En 1994, plus de 2 000 émissions y ont été produites, soit en moyenne 6 émissions par jour, week-ends et jours fériés compris. Un grand nombre de sujets *ENG* y ont également été produits. Le Swiss News Exchange, qui coordonne les échanges de programme entre les régions linguistiques, a traité 5 500 sujets, soit 15 par jour en moyenne. Le service Eurovision-News-Exchange a reçu quelque 18 000 sujets étrangers et le Eurovision-Programm-Exchange 440 émissions complètes. Le service d'échange Euroradio





**Disques en lice**

«L'Arlésienne», opéra de Georges Bizet d'après un conte tiré des «Lettres de mon Moulin» d'Alphonse Daudet  
«Arlésienne» par Pablo Picasso, 1958, (extrait)



a repris quelque 1200 heures de concerts à l'étranger et le centre de coordination technique a traité environ 30000 commandes de lignes.

L'année a été marquée par de grandes opérations comme la rencontre des présidents Clinton et Assad à la mi-janvier 1994 à Genève et, quelques jours plus tard, la visite d'Arafat au World Economic Forum à Davos. 200 collaborateurs ont été mis à contribution pour les Jeux olympiques d'hiver à Lillehammer. La retransmission des courses de descente au Kvitfjell, que les organisateurs avaient confiée à la SSR, a valu un concert de louanges à notre équipe.

a aussi apporté une grande satisfaction professionnelle.

Un gros travail a dû être fourni pour améliorer l'infrastructure de CNS, en particulier les moyens de production du Palais fédéral, les systèmes de liaison via satellite, l'équipement informatique et les bureaux des correspondants étrangers. L'objectif visé – réduire le coût des liaisons avec les installations extérieures – a été atteint plus vite que prévu, grâce à la mise en exploitation de la station terrienne mobile Flavia 1.

## En 1994, au studio du Palais fédéral plus de 2 000 émissions ont été produites

La retransmission des Championnats du monde de football aux Etats-Unis a elle aussi exigé de grands efforts car les stades étaient très éloignés les uns des autres (parfois à plusieurs milliers de kilomètres). Dans le secteur des actualités, les collaborateurs CNS ont encadré de nombreux reportages à l'étranger. L'excellent déroulement des grandes opérations a nécessité un effort de chaque instant de la part des collaborateurs, mais leur



## FONCTIONS ET ÉTATS-MAJORS

### Secrétariat général

L'un des points forts de l'activité déployée en 1994 aura été le développement systématique de la stratégie et – dans ce cadre – la mise au point du contenu de la «Stratégie 2000».

Sous la houlette du Centre de management de St-Gall, les groupes de travail mandatés ont d'abord défini les stratégies globales des deux médias radio et télévision, avec l'appui d'ateliers organisés par la Conférence de gestion d'entreprise CGE. Sur cette base, les unités d'entreprise de même que les fonctions (finances, technique, ressources humaines, etc.) ont ensuite élaboré leur propre stratégie, le tout se fondant en une stratégie globale de l'entreprise SSR qu'il est prévu de présenter au public en 1995, en même temps qu'une nouvelle image directrice. Les étapes les plus importantes de ce processus de développement stratégique aussi difficile et délicat que fructueux ont été délibérément menées à un train accéléré. Que toutes les parties soient vivement remerciées de leur exceptionnel travail, qui est venu s'ajouter aux affaires courantes.

C'est de la stratégie que découlent les objectifs annuels et les projets de l'ensemble de l'entreprise. Ce domaine exige lui aussi une véritable systématisation moyennant une gestion par objectifs conséquente (MbO) flanquée d'une formation appropriée. Le MbO va d'ailleurs prendre une importance

accrue en 1995, ne serait-ce que dans la perspective du nouveau système salarial, qui prévoit une composante liée à la prestation.

Parmi les tâches permanentes du Secrétariat général, mentionnons l'assistance fournie aux organes supérieurs de l'entreprise (Conseil central, Comité du Conseil central, CGE) ainsi que la coordination des affaires au niveau national de même qu'avec les secrétariats régionaux.

La nouvelle organisation sur laquelle a débouché la réforme structurelle de 1992 est désormais bien rodée, ce qui n'exclut pas la recherche continue d'améliorations. Car il importe de rester dans le coup, ce que nous avons bien l'intention de faire!

### *La nouvelle Image directrice de la SSR*

*L'un des résultats essentiels du travail de stratégie est la nouvelle Image directrice, qui remplace l'actuelle datant de 1981.*

*Dans cette nouvelle charte, la SSR se présente comme une entreprise suisse d'information et de culture particulière qui, tout en ne poursuivant pas de but lucratif et se voulant au service de la collectivité, agit en entreprise. La garantie constitutionnelle d'indépendance et d'autonomie de la radio et de la télévision permet à la SSR de satisfaire son mandat public.*

*L'Image directrice mentionne également le respect qu'elle porte à son public, traité en client exigeant,*

*en précisant par la même occasion son attitude face à ses partenaires et à ses concurrents.*

*On y présente aussi les éléments porteurs de l'offre, à savoir des programmes de radio et de télévision complets et équivalents pour tout le pays, ainsi que des offres spéciales destinées à des publics-cibles. Pour la SSR, qui se fixe une éthique professionnelle élevée, ses programmes sont un élément important de la vie culturelle suisse.*

*La SSR estime que le facteur de réussite premier est son personnel, avec lequel elle instaure un partenariat social actif et qu'elle rémunère selon les exigences de la fonction, les conditions du marché et les prestations individuelles.*

*La SSR assure son indépendance par la maîtrise et la planification des ressources financières, conformément aux buts fixés.*

*Au chapitre de la production et de la distribution, il est dit que les nouvelles technologies servent à l'amélioration de l'offre et à l'accroissement de la productivité, et que la SSR entend déterminer elle-même les modes de diffusion de ses programmes.*

*En conclusion, l'Image directrice énumère quelques aspects de la culture d'entreprise, caractérisée par le professionnalisme, la volonté de dialogue et la solidarité entre les unités d'entreprise de la SSR.*

*(Voir page 77)*



## Finances

Sur le plan financier, l'année s'est achevée sur un résultat favorable permettant la consolidation des efforts réalisés ces dernières années et d'atteindre les objectifs fondamentaux de la politique financière en soutien des buts de l'entreprise. L'excédent enregistré assure des réserves centralisées et décentralisées. Globalement, le bon résultat des comptes est due à la maîtrise des coûts et à une forte progression des revenus de la publicité, mais ce serait spéculation risquée que de prévoir la poursuite d'une telle croissance pour diverses raisons: légales, programmatiques et commerciales.

Dans un effort continu, la politique financière a visé, par la décentralisation des crédits, à situer au même endroit moyens financiers et responsabilités, en donnant ainsi aux Unités d'entreprise les chances et les risques de leur gestion.

Un régime moderne des amortissements et des préproductions a été mis en place. Une nouvelle architecture informatique pour la comptabilité financière, la comptabilité des investissements et la gestion du matériel (*Safir*) a été décidée.

La recherche et l'essai d'un modèle de financement innovateur des UE TV a été mis sur pied pour un essai en 1996. Tout en veillant au maintien de la solidarité interrégionale, via la péréquation, il s'agit

dans ce domaine, comme dans d'autres, de casser certains mécanismes automatiques, rigides et linéaires.

Simultanément, l'accent doit être mis sur la baisse des coûts par l'augmentation de la productivité et de l'efficience et les mesures de rationalisation et de réallocation des moyens à disposition. Les Unités d'entreprise ont pour mission de se créer une réserve de flexibilité pour financer des programmes nouveaux ou faire face à des situations imprévues.

## Un régime moderne des amortissements et des préproductions a été mis en place

Enfin, le Conseil fédéral a adopté, plus faiblement que prévu, les redevances. Il l'a fait en tenant compte de facteurs qui ne pouvaient être connus avec précision au moment du dépôt de notre rapport auprès de l'autorité de surveillance, comme la hausse des rentrées publicitaires et la chute de l'inflation. Il était important en revanche – ce qui a été fait – que la TVA de 2% frappant les redevances soit mise à la charge des consommateurs et non de l'entreprise.

## Service de la recherche

En vertu d'une nouvelle conception d'organisation et de collaboration, le Service de la recherche a été subordonné en 1994 au directeur général sur le plan professionnel et au directeur des finances sur le plan administratif, ce qui s'est traduit par une déconcentration organisationnelle, mais aussi par une intégration institutionnelle plus accentuée. Cette réorganisation s'est révélée extrêmement positive et a permis de simplifier les circuits de travail. Les transactions avec les tiers (radios locales et diffuseurs TV régionaux) ont en outre été déléguées à la filiale nouvellement créée Publica Data AG, dont les affaires ont d'emblée été fructueuses.

Au Service de la recherche aussi, l'exercice 1994 aura de nouveau été riche en activités et en succès. Outre la réalisation des tâches et des prestations habituelles, les divers domaines ont une nouvelle fois montré leur souplesse en adaptant les méthodes aux besoins du marché.

La recherche d'audience radio a signé une première en 1994, avec l'introduction réussie d'un nouvel instrument de recherche musicale baptisé «Soundcheck». La base est fournie par des interviews téléphoniques au cours desquelles les personnes interrogées sont chargées d'évaluer des extraits musicaux à l'aide de différents critères. Le «Soundcheck» a passé avec succès l'épreuve du feu dans plus de 20 sondages à 100 interviews.





**Notturmo**

Wolfgang Amadeus Mozart: Symphonie no 38, en ré majeur, KV 504, «Prague»  
*«Boule de Mozart» de la firme Reber*



En recherche TV, on a d'abord poursuivi l'adaptation du panel aux nouvelles exigences. Le nombre de chaînes captables dans les ménages suisses a continué à croître fortement. En Suisse alémanique par exemple, on peut recevoir en moyenne plus de 25 programmes. Cette réalité a entraîné le reréglage des antennes collectives et des installations de câble, ce qui n'est pas resté sans conséquence sur le panel Telecontrol. Afin de pouvoir enregistrer les changements sans délai, on a commencé à équiper le panel du nouveau décodeur développé à cet effet. Ce dernier permet l'identification exacte de la chaîne en fonction du signal VPS ou TXT. Mais c'est sur les analyses de programme qualitatives que la recherche TV a mis l'accent en 1994. A l'aide de discussions de groupe standardisées, plusieurs émissions nouvelles ou en passe de modification ont été testées tant pour la TV alémanique que pour la TSR ou S Plus: *Muuuh, Fascht e Familie, Sortie libre, A vous de décider, Schlüsselerlebnis*.

Les jalons de cette recherche à dominante qualitative ont été posés en 1994 avec l'achèvement de l'étude sur l'image de la SSR d'une part, l'étude sur la vidéo de l'autre.

### **Informatique**

La concrétisation de la stratégie informatique et du catalogue de mesures y afférent a pu être menée bon train l'an dernier. Afin de

rendre l'utilisation des ressources informatiques plus transparente, des porte-feuilles de projets ont été constitués et adoptés dans toutes les UE. Cette démarche a permis de cerner les secteurs qui présentent des possibilités de rationalisation et d'optimiser la répartition des tâches: les unités d'entreprise s'occupent en priorité des projets informatiques touchant la production, tandis que l'échelon national est chargé d'améliorer l'efficacité et

## **La recherche TV a mis l'accent sur les analyses de programme qualitatives**

la sécurité du réseau SSR et de l'adapter aux nouvelles données.

### **Ressources humaines**

La nouvelle Convention collective de travail CCT est prête. Le Comité du Conseil central l'a approuvée le 31 août 1994, les associations du personnel le 27 septembre, dans le cadre d'une consultation de la base. Il aura fallu 75 jours de négociations répartis sur près de deux années et demi pour réaliser la révision CCT la plus exhaustive de l'histoire de la SSR. En réalité, il a fallu mettre au point trois

contrats nouveaux: la CCT proprement dite, le nouveau contrat pour cadre et le contrat de cachetiste et auxiliaire. L'objectif de la négociation était de parvenir à une souplesse accrue et une orientation plus poussée sur les principes du droit privé, conformément à la réforme structurelle de 1992, donc aussi à une distanciation du statut de fonctionnaire et de ses rigidités. Il n'a été renoncé à aucun acquis social – la SSR reste un bon employeur dans ce domaine.

Les nouveautés essentielles sont les suivantes:

- Une CCT pour tous les collaborateurs avec volume d'occupation fixe ou variable de 20 heures par semaine ou 100 jours par année et unité d'entreprise au minimum. Cette ouverture met 1200 collaborateurs supplémentaires au bénéfice de la CCT.
- Le salaire au mérite à plusieurs composantes: fonction, prestation, expérience et marché (introduction progressive dès 1996).
- Un contrat de cadre pour les cadres dirigeants (disposant d'un large pouvoir de décision) et les cadres professionnels (largement intégrés dans le processus décisionnel).
- De nouveaux modèles de travail.
- L'engagement de la SSR de s'atteler fermement à réaliser l'égalité entre femme et homme.



L'évaluation des prestations suppose une formation approfondie des cadres; elle offre, en plus d'un surcroît de flexibilité, une chance d'améliorer la collaboration entre le supérieur et le personnel: les deux interlocuteurs doivent en effet parler encore plus intensément du travail, en véritables partenaires, puisqu'ils définissent ensemble les objectifs et contrôlent ensemble aussi leur réalisation.

Plus généralement, le dialogue doit faire partie de la culture SSR. Ce principe a été systématiquement appliqué par les partenaires sociaux, même aux phases cruciales des négociations CCT. Le but n'était pas d'imposer les changements de fond par la force, mais de les concevoir ensemble, sur une base constructive et créative.

### Technique

Le secteur des contributions (liaisons inter-studios et entre l'extérieur et les studios) a été entièrement placé en 1994 sous le signe du satellite. Pour des raisons économiques, la SSR a commencé par reprendre la station satellite de Zurich. Cette dernière est en mesure de capter quatre liaisons dans le cadre du réseau UER et d'en établir deux vers l'extérieur. La station satellite de Genève a été cédée à l'UER. La SSR n'y loue plus que deux canaux de réception. Quant à la station satellite de Lugano, la situation reste inchangée, la location aux PTT

demeurant la solution la plus économique.

Une deuxième station de taille moyenne a été installée à Zurich. Elle permet notamment d'assurer des liaisons satellite en dehors du réseau UER. D'autres stations de ce type seront aménagées en 1995 dans tous les studios TV.

Durant l'exercice sous revue, la SSR a également mis en service la première station satellite mobile, baptisée «MobiLink/Flavia», chargée d'assurer les liaisons entre car de reportage et studio. Les premières utilisations ont montré que des liaisons de ce type apportent à la SSR un gain d'économie et de souplesse, répondant en cela encore mieux aux besoins de l'actualité.

La décision de transformer S Plus en Suisse 4 et de supprimer en même temps la Chaîne sportive a exigé la mise au point d'une nouvelle conception de diffusion de la 4e chaîne, en particulier aux frontières linguistiques. C'est ainsi qu'il a été prévu de diffuser dorénavant les trois programmes régionaux-linguistiques tels quels dans toute la Suisse. L'occultation des programmes minoritaires par la Chaîne sportive n'est plus autorisée. Les émetteurs ainsi libérés ont été affectés à Suisse 4, de sorte qu'il est possible de subdiviser cette chaîne nationale en trois canaux TV régionaux. La population desservie par le Chasseral et le

Bantiger peut aujourd'hui recevoir Suisse 4 en zone francophone et Schweiz 4 en zone germanophone. Les efforts conjoints de l'Ofcom et des PTT ont en outre permis d'amener l'Allemagne à céder sa fréquence sur le Sântis au profit de Suisse 4.

Dans les Grisons, des travaux ont été entamés en vue de diffuser dès 1995, sur la fréquence de DRS 1, des émissions régionales en allemand à l'intention de la population grisonne.

## Sous le signe du satellite

En radio, un grand pas a été franchi avec la clôture des travaux MPS (système de programmation musicale) et ANR (Audio-News-Radio). Pour ce faire, il aura fallu notamment en Suisse alémanique et en Suisse romande prendre les premières mesures en vue de l'introduction de systèmes radio assistés par ordinateur, qui vont modifier en profondeur l'image habituelle du technicien radio.

Côté télévision, il a été possible comme prévu de diffuser les premières émissions en PALplus (format 16:9) à la Fera. Pour l'instant, seule la télévision alémanique propose des émissions régulières dans ce format. Les autres chaînes suivront dès 1995. Après quelques difficultés de



départ, Genève a pu mettre en service le système des news et le dispositif de lecture assisté par ordinateur pour un téléjournal intégré.

## **Affaires générales TV**

### **Culture**

La culture à la radio et à la télévision a soulevé passablement de discussions l'an dernier, qui vont certainement se poursuivre en 1995. En réponse à une interpellation du conseiller national Tschopp, la SSR a rédigé au printemps un rapport exhaustif à ce sujet, à l'attention du DFTCE. Il importe de préciser d'abord les caractéristiques du langage télévisuel, qui débouchent sur des formes de culture spécifiques aux médias. En rappelant ces faits, la SSR a souligné une nouvelle fois qu'elle entend assumer pleinement son mandat culturel.

### **Création cinématographique suisse**

En vertu du contrat-cadre qui la lie aux associations indépendantes du cinéma suisse, la SSR a contribué en 1994 pour 6 millions de francs à la création dans ce domaine. Par rapport aux années antérieures, on constate une nette augmentation des documentaires, doublée d'une diminution des fictions.

Le contrat-cadre va expirer fin 1995; dans cette perspective, la SSR a formulé dans un document intitulé «La télévision et le 7e art» ou

«De l'instrument au média autonome» sa position de principe touchant les futures relations avec la branche cinématographique. Ce document a été distribué à l'occasion du Festival du film de Locarno.

### **Productions maison**

Le succès des deux productions de la télévision alémanique «*Fascht e Familie*» et «*Die Direktorin*» confirment la préférence du public pour les histoires qui lui sont proches. Dans le cadre de la collaboration interrégionale, il est prévu de diffuser ces deux séries dans une version française et une version italienne.

## **Le public préfère les histoires qui lui sont proches**

Par le biais de la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger *COCO*, divers organismes publics de télévision de pays de l'Est comme la Pologne, la Hongrie, la Moldavie et la Lituanie ont eu l'occasion de diffuser des films produits par la SSR sur la Suisse.

### **Affaires générales radio**

Les Affaires générales radio ont pour tâche d'établir la synthèse multidisciplinaire des politiques se rapportant à la radio, d'amener

les décisions devant les instances compétentes, d'en assurer le suivi, de servir de liaison permanente entre la Direction générale et les unités d'entreprise et d'animer la Conférence interrégionale des directeurs radio (*CIDR*), présidée à tour de rôle par chacun des directeurs radio de la SSR.

En outre, les Affaires générales radio coordonnent les relations et la collaboration internationales sur les plans stratégiques ou politiques. Elles assurent également les liaisons avec un certain nombre d'institutions nationales du monde social ou culturel.

Les activités marquantes de l'année 1994 peuvent être résumées comme suit :

Formulation d'une politique culturelle des radios, suite notamment aux attentes des milieux culturels après le rejet d'un article constitutionnel sur la culture et aux polémiques soulevées par la refonte de la grille 95 des programmes de SR DRS.

La radio, média d'information, de culture et de divertissement doit s'affirmer quotidiennement sur un marché très ouvert face à une concurrence très vive provenant de radios privées nationales, de radios transfrontalières ainsi que d'autres médias.

La SSR réaffirme sa volonté que le média radio demeure un diffuseur et un producteur culturel. La diffu-





**En direct**

Emission en direct avec des interviews réalisées lors du Festival international de la bande dessinée à Sierre  
*Le canard le plus célèbre du zoo Walt Disney fête ce jour-là ses 60 ans: Bon anniversaire, Donald!*



sion et la production restent cependant soumises à la politique générale de diffusion ainsi qu'aux caractéristiques spécifiques du média dans le concert des autres moyens de communication électroniques ou de manifestations publiques.

Sur le plan international, participation active à la redéfinition des tâches et du fonctionnement de la radio par l'Union européenne de radio-télévision. La collaboration

## La formulation d'une politique culturelle des radios est importante

internationale est déterminante dans des domaines tels que l'échange gratuit de concerts Euroradio, l'accès et la mise à disposition d'infrastructures lors de manifestations sportives et d'événements d'actualité. Elle permet des économies et un enrichissement considérable des programmes.

Autre tâche importante, sur le plan international comme national: le développement progressif des politiques de programme lié à l'introduction de nouvelles technologies (RDS – Radio Data System, en voie d'installation, et radio digitale DAB – Digital Audio Broadcast). Ce développement se fait avec le souci permanent d'évaluer

l'impact social des nouvelles technologies.

### Service juridique

#### Développement de la législation

Les bases légales sur lesquelles la SSR fonde son activité n'ont guère plus de deux ans (Loi sur la radio et la télévision, Loi sur le droit d'auteur) que déjà d'autres bouleversements se dessinent: le Conseil fédéral a en effet ordonné la révision de la Loi sur les télécommunications, ce qui aura des répercussions directes pour la SSR, vu la densité de sa communication interne.

Il n'est pas exclu non plus que la révision de la LT entraîne des révisions partielles de La loi sur la radio-télévision.

#### Contrats

Le redémarrage de la 4e chaîne TV est allé de pair avec la fondation de la société Presse-TV AG, qui regroupe pour l'instant deux éditeurs alémaniques ainsi que la société de développement TV allemande DCTP. La SSR a négocié avec ce partenaire un contrat de collaboration portant sur les trois prochaines années.

Dans le domaine des droits d'auteur, important s'il en est, c'est le régime des droits voisins des artistes et exécutants et de l'industrie phonographique qui a été au centre des préoccupations en 1994. Swissperform et la SSR avaient à ce sujet des conceptions très différentes et la Commission fédérale

d'arbitrage, appelée à se prononcer, n'a pas pu apporter d'éclaircissement sur les questions de fond. A la fin de l'année, les parties sont néanmoins parvenues à se mettre d'accord sur un régime transitoire.

Enfin, l'augmentation du nombre des diffuseurs régionaux a exigé la mise au point de contrats-types pour la reprise de programmes et les sous-licences.

Sur un plan général, on constate que les négociations contractuelles deviennent de plus en plus complexes et d'une certaine manière aussi de plus en plus acharnées, l'environnement concurrentiel créant de nouveaux centres d'intérêt à intervalles toujours plus brefs.

Les demandes de conseil de la part des filiales ont elles aussi augmenté. Enfin, le Service juridique a été passablement accaparé par les négociations sur la nouvelle Convention collective de travail.

#### Questions juridiques dans le domaine du programme

Les cinq médiateurs SSR ont traité au total 142 réclamations. 11 plaintes ont été adressées à l'Autorité indépendante d'examen des plaintes AIP. Celle-ci a constaté une violation des dispositions relatives au programme en deux occasions (SF DRS: «Kassensturz»: compte-rendu sur la pollution du sol dans le canton de Zurich; SR DRS:



*Espresso*: reportage sur les parents nourrisseurs dans le canton de St-Gall). Dans l'un et l'autre cas, la mauvaise volonté des autorités à renseigner d'une part, l'invocation de ce fait par les rédactions d'autre part, ont joué un rôle déterminant pour l'issue de la procédure. S'agissant de l'émission de la TV alémanique consacrée à la violence à l'école (voir Rapport de gestion 1993), le Tribunal fédéral a confirmé la violation des dispositions relatives au programme.

Dans le canton de Genève, la procédure D. Tornare contre la TSR s'est close en défaveur de la SSR. En-dehors des actualités, la TSR n'a ainsi pas le droit de consacrer une émission au plaignant tant qu'il y a procès en cours.

Dans une décision intermédiaire, se fondant sur la Loi fédérale contre la concurrence déloyale, le Tribunal bernois du commerce a condamné SF DRS pour avoir assimilé un produit à la gamme entière dans un sujet de «*Kassensturz*» ou plus précisément pour la manière dont elle a présenté dans l'émission une interdiction préventive se rapportant audit produit. Un autre procès en application de la loi contre la concurrence déloyale est en cours dans le canton de Lucerne entre SF DRS et un médecin.

### Communication

La Direction générale de la SSR s'est exprimée en public sur bon nombre d'aspects de la politique des

médias. Elle a défendu à plusieurs reprises, documents à l'appui, la dimension culturelle de ses médias, en particulier de la radio.

Pour démontrer la richesse de l'apport culturel, le département de la communication a relevé sous forme d'affiche toutes les émissions à dominante culturelle (art, musique, théâtre, cinéma, etc.) diffusées le 9 juin 1994 sur les chaînes SSR de radio et de télévision.

Opposée à l'ouverture d'une fenêtre de programmes suisse sur RTL, la Direction générale a fait valoir ses arguments avec conviction dans le cadre d'un travail de relations publiques intense et ciblé, qui a porté ses fruits auprès du public et des autorités malgré le puissant lobby des partisans.

Pour fêter les 40 ans de la télévision, la Direction générale a organisé au Musée des transports de Lucerne une exposition spéciale à l'enseigne de «*VisionTeleVision*», consacrée au développement technique de la télévision; cette exposition retrace l'histoire de la communication visuelle à partir des peintures rupestres de Lascaux jusqu'aux stations multimédias. Elle a été complétée par trois conférences-débats qui ont connu un large succès auprès du public. Les thèmes portaient respectivement sur les enfants face à la violence à la TV, l'interaction entre programme et publicité et la multiplication des chaînes inhérente à la compression numérique.

La campagne publicitaire en faveur de S Plus et de SF DRS, pilotée à partir de la Direction générale de la SSR, a constitué une nouveauté en matière de marketing.

Pour la première fois, une vidéo a été mise au point, qui présente les tâches de la SSR dans les trois langues nationales ainsi qu'en anglais et en espagnol. Au chapitre des publications, la DG a sorti une brochure intitulée «*La SSR en bref*» en français, allemand, italien et anglais, qui fournit toutes sortes d'informations d'ordre général sur la SSR.

## Les négociations contractuelles deviennent de plus en plus complexes et de plus en plus acharnées

Le rapport de gestion de l'an dernier, publié en français et en allemand et qui comportait pour la première fois une brochure séparée pour les comptes de l'entreprise et une annexe en italien et en romanche reprenant le rapport du directeur général, s'est vu attribuer le premier prix (= meilleur rapport de gestion) du concours lancé par la revue «*Bilan*» dans la catégorie des entreprises non cotées en bourse.



Afin de donner davantage de poids à l'état-major Communication et lui permettre de compléter et de renforcer systématiquement le travail de relations publiques et la communication interne, la Direction générale a décidé de créer un nouveau domaine Communication et Marketing, avec effet au 1er janvier 1995, et d'en confier la direction à Roy Oppenheim. Ce dernier est chargé de mettre encore mieux en valeur l'entreprise de service public SSR et ses multiples tâches et qualités dans un environnement déréglementé. Oswald Sigg reste pour sa part le porte-parole de la Direction générale.





**Millevoci**

«La maledizione del faraone»

A 70 anni dall'inizio della leggenda che vedeva nella «maledizione della mummia» di Tutank-hamon la causa della morte di numerosi archeologi, è stata rivelata la prova che il Faraone non ha ucciso: I killer, erano funghi.

*Mummia egiziana nel British Museum a Londra*



## FILIALES

## Publisuisse

L'exercice 1994 a été marqué par une progression très forte des recettes de publisuisse qui est le nouveau nom de la SAP (Société pour la publicité à la télévision). Le chiffre d'affaires est en effet passé de 230,5 à 273,8 millions de francs, soit une croissance de 19 %. Cette évolution réjouissante est due à plusieurs facteurs: reprise de l'économie, notamment dans les secteurs de la consommation, nouveaux produits et services autorisés de publicité, bonnes performances des chaînes de la SSR, grands événements (Jeux Olympiques, Coupe du monde de football) et politique commerciale modernisée et renforcée de *publisuisse*. Le recours accru par des agences importantes au système de planification et de commandes on line des campagnes a contribué à faciliter le déroulement des opérations.

Le «bond» du chiffre d'affaires enregistré en 1994 est exceptionnel dans la mesure où des contraintes légales, programmatiques et commerciales limiteront à l'avenir la progression des revenus générés sur les trois chaînes SF DRS, TSR et TSI. Des efforts sont donc entrepris pour offrir des espaces publicitaires lors des mois moins chargés alors que les prestations du programme peuvent être excellentes. Ces efforts ont déjà porté leurs fruits. Enfin, Suisse 4 devrait également constituer pour des publics-cibles un support durant le «prime time».

## Télétext suisse SA

Pour la première fois, avec effet au 1er janvier 1994, Télétext suisse SA a reçu sa concession directement, ce qui crée une situation nettement plus claire pour l'entreprise.

C'est néanmoins la reprise de la majorité des actions par la SSR qui aura constitué l'événement le plus marquant de 1994. La SSR et Videopress portent en commun

## Le seuil magique du million de lecteurs par jour

depuis plus de 10 ans la responsabilité des affaires de Télétext SA. Au fil des années, une bonne collaboration s'est instaurée. Simultanément, le paysage audiovisuel s'est toutefois modifié de fond en comble, ce qui a exigé la redistribution des responsabilités entre la SSR et Videopress, d'autant que les deux partenaires se font de plus en plus concurrence sur le marché électronique. Au terme de longues négociations, il a été possible de parvenir à une répartition des actions de 75% pour la SSR et 25% pour Videopress. La SSR dispose ainsi d'une large majorité qui lui confère l'entière responsabilité des affaires de Télétext suisse SA.

Un autre jalon important a sans conteste été la mise en place du logiciel *CUBA* dédié au traitement

des nouvelles des agences. Quant à l'application «Newswire» (reprise des nouvelles des agences), introduite en mai 1994, elle a fait ses preuves dans toutes les rédactions. Nos quatre services nationaux de télétexte, mais aussi les services de télétexte étrangers que nous produisons (3satText, TV5-télétexte et Europlus-texte) sont devenus encore plus rapides, malgré l'avalanche croissante de nouvelles à traiter.

Grâce au développement réjouissant de la diffusion et de l'utilisation, le télétexte a atteint durant le 1er semestre 1994 le seuil magique du million de lecteurs par jour. Cette tendance à la hausse a influencé positivement le résultat de l'exercice: preuve en sont les recettes en augmentation de 12% par rapport à 1993 et un chiffre d'affaires atteignant les 18 millions de francs. Télétext suisse SA maintient avec succès l'indépendance financière obtenue en 1993.

Les prestations en matière de sous-titrage ont passé à 1376 heures en 1994, en augmentation de 23% par rapport à 1993. Le sous-titrage permet en effet d'opter pour la diffusion des programmes TV étrangers en version originale; en l'utilisant à cet effet, ce qu'elle fait d'ailleurs de plus en plus souvent, Télétext suisse SA contribue largement à surmonter les barrières linguistiques.

Enfin, le contrat relatif à Euronews-texte a pu être signé; le démarrage



de ce service étranger est prévu au printemps 1995.

### **Publica Data SA**

Publica Data SA a repris et poursuivi avec succès la commercialisation des données produites par le Service de la recherche SSR. Diverses prestations de services, tant dans le domaine de la recherche radio que dans celui de la recherche TV ont pu être améliorées, en particulier en ce qui concerne les nouvelles chaînes de télévision régionales. C'est ainsi qu'au cours de ces derniers mois, outre RTL, PRO 7 et Teleclub, de nouveaux diffuseurs dont TeleZüri, TeleBärn et Tele M1 ont conclu des contrats avec Publica Data SA pour des sondages d'audience permanents. Publica Data a également signé des contrats avec 42 stations de radio privées tant en Suisse qu'à l'étranger.

Au moyen de *Telecontrol* et de l'étude médias, ou encore de l'étude sur les radios privées, Publica Data SA met à la disposition de ces diffuseurs et à celle de nombreuses agences de publicité les indicateurs pilotes du système suisse des médias électroniques. De surcroît, elle effectue pour le compte de ses clients des études ad hoc et d'autres études qualitatives.

Avec un chiffre d'affaires de près de 2,1 millions au cours de son premier exercice, allant du 1.10.93 au 31.12. 94, les espoirs placés dans la

nouvelle filiale ont été surpassés même sur le plan financier. Environ 1,1 million de ce montant est imputable à la recherche radio et 1 million à la recherche télévisuelle; c'est cette dernière qui connaîtra à l'avenir le plus fort taux de croissance.

Publica Data SA a permis à la SSR d'engranger 950 000 francs au cours de l'exercice 1993/94.

### **Telvetia**

Telvetia détient une participation de 49% à la Società europea doppiaggio edizione S.E.D.E à Milan, qui réalise des synchronisations de film entre autres pour la TSI. Le chiffre d'affaires de la S.E.D.E devrait s'élever en 1994 à quelque 8 millions de francs (environ 10 milliards de liras). Comme en 1993, la SSR peut s'attendre au versement d'un dividende de l'ordre de 150 000 francs. Telvetia est propriétaire d'un dépôt à Plan-les-Ouates, loué à la SSR. Les liquidités détenues par la société (1,5 million de francs) ont rapporté davantage que les obligations de la Confédération; en raison de la mauvaise situation boursière, la valeur du porte-feuille a diminué.



**PERSPECTIVE**

En guise de conclusion, nous aimerions aborder les stratégies qu'un organisme de radio-télévision comme la SSR, solide, ne visant pas de but lucratif, se doit de poursuivre dans un paysage audiovisuel refaçonné par le numérique et caractérisé par un marché saturé:

Pour l'avenir de la télévision, nous entendons concentrer nos efforts sur les axes stratégiques suivants en ce qui concerne l'offre:

Affirmation des programmes généralistes existants

Diffusion par câble de programmes à répétition destinés à des publics-cibles

Chaînes thématiques (en coopération internationale)

Participation à la video-on-demand

Participation aux offres interactives


En radio, l'accent est à mettre à long terme sur les programmes d'information ainsi que deux programmes clairement profilés (culture parlée et culture musicale). Il reste pour l'avenir beaucoup de choses à faire qu'une entreprise indépendante de service public est le plus apte à faire dans la Suisse multilingue.

Dans la perspective du numérique aussi, il faut s'assurer

que le public dispose d'une offre audiovisuelle diversifiée, conforme aux besoins et crédible, visant l'intérêt de la collectivité et indépendante, et cela

à un coût supportable pour tous.

La SSR entend bien continuer à assumer et à réaliser cette tâche pour notre pays.



Antonio Riva  
Directeur général SSR



RSI RETE 2 - 7:40



**Asterischi (1ª edizione)**

«Rumori»

Visita alla mostra al Museum für Gestaltung di Basilea sulla dimensione acustica di oggetti e fenomeni  
*I gusci di un noce di cocco imitano lo zoccolo del cavallo in un radiodramma*



**DOCUMENTATION**



## COMMENTAIRE DES COMPTES 1994

Avec des charges s'élevant à 1117,2 millions de francs, pour 1146,2 millions de recettes, les comptes 1994 de la SSR dégagent un excédent de recettes de 29 millions (1993: 81 millions). Les activités de service public ne visant pas à dégager des profits, cet excédent de l'ordre de 2,5% servira à réduire l'endettement et à améliorer les programmes.

Ce solde positif s'explique par une gestion économe des ressources, mais aussi par une hausse particulièrement marquée des recettes de la publicité et du sponsoring.

Au regard des comptes 1993, les charges d'exploitation ont erû de 85 millions de francs. Cette hausse de 8,7% est due pour l'essentiel aux charges de programme et de production, qui augmentent de 41,3 millions ou 15,7% ainsi qu'aux charges de personnel, qui passent à 596,7 millions de francs, en augmentation de 31 millions ou 5,5%.

Les recettes d'exploitation ont enregistré une hausse de 79,9 millions de francs (7,5%). Sur ce total, 47,4 millions proviennent de la publicité et du sponsoring. 1994 n'ayant pas connu d'augmentation des redevances, les recettes correspondantes ne se sont accrues que de 14,9 millions, contre 79 millions en 1993, année avec augmentation des redevances.

Le résultat d'exploitation totalise 74,3 millions de francs. Des provisions ont été constituées pour la première fois, afin de combler le

découvert SSR auprès de la Caisse fédérale de pensions CFP (ex-CFA) (40 millions) ainsi que pour couvrir les frais découlant de la suppression de la Télédiffusion, prévue pour 1997 (4 millions). Compte tenu des autres dépenses et recettes extraordinaires, le résultat de l'exercice atteint 29 millions de francs.

Les charges globales se répartissent comme suit: 93% pour le programme, 6% pour l'administration (UE et DG) et 1% pour les organes.

Compte radio et compte TV dégagent tous deux un excédent de produits (résultat d'exploitation et résultat extraordinaire). La couverture des charges correspond à 105,9% en radio (1993: 109,6%) et à 106,9% en TV (107,1%).

Le volume d'émission de la radio nationale a enregistré une augmentation moyenne de 2,9%; la hausse a été particulièrement marquée à la radio suisse romande (RSR) et rhétoromane (RR). En télévision, la croissance du volume d'émission de 32,3% s'explique d'abord par les retransmissions sportives (mondiaux de football, Jeux Olympiques de Lillehammer), ensuite par la reprise d'Euronews et de Suisse Vision sur S Plus notamment. Cela explique aussi la baisse relative – mais non absolue – de 21,4% au chapitre des productions propres et de 18,8% à celui du coût de la minute.

Le cash-flow se monte à 122,9 millions de francs (1993: 125,5

millions). Il permet de financer les investissements, de réduire l'endettement et d'améliorer les liquidités.

Les unités d'entreprise de la SSR contribuent à l'excédent global pour un montant de 25 millions de francs; ces ressources vont leur permettre de constituer des réserves pour faire face aux dépenses à venir.

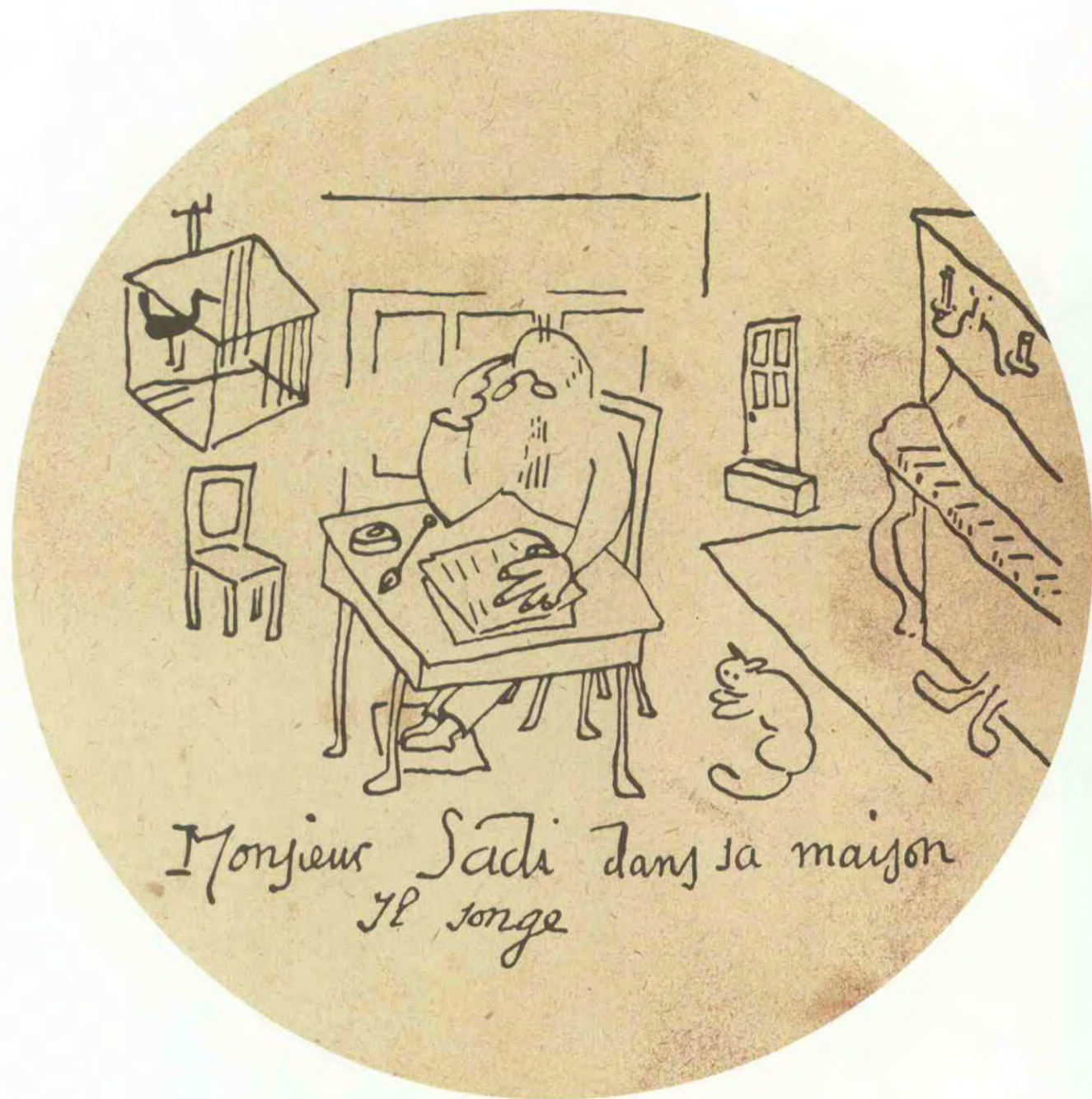
Le compte du groupe SSR incluant les principales participations, notamment à Publisuisse (ex-SA pour la publicité à la télévision SAP), Teletext AG, Telvetia AG et Publica Data AG, fait apparaître une somme de bilan s'élevant à 991,1 millions; le compte du groupe enregistre des charges de 1144,7 millions et des produits de 1175,8 millions, ce qui se traduit par un résultat consolidé de 31,1 millions.



**COMPTES 1994 VUE D'ENSEMBLE**

	1993	1994	Différence absolue	Différence en %
<b>Résultat de l'exercice SSR</b>	<b>81 004 643. -</b>	<b>29 047 188. -</b>	<b>- 51 957 455. -</b>	<b>- 64,14</b>
<b>Cash-flow</b>	<b>125 477 640. -</b>	<b>119 853 187. -</b>	<b>- 5 624 453. -</b>	<b>- 4,48</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>980 666 468. -</b>	<b>1 065 684 599. -</b>	<b>85 018 131. -</b>	<b>8,67</b>
Personnel	566 012 812. -	596 711 441. -	30 698 629. -	5,42
Programme/Production	259 083 564. -	304 480 721. -	45 397 157. -	17,52
Amortissements	44 472 997. -	48 677 954. -	4 204 957. -	9,46
Charges financières	9 134 922. -	6 164 227. -	- 2 970 695. -	- 32,52
Autres Charges	101 962 173. -	109 650 256. -	7 688 083. -	7,54
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 060 104 037. -</b>	<b>1 139 956 198. -</b>	<b>79 852 161. -</b>	<b>7,53</b>
Redevances de réception	777 114 698. -	792 020 769. -	14 906 071. -	1,92
Recettes publicité et sponsoring	225 985 390. -	273 359 081. -	47 373 691. -	20,96
Contributions et autres produits	57 003 949. -	74 576 348. -	17 572 399. -	30,83
<b>Investissements</b>	<b>51 821 414. -</b>	<b>46 764 424. -</b>	<b>- 5 056 990. -</b>	<b>- 9,76</b>
<b>Redevances de réception</b>	<b>397.20</b>	<b>397.20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Radio en francs par année	153.60	153.60	0	0
Télévision en francs par année	243.60	243.60	0	0
<b>Effectif des collaborateurs</b>	<b>4 619</b>	<b>4 696</b>	<b>77</b>	<b>1,66</b>
Postes fixes en moyenne annuelle	3 634	3 652	18	0,50
Postes honoraires en moyenne annuelle	985	1 044	59	5,98
<b>Radio</b>				
<b>Volume de diffusion et coût</b>				
Volume de diffusion <i>en heures</i> des				
4 régions linguistiques	80 518 (100%)	82 880 (100%)	2 362	2,93
Productions maison <i>en heures</i>	24 055 (30%)	24 339 (29%)	284	1,2
Productions de tiers <i>en heures</i>	50 966 (63%)	52 933 (64%)	1 967	3,9
Reprises <i>en heures</i>	5 497 (7%)	5 608 (7%)	111	2,0
Coût moyen <i>de la minute en francs</i> (sans SRI)	57. -	58. -	1. -	1,75
Volume de diffusion de Radio Suisse Internationale	33 121	32 649	- 472	- 1,43
<b>Télévision</b>				
<b>Volume de diffusion et coût</b>				
Volume de diffusion <i>en heures</i> des				
4 régions linguistiques	23 524 (100%)	31 136 (100%)	7 612	32,36
Productions <i>en heures</i>	6 570 (28%)	6 745 (22%)	175	2,7
Productions de tiers <i>en heures</i>	10 638 (45%)	17 848 (57%)	7 210	67,8
Reprises <i>en heures</i>	6 316 (27%)	6 543 (21%)	227	3,6
Coût moyen <i>de la minute en francs</i>	494. -	401. -	- 93. -	- 18,83





Monsieur Satie dans sa maison  
il songe

**Arcipelago**

Musica di Heinrich Schütz, Jean-François Dandrieu,  
Henry Lawes, Anton Webern, Wolfgang Amadeus Mozart, Marcel Dupré e Erik Satie  
*Autoritratto di Erik Satie*



**CHARGES**

1994 Total: Fr. 1 117 179 392.-

frais de production  
Fr. 304,5 Mio. 27,3%

frais financiers  
Fr. 6,2 Mio. 0,6%

personnel  
Fr. 596,7 Mio. 53,4%

autres charges  
Fr. 109,6 Mio. 9,8%

charges extraordinaires  
Fr. 51,5 Mio. 4,6%

amortissements  
Fr. 48,7 Mio. 4,4%



1993 Total: Fr. 983 993 832.-

frais de production  
Fr. 259,1 Mio. 26,3%

frais financiers  
Fr. 9,1 Mio. 0,9%

personnel  
Fr. 566,0 Mio. 57,5%

autres charges  
Fr. 102,0 Mio. 10,4%

charges extraordinaires  
Fr. 3,3 Mio. 0,3%

amortissements  
Fr. 44,5 Mio. 4,5%





**PRODUITS**

1994 Total: Fr. 1 146 226 580.-

redevances

Fr. 792,0 Mio. 69,1%



publicité et sponsoring

Fr. 273,3 Mio. 23,8%

recettes extraordinaires

Fr. 6,3 Mio. 0,5%

autres produits

Fr. 74,6 Mio. 6,5%

1993 Total: Fr. 1 064 998 475.-

redevances

Fr. 777,1 Mio. 73,0%



publicité et sponsoring

Fr. 226,0 Mio. 21,2%

recettes extraordinaires

Fr. 4,9 Mio. 0,5%

autres produits

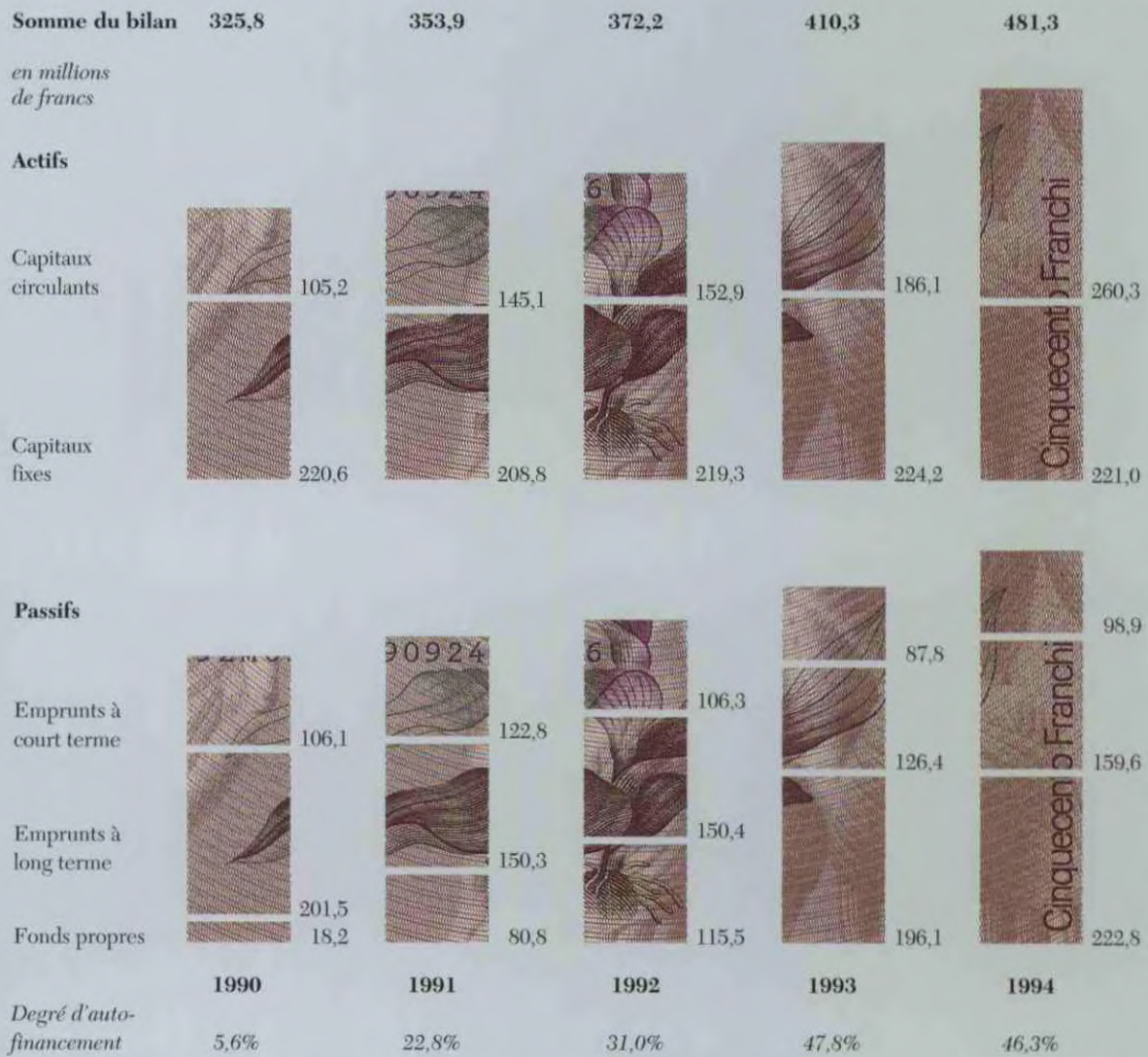
Fr. 57,0 Mio. 5,4%



## DÉVELOPPEMENT DU BILAN

1994 Total: Fr. 481 347 541.-

1993 Total: Fr. 410 265 705.-



Le développement des divers postes du bilan durant les cinq dernières années reflète les efforts entrepris par la SSR en matière financière.





**Notorious**

Black Music, Blues e una presentazione del percorso musicale dei «Roxy Music», il gruppo britannico fondato nel 1970  
LP «Manifesto» del 1979



**STATISTIQUE DES PROGRAMMES DE TÉLÉVISION 1994**

	SF DRS		TSR		TSI		S Plus		Total	
	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%
<b>Actualité</b>	<b>804</b>	<b>10,6</b>	<b>899</b>	<b>9,8</b>	<b>653</b>	<b>8,7</b>	<b>219</b>	<b>3,2</b>	<b>2 575</b>	<b>8,3</b>
Téléjournal, flashes	559	7,4	721	7,9	424	5,6	196	2,9	1 900	6,1
Actualités régionales	91	1,2	49	0,5	120	1,6	0	0	260	0,9
Reportages en direct	45	0,6	17	0,2	7	0,1	14	0,2	83	0,3
Débats	86	1,1	105	1,1	96	1,3	0	0	287	0,9
Autres émissions d'actualité	23	0,3	7	0,1	6	0,1	9	0,1	45	0,1
<b>Information</b>	<b>658</b>	<b>8,7</b>	<b>946</b>	<b>10,3</b>	<b>463</b>	<b>6,2</b>	<b>214</b>	<b>3,1</b>	<b>2 281</b>	<b>7,3</b>
Sujets polit., écon. et socio-polit.	173	2,3	241	2,6	187	2,5	128	1,9	729	2,3
Sujets de société	142	1,9	384	4,2	125	1,7	29	0,4	680	2,2
Consommation	72	0,9	72	0,8	24	0,3	17	0,2	185	0,6
Rencontres, entretiens, portraits	160	2,1	146	1,6	31	0,4	0	0	337	1,1
Emissions régionales de compagnie	0	0	52	0,6	33	0,4	0	0	85	0,3
Autres émissions d'information	111	1,5	51	0,5	63	0,9	40	0,6	265	0,8
<b>Culture</b>	<b>961</b>	<b>12,6</b>	<b>997</b>	<b>10,9</b>	<b>582</b>	<b>7,8</b>	<b>250</b>	<b>3,6</b>	<b>2 790</b>	<b>9,0</b>
Science	214	2,8	265	2,9	159	2,1	70	1,0	708	2,3
Pays et peuples	133	1,8	131	1,4	132	1,8	52	0,7	448	1,4
Histoire	27	0,3	99	1,1	47	0,6	34	0,5	207	0,7
Arts et médias	283	3,7	410	4,5	149	2,0	94	1,4	936	3,0
Emissions didactiques	304	4,0	92	1,0	95	1,3	0	0	491	1,6
<b>Religion</b>	<b>51</b>	<b>0,7</b>	<b>67</b>	<b>0,7</b>	<b>50</b>	<b>0,7</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>170</b>	<b>0,5</b>
Services religieux	23	0,3	32	0,3	32	0,4	2	0	89	0,2
Autres émissions religieuses	28	0,4	35	0,4	18	0,3	0	0	81	0,3
<b>Musique</b>	<b>165</b>	<b>2,2</b>	<b>165</b>	<b>1,8</b>	<b>142</b>	<b>1,9</b>	<b>96</b>	<b>1,4</b>	<b>568</b>	<b>1,8</b>
Opéras	0	0	28	0,3	3	0	33	0,5	64	0,2
Opérettes, musicals	2	0	0	0	2	0	7	0,1	11	0
Ballets	11	0,1	15	0,2	6	0,2	5	0	37	0,1
Concerts	29	0,4	73	0,8	46	0,6	39	0,6	187	0,6
Jazz	35	0,5	11	0,1	71	0,9	12	0,2	129	0,4
Folklore et musique populaire	88	1,2	38	0,4	14	0,2	0	0	140	0,5
<b>Théâtre</b>	<b>12</b>	<b>0,1</b>	<b>31</b>	<b>0,3</b>	<b>24</b>	<b>0,3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>67</b>	<b>0,2</b>
Captations théâtrales	12	0,1	31	0,3	9	0,1	0	0	52	0,2
Créations théâtrales en studio	0	0	0	0	15	0,2	0	0	15	0



## STATISTIQUE DES PROGRAMMES DE TÉLÉVISION 1994

	SF DRS		TSR		TSI		S Plus		Total	
	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%
<b>Films/Dramatiques</b>	<b>2 010</b>	<b>26,5</b>	<b>2 981</b>	<b>32,5</b>	<b>1 836</b>	<b>24,5</b>	<b>946</b>	<b>13,7</b>	<b>7 773</b>	<b>25,0</b>
Films de cinéma	771	10,1	609	6,6	675	9,0	424	6,1	2 479	8,0
Dramatiques TV	47	0,6	181	2,0	20	0,3	1	0	249	0,8
Films à épisodes	43	0,6	55	0,6	75	1,0	3	0	176	0,6
Séries et feuilletons télévisés	1 122	14,8	2 122	23,1	973	13,0	499	7,3	4 716	15,1
Dessins animés	27	0,4	14	0,2	93	1,2	19	0,3	153	0,5
<b>Variétés</b>	<b>585</b>	<b>7,7</b>	<b>353</b>	<b>3,8</b>	<b>292</b>	<b>3,9</b>	<b>164</b>	<b>2,4</b>	<b>1 394</b>	<b>4,5</b>
Shows, variétés musicales	97	1,3	27	0,3	21	0,3	10	0,2	155	0,5
Jeux et concours	277	3,6	111	1,2	189	2,5	14	0,2	591	1,9
Cirque	12	0,2	25	0,3	13	0,2	0	0	50	0,1
Talk-shows	0	0	3	0	0	0	0	0	3	0
Humour, cabaret	48	0,6	74	0,8	22	0,3	6	0,1	150	0,5
Autres émissions de variétés	83	1,1	110	1,2	3	0	42	0,6	238	0,8
Rock et Pop	68	0,9	3	0	44	0,6	92	1,3	207	0,7
<b>Sports</b>	<b>1 083</b>	<b>14,3</b>	<b>1 026</b>	<b>11,2</b>	<b>1 116</b>	<b>14,9</b>	<b>263</b>	<b>3,8</b>	<b>3 488</b>	<b>11,2</b>
Transmissions sportives	895	11,8	888	9,7	868	11,6	209	3,0	2 860	9,2
Nouvelles et résultats	168	2,2	103	1,1	239	3,2	18	0,3	528	1,7
Autres émissions sportives	20	0,3	35	0,4	9	0,1	36	0,5	100	0,3
<b>Emissions pour enfants</b>	<b>363</b>	<b>4,8</b>	<b>605</b>	<b>6,6</b>	<b>196</b>	<b>2,6</b>	<b>53</b>	<b>0,8</b>	<b>1 217</b>	<b>3,9</b>
<b>Autres émissions</b>	<b>894</b>	<b>11,8</b>	<b>1 106</b>	<b>12,1</b>	<b>2 136</b>	<b>28,5</b>	<b>4 677</b>	<b>68,0</b>	<b>8 813</b>	<b>28,3</b>
Présentation des programmes	63	0,8	30	0,3	33	0,4	42	0,6	168	0,5
Lancements	120	1,6	158	1,8	112	1,5	46	0,7	436	1,4
Informations de service	5	0,1	63	0,7	30	0,4	0	0	98	0,3
Divers	48	0,6	47	0,5	55	0,7	37	0,5	187	0,6
Vision de texte	658	8,7	808	8,8	1 906	25,5	4 552	66,1	7 924	25,5
<b>Heures de diffusion total</b>	<b>7 586</b>	<b>100</b>	<b>9 176</b>	<b>100</b>	<b>7 490</b>	<b>100</b>	<b>6 884</b>	<b>100</b>	<b>31 136</b>	<b>100</b>
Spots-TV	252	3,3	219	2,4	195	2,6	25	0,4	691	2,2



## STATISTIQUE DES PROGRAMMES DE RADIO 1994

	SR DRS		RSR		RSI		RR		Total	
	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%	heures	%
<b>Musique</b>	<b>18 402</b>	<b>67,2</b>	<b>19 656</b>	<b>70,4</b>	<b>15 743</b>	<b>65,4</b>	<b>2 170</b>	<b>62,6</b>	<b>55 971</b>	<b>67,5</b>
Musique sérieuse	5 140	18,8	5 926	21,2	5 198	21,5	55	1,6	16 319	19,7
Musique de variété	13 262	48,4	13 730	49,2	10 545	43,9	2 115	61,0	39 652	47,8
<b>Parlé-Divertissement</b>	<b>2 190</b>	<b>8,0</b>	<b>3 064</b>	<b>11,0</b>	<b>2 960</b>	<b>12,3</b>	<b>555</b>	<b>16,1</b>	<b>8 769</b>	<b>10,6</b>
Elément divertissant/parlé	425	1,6	1 969	7,1	1 068	4,4	300	8,7	3 762	4,6
Accompagnement/animation	1 765	6,4	1 095	3,9	1 892	7,9	255	7,4	5 007	6,0
<b>Parlé/Culture</b>	<b>1 892</b>	<b>6,9</b>	<b>2 086</b>	<b>7,5</b>	<b>1 137</b>	<b>4,7</b>	<b>149</b>	<b>4,3</b>	<b>5 264</b>	<b>6,3</b>
Actualité/culture	664	2,4	1 031	3,7	288	1,2	0	0	1 983	2,4
Documentaire approfondissement	913	3,3	661	2,4	482	2,0	99	2,8	2 155	2,6
Dramatiques	191	0,7	119	0,4	268	1,1	22	0,7	600	0,7
Religion, pensée	124	0,5	275	1,0	99	0,4	28	0,8	526	0,6
Autre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Information</b>	<b>4 433</b>	<b>16,2</b>	<b>2 802</b>	<b>10,0</b>	<b>3 959</b>	<b>16,4</b>	<b>577</b>	<b>16,6</b>	<b>11 771</b>	<b>14,2</b>
News	1 664	6,1	995	3,6	692	2,9	116	3,4	3 467	4,2
Journal	764	2,8	1 269	4,5	1 397	5,8	271	7,8	3 701	4,5
Magazine/Discussions	381	1,3	67	0,2	831	3,4	61	1,7	1 340	1,6
Journaux régionaux	1 093	4,0	0	0	199	0,8	0	0	1 292	1,6
Services, y. c. météo	90	0,3	108	0,4	207	0,9	35	1,0	440	0,5
Sport	315	1,2	363	1,3	469	1,9	94	2,7	1 241	1,5
Autre	126	0,5	0	0	164	0,7	0	0	290	0,3
<b>Emissions pour publics cibles</b>	<b>308</b>	<b>1,1</b>	<b>143</b>	<b>0,5</b>	<b>155</b>	<b>0,6</b>	<b>16</b>	<b>0,4</b>	<b>622</b>	<b>0,8</b>
<b>Divers</b>	<b>175</b>	<b>0,6</b>	<b>172</b>	<b>0,6</b>	<b>136</b>	<b>0,6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>483</b>	<b>0,6</b>
<b>Total</b>	<b>27 400</b>	<b>100</b>	<b>27 923</b>	<b>100</b>	<b>24 090</b>	<b>100</b>	<b>3 467</b>	<b>100</b>	<b>82 880</b>	<b>100</b>





**Battaporta**

In'emissiun davart la reintroducziun d'ulteriurs tshess-barbet, dal Pisoc e dal Valimosh  
*Detagl da «Aussicht von der Gemmenalp mit Lämmergeier» da Franz Niklaus König, 1810*



## VOLUME DES ÉMISSIONS PAR TYPE DE PRODUCTION 1994

### Télévision

Volumes des émissions en heures	SF DRS	TSR	TSI	S Plus	Total SSR
Productions propres	1 959	2 325	1 439	353	6 076
Commandes	28	25	3	38	94
Co-productions	223	200	112	39	574
Adaptations	173	14	433	9	629
Achats	1 372	2 517	1 205	843	5 937
Reprises	1 418	1 768	3 004	4 975	11 165
Co-financement	95	22	0	0	117
<b>Total des premières diffusions</b>	<b>5 268</b>	<b>6 871</b>	<b>6 196</b>	<b>6 257</b>	<b>24 592</b>
<b>Secondes diffusions</b>	<b>2 318</b>	<b>2 305</b>	<b>1 294</b>	<b>627</b>	<b>6 544</b>
<b>Total</b>	<b>7 586</b>	<b>9 176</b>	<b>7 490</b>	<b>6 884</b>	<b>31 136</b>
Spots-TV	252	219	195	25	691

### Radio

Volume des émissions en heures	SR DRS	RSR	RSI	RR	Total SSR
<b>Productions propres</b>	<b>7 300</b>	<b>7 979</b>	<b>7 684</b>	<b>1 376</b>	<b>24 339</b>
Industrie	12 780	14 583	11 392	1 994	40 749
Productions extérieures	209	287	543	0	1 039
Reprises suisses	4 511	4 060	2 574	0	11 145
<b>Total Productions extérieures</b>	<b>17 500</b>	<b>18 930</b>	<b>14 509</b>	<b>1 994</b>	<b>52 933</b>
<b>Secondes diffusions</b>	<b>2 600</b>	<b>1 014</b>	<b>1 897</b>	<b>97</b>	<b>5 608</b>
(y. c. reprise des autres chaînes)					
<b>Total</b>	<b>27 400</b>	<b>27 923</b>	<b>24 090</b>	<b>3 467</b>	<b>82 880</b>



## VOLUME ET COÛT DES PROGRAMMES 1994

<b>Télévision</b>	Minutes diffusées (sans spots TV)	Charges d'exploitation en milliers de fr.	Coût moyen par minute en fr.
Schweizer Fernsehen DRS	455 160	279 795	615.-
Télévision suisse romande	550 560	217 564	395.-
Televisione svizzera di lingua italiana	449 380	150 955	336.-
S Plus (sans chaîne sportive)	413 041	45 246	110.-
<b>Total</b>	<b>1 868 141</b>	<b>693 560</b>	<b>371.-</b>

Charges totales consolidées UAF, DG, TG, CNS		56 272	30.-
--	--	--------	------

<b>Total</b>		<b>749 832</b>	<b>401.-</b>
--------------	--	----------------	--------------

(y. c. Satellites TV, Textvision, CH-Vision et Euronews)

<b>Radio</b>	Minutes diffusées	Charges d'exploitation en milliers de fr.	Coût moyen par minute en fr.
Schweizer Radio DRS	1 644 000	116 360	71.-
Radio suisse romande	1 675 410	82 975	50.-
Radio svizzera di lingua italiana	1 445 400	53 956	37.-
Radio rumantsch	208 010	7 400	36.-
<b>Total</b>	<b>4 972 820</b>	<b>260 691</b>	<b>53.-</b>

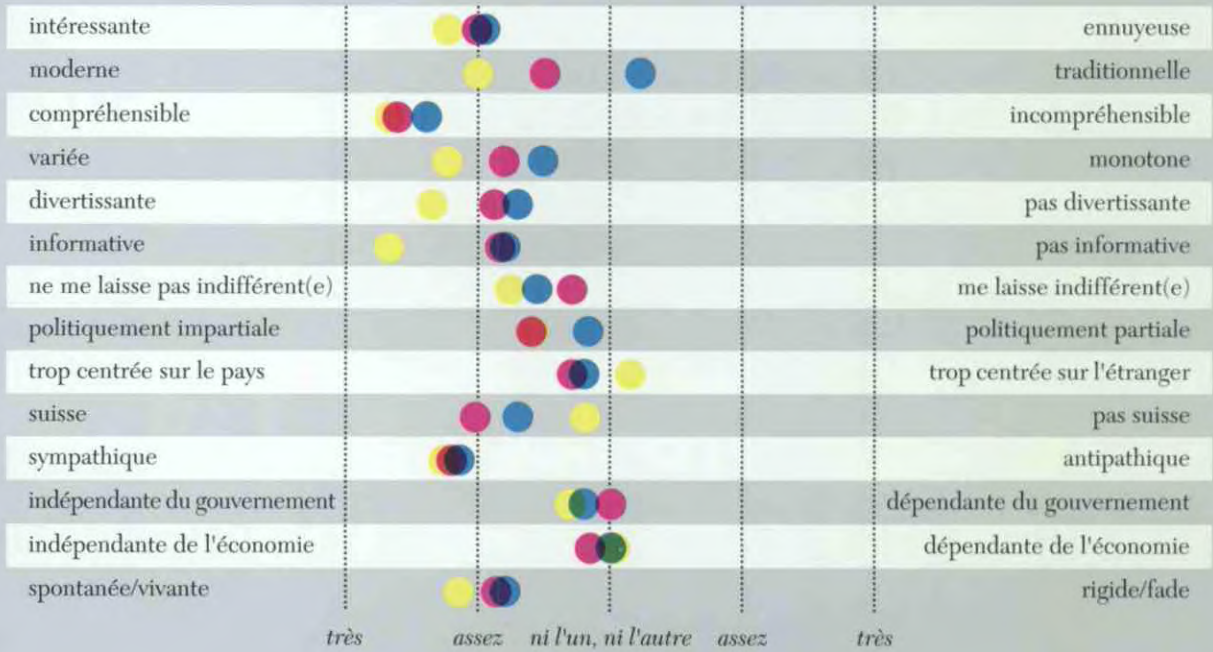
Charges totales consolidées UAF, DG, TG, CNS		25 671	5.-
--	--	--------	-----

<b>Total</b>		<b>286 362</b>	<b>58.-</b>
--------------	--	----------------	-------------

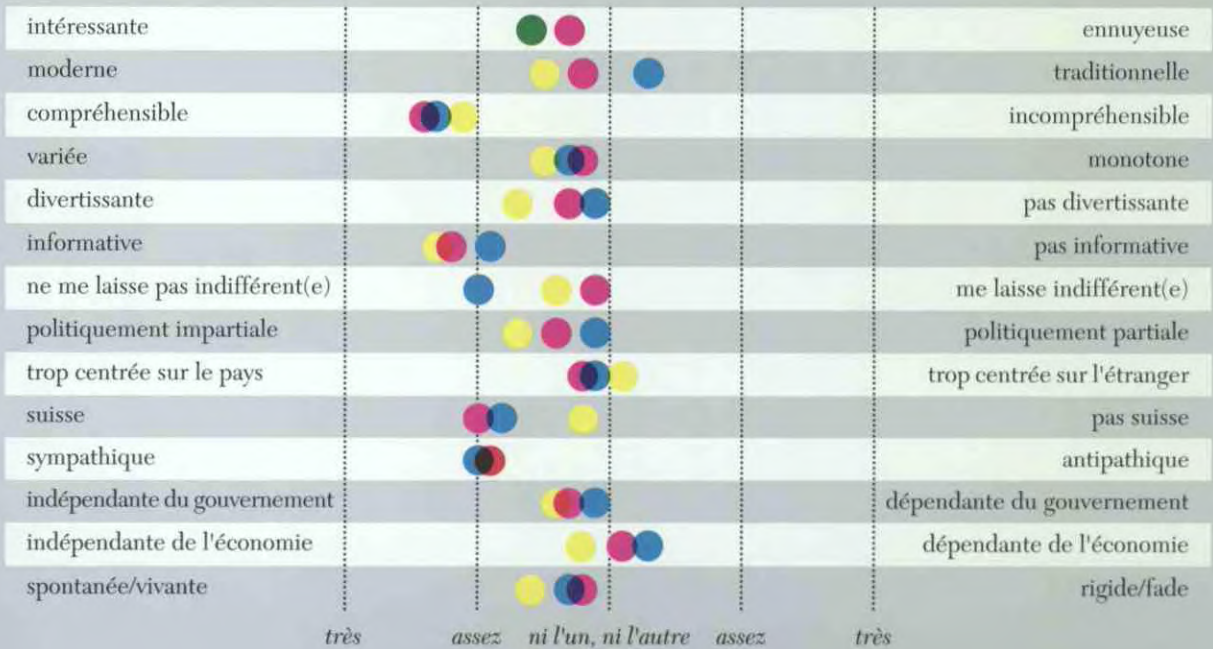


**LES TÉLÉVISIONS ET LES RADIOS SSR  
TELLES QUE LES PERÇOIT LE PUBLIC**

*Profil des radios SSR*



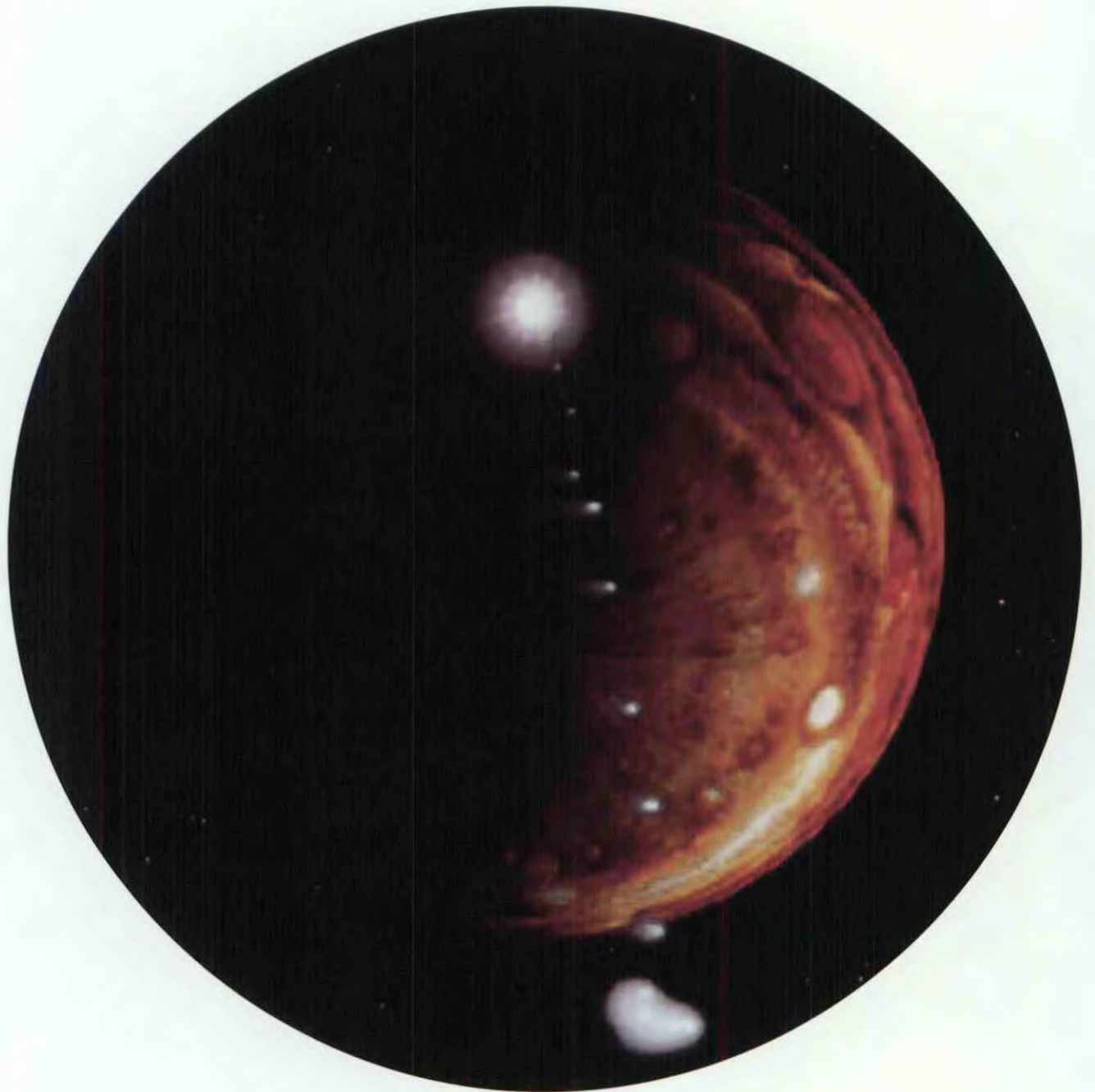
*Profil des télévisions SSR*



SR DRS / SF DRS (pink)      RSR / TSR (blue)      RSI / TSI (yellow)



SRI - 20:00



**Technorama**

"Jupiter Comet Crash"

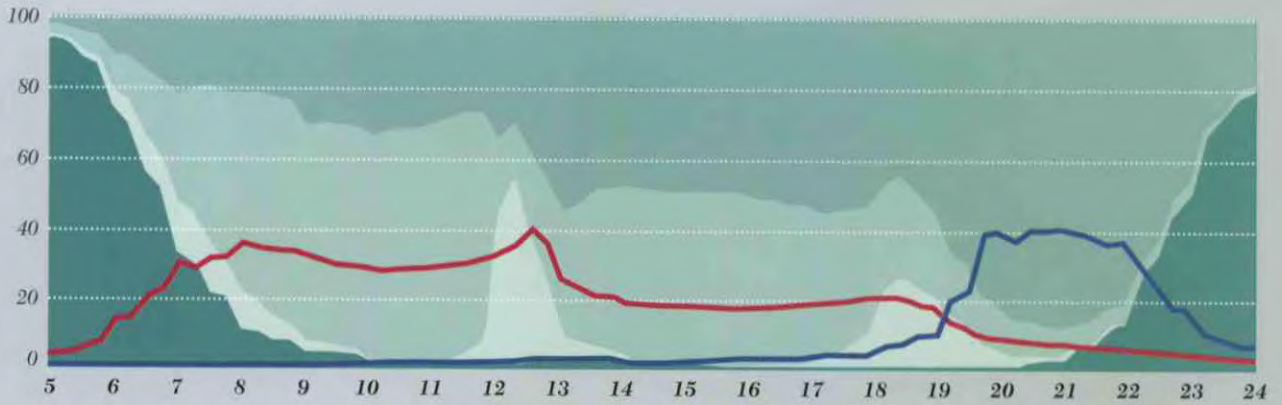
Professor Paul Wild of the University of Berne talks about the comet Shoemaker-Levy that's due to collide with Jupiter in the middle of July

*The encounter of the comet with the planet is shown in this theoretical color depiction from Jet Propulsion Laboratories*

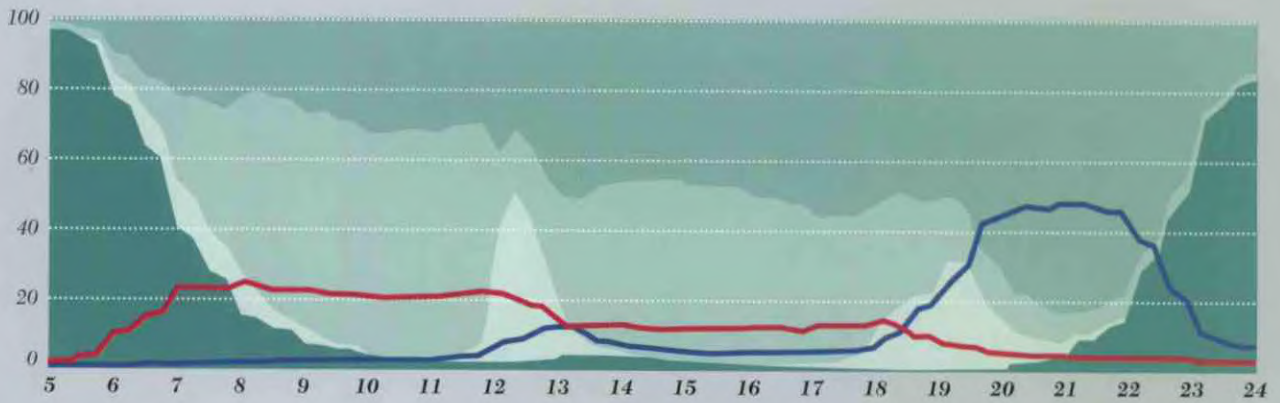


# UTILISATION DES MÉDIAS ET ACTIVITÉS

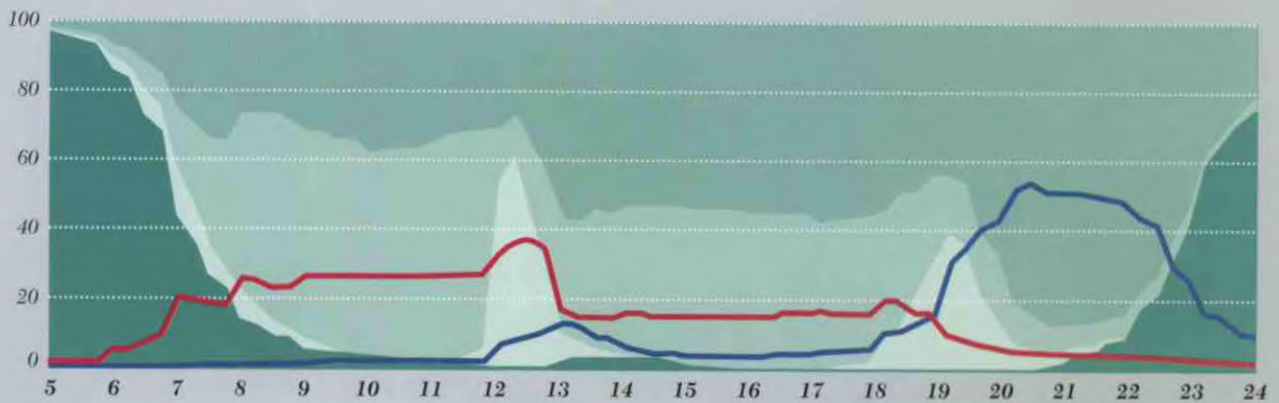
## Deutsche Schweiz



## Suisse romande



## Svizzera italiana



— Radio — Télévision  
 ■ Dormir □ Manger □ Travailler □ Autre

Jour ouvrable moyen du lundi au vendredi (1994), population totale de 15 ans et plus



Les données du Service de la recherche, recueillies quotidiennement au moyen du Telecontrol dans un panel de 1490 ménages représentant 3979 personnes au total (2311 en Suisse alémanique, 998 en Suisse romande et 670 en Suisse italienne) font apparaître la situation suivante:

Le taux de pénétration et l'utilisation de la télévision en minutes sont restés stables en Suisse alémanique et en Suisse romande en 1994; en Suisse italienne, ils ont légèrement diminué. La part de marché de chacune des trois chaînes SSR a connu une évolution différente dans la région respective: SF DRS a encore une fois enregistré une hausse en Suisse alémanique, de 1% pour la part de marché sur 24 heures et de 1% aussi en prime-time. TSR et TSI par contre ont toutes deux perdu 1%; mais dans les deux régions, ce recul a été compensé durant le prime-time (18h00 à 23h00) par une hausse de 1% de la part de marché de la chaîne sportive.

Comme les années précédentes, les chaînes SSR sont clairement restées les plus suivies, spécialement le soir.

**Utilisation de la télévision stable en Suisse alémanique et en Suisse romande, en légère baisse en Suisse italienne**

En Suisse alémanique et en Suisse romande, la télévision a enregistré en 1994 une utilisation égale à celle de l'année précédente; en Suisse italienne par contre, elle a été un peu moins utilisée. En Suisse aléma-

nique, la moyenne quotidienne s'est élevée à 124 minutes (1993: 125 minutes), en Suisse romande, à 145 minutes (1993: 144) par personne et en Suisse italienne à 149 minutes (1993: 153).

La part des chaînes SSR s'est élevée à 37 minutes pour SF DRS en Suisse alémanique (1993: 36), 46 minutes pour TSR en Suisse romande (1993: 46) et 39 minutes pour TSI en Suisse italienne (1993: 41).

**Parts de marché SSR:**

**augmentation pour SF DRS, légère baisse pour TSR et TSI**

La part de marché sur 24 heures de SF DRS s'est élevée à 30% en 1994, en légère augmentation par rapport à 1993 (29%). S Plus a enregistré une valeur de 2%.

Parmi les chaînes étrangères, ARD (-1%), FS1 (-1%) et pour la première fois aussi RTL (-2%) ont subi des pertes, tandis que Sat 1, ZDF et FS2 ont stabilisé leurs parts et que seule Pro 7 a pu gagner un point.

La TSR a atteint en 1994 une part de marché sur 24 heures de 31% (1993: 32%), renouant ainsi avec les valeurs des années 1990-1992.

Parmi les télévisions françaises, la chaîne privée TF1 a dû céder 2%, M6 en revanche a pu gagner un point. Les parts de marché de F2 et F3 sont restées identiques à celles de 1993.

La part de marché de TSI s'est élevée à 26% en 1994, en régression de 1 point.

Dans le camp des télévisions italiennes concurrentes, seule RAI 1 est parvenue à améliorer nettement sa position (+2%). RAI 2, mais aussi Canale 5, le gagnant de l'an dernier, ont perdu chacun 1 point, Italia 1 même 2.

**SF DRS en progrès le soir, TSR et TSI stables avec l'aide de la chaîne sportive**

C'est surtout avec l'essor des télévisions privées dans les pays voisins que des émissions sont diffusées à des heures où la SSR ne montre encore que sa mire. Le Service SSR de la recherche a donc calculé en 1994 aussi la part de marché du prime-time, entre 18h00 et 23h00, en plus de la part de marché sur 24 heures.

Avec 38% en prime-time, SF DRS a encore augmenté sa part de marché en 1994 (1993: 37%). S Plus (y compris la chaîne sportive) a atteint 3% en Suisse alémanique. Par rapport à 1993, TSR (36%) et TSI (32%) ont dû céder chacune 1%. Dans les deux régions, cette perte a toutefois pu être compensée par une augmentation de 1% de la part de marché enregistrée sur la chaîne sportive.

Ces résultats confirment une nouvelle fois que le soir, période sur laquelle se fixe près de deux tiers de l'utilisation de la télévision (en Suisse



alémanique et Suisse italienne en tout cas), la SSR parvient toujours à retenir une part assez considérable du public.

***Utilisation TV en hausse nette avec l'âge dans les trois régions***

Dans les trois régions, le temps passé devant le petit écran augmente nettement avec l'âge. Tandis que les 3 à 14 ans regardent la télévision en moyenne 71 minutes par jour en Suisse alémanique, 77 en Suisse romande et 84 en Suisse italienne, les 65 ans et plus passent en moyenne 184 minutes par jour devant le petit écran en Suisse alémanique, 222 en Suisse romande et 250 en Suisse italienne. En Suisse alémanique, le temps passé devant la TV est le même pour les deux sexes, en Suisse italienne et surtout en Suisse romande, les femmes regardent un peu plus la télévision que les hommes.

***Utilisation du magnétoscope toujours en légère hausse***

En 1994, selon leurs propres dires (source: Etude médias SSR), 59% des personnes âgées de 15 ans et plus disposaient d'un magnétoscope à la maison (Suisse alémanique: 56%, Suisse romande: 67% et Suisse italienne: 61%).

En plus de l'utilisation des chaînes de télévision, le système Télécontrol SSR enregistre aussi les données relatives à l'utilisation du magnétoscope.

En 1994, l'utilisation de bandes vidéo a représenté en moyenne

7 minutes par personne et par jour en Suisse alémanique, contre 9 minutes en Suisse romande et 5 minutes en Suisse italienne. En termes de téléspectateurs effectifs ces valeurs se montent à 58 minutes par jour en Suisse alémanique, 64 minutes en Suisse romande et 56 minutes en Suisse italienne. Dans les trois régions les enfants (de 3 à 14 ans) utilisent le magnétoscope nettement plus souvent que les adultes.



SF DRS - 9:00



**Schulfernsehen**

„Vom Umgang miteinander“

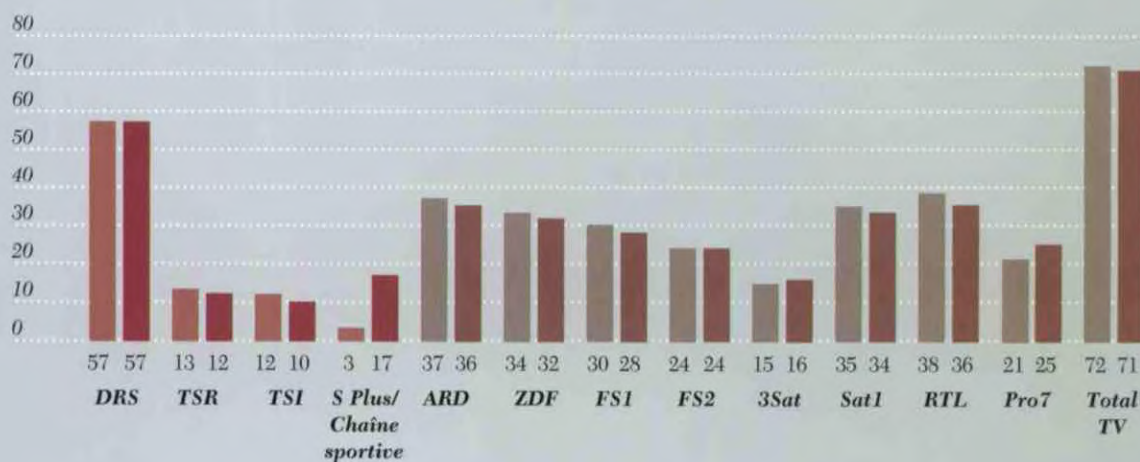
In pantomimischen Szenen veranschaulichen „Mummenschanz“ die Begriffe Egoismus und Eitelkeit  
und die daraus entstehenden Konflikte

*Slinky – Figur des Maskentheaters Mummenschanz*

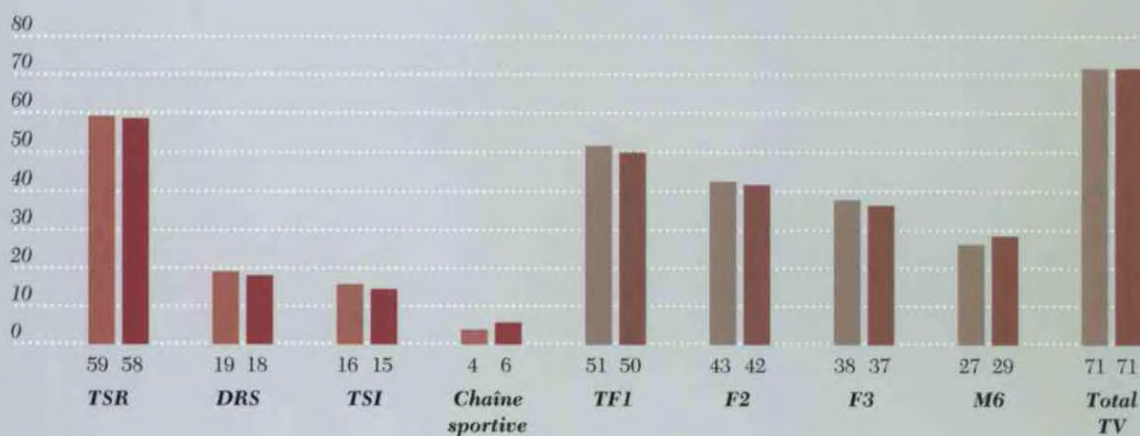


# PÉNÉTRATION JOURNALIÈRE TÉLÉVISION

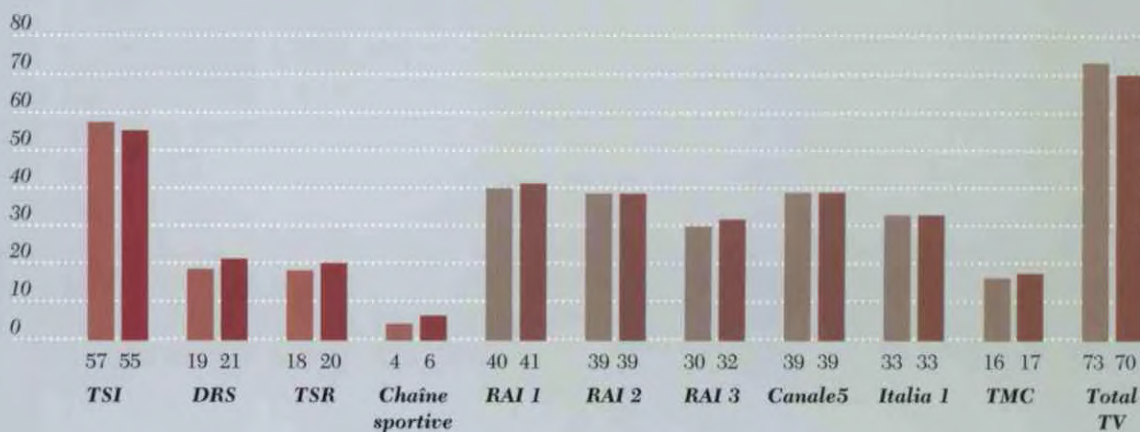
## Deutsche Schweiz



## Suisse romande



## Svizzera italiana



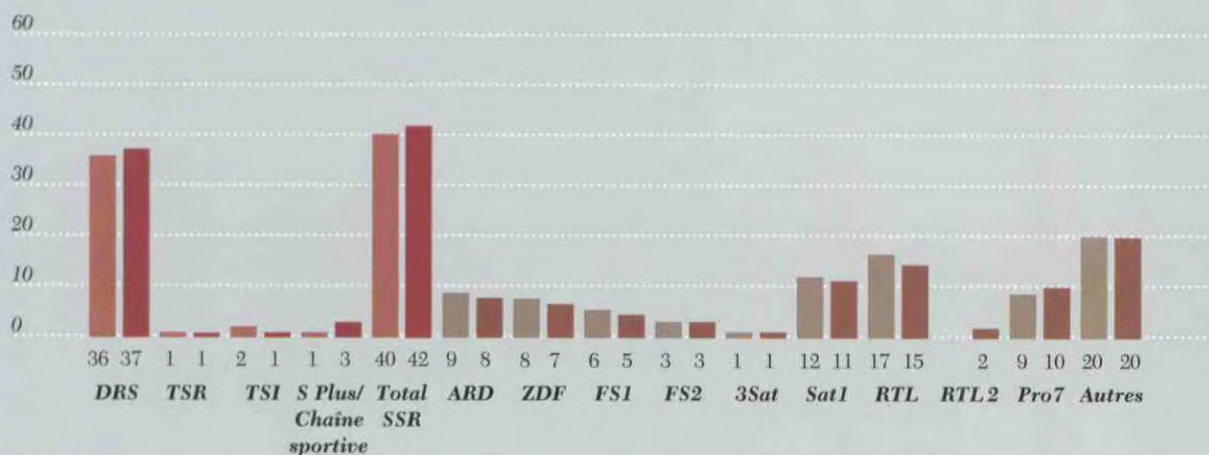
■ 1993 ■ 1994

Moyenne du lundi au dimanche en pourcent des téléspectateurs à partir de l'âge de 3 ans

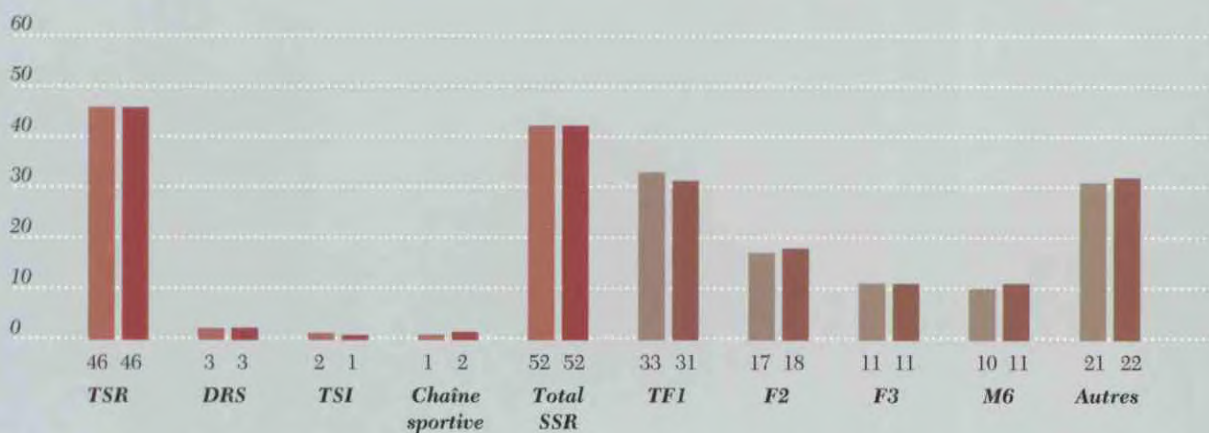


## UTILISATION TÉLÉVISION

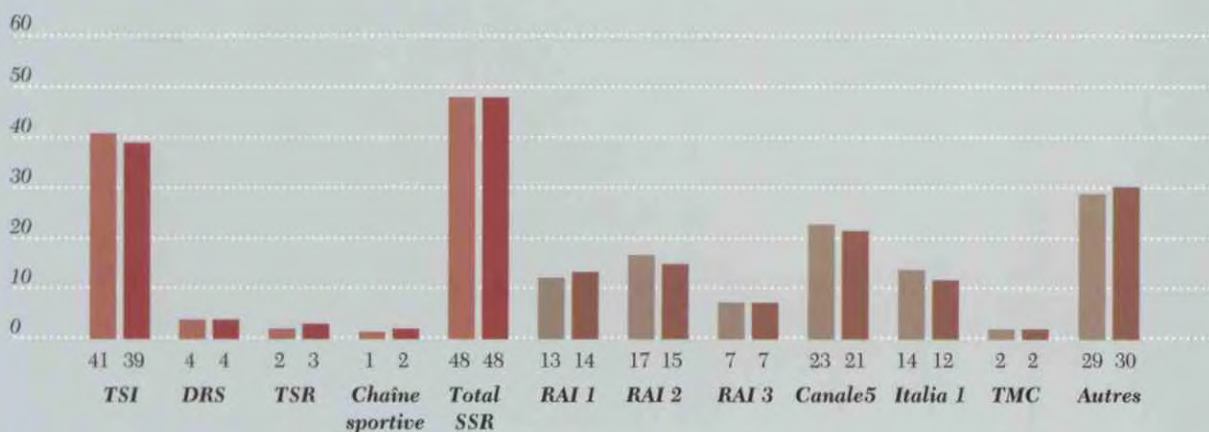
Deutsche Schweiz Total 1994: 124 (1993: 125)



Suisse romande Total 1994: 145 (1993: 144)



Svizzera italiana Total 1994: 149 (1993: 153)



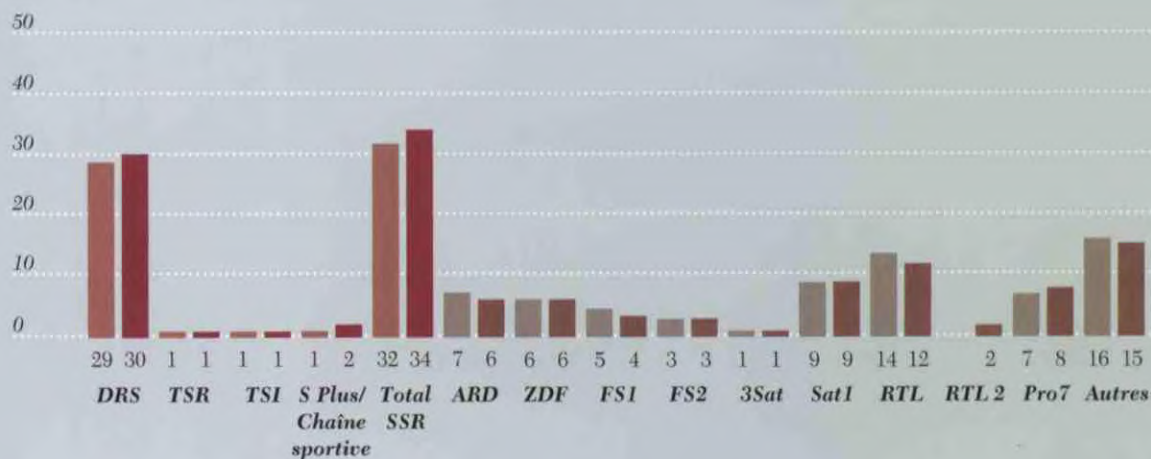
■ 1993 ■ 1994

Moyenne du lundi au dimanche en pourcent des téléspectateurs à partir de l'âge de 3 ans

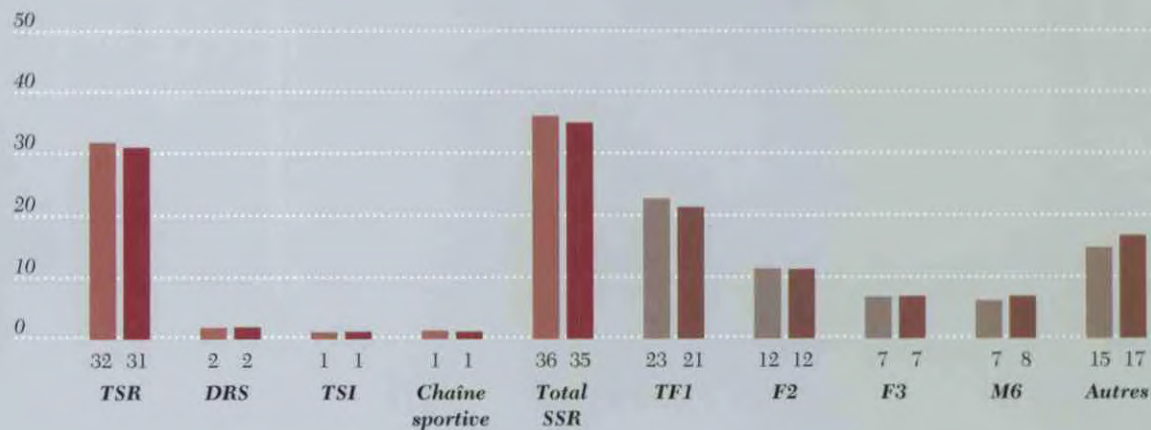


# PARTS DE MARCHÉ TÉLÉVISION

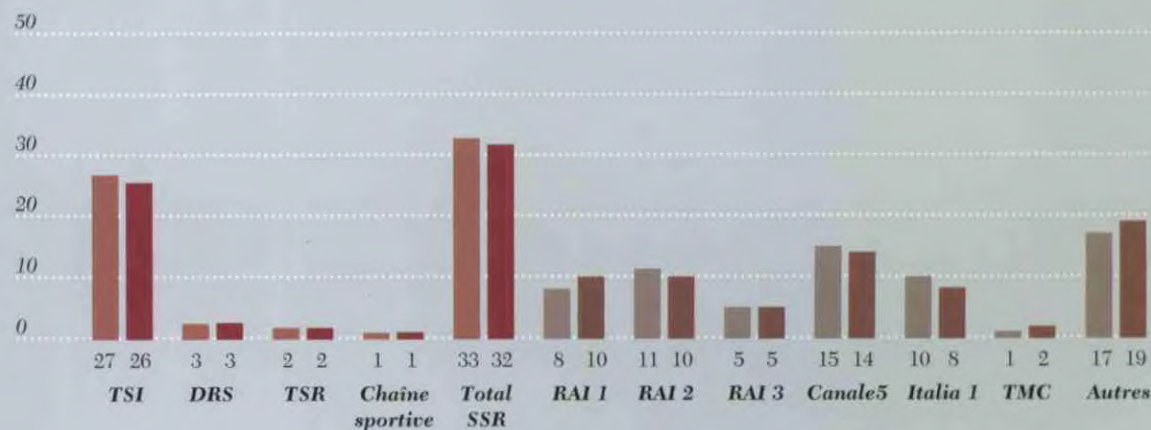
## Deutsche Schweiz



## Suisse romande



## Svizzera italiana



■ 1993 ■ 1994

Parts de marché 24 heures sur 24: Moyenne du lundi au dimanche en pourcent de l'univers de base (télé spectateurs à partir de l'âge de 3 ans)





**Delikatessen**

"A Foreign Field"

Britischer Spielfilm aus dem Jahr 1993 (Originalversion mit deutschen Untertiteln) von James Sturridge mit Lauren Bacall, Geraldine Chaplin, Alec Guinness, Leo McKern, Jeanne Moreau, John Randolph u.v.a. zum 50. Jahrestag der Landung der Alliierten in der Normandie

*Filmausschnitt*



En 1994, la durée d'écoute moyenne est d'un peu plus de 3 heures (187 minutes) par jour et par personne (à partir de 15 ans), 8 personnes sur 10 (à partir de 15 ans) écoutant quotidiennement la radio pendant un quart d'heure au moins. Ce qui fait de la radio, le média le plus utilisé en Suisse. Avec une part de marché de 54,5% (il s'agit de la synthèse entre le nombre de personnes touchées chaque jour et leur durée d'écoute), la SSR arrive incontestablement en tête. Les radios locales obtiennent quant à elles 30,2% de part de marché et les programmes étrangers 15,3%. Tels sont les résultats d'une enquête (Etude médias SSR) menée en 1994 dans l'ensemble de la Suisse par le Service SSR de la recherche auprès de 18 200 personnes, représentatives de la population suisse âgée de quinze ans et plus.

#### *Suisse Alémanique*

Plus de 80 pour cent de la population alémanique écoute la radio pendant un jour ouvrable moyen. En 1994, la durée d'écoute moyenne est de près de 3 heures et demi (206 minutes) par jour et par personne. Sur ce total, 111 minutes sont attribuées aux programmes SSR, 72 minutes aux radios locales et 23 minutes aux programmes étrangers. 56,2% des Suisses alémaniques écoutent quotidiennement les programmes radio de la SSR, 31,5% les radios locales et 12,0% les chaînes étrangères. Plus de 40% de la population alémanique (43,1%) écoute chaque jour la Schweizer Radio DRS

1. La pénétration quotidienne de DRS 3 s'élève à 12,2%; celle de DRS 2 s'élève à 2,9%, ce qui représente plus de 120 000 personnes par jour. Le public potentiel du programme culturel de SR DRS – soit toutes les personnes écoutant DRS 2 «en général» – est encore bien plus élevé et dépasse les 380 000 personnes.

#### *Suisse romande*

En Suisse romande, plus de 70% de la population âgée de quinze ans et plus écoute quotidiennement la radio. La durée d'écoute par jour et par personne s'élève à 2 heures et 14 minutes, à raison de 73 minutes pour les programmes SSR, 25 pour les radios locales et 37 minutes pour les programmes étrangers. Les programmes de la SSR atteignent chaque jour 44,1% de la population romande, contre 15,7% pour les radios locales et 24,4% pour les radios étrangères. 34,5% des Romands de plus de 15 ans écoutent quotidiennement RSR-La Première (pour des raisons techniques, ce chiffre englobe également le public de RSR-Option Musique), tandis que 7,5% se branchent sur Couleur 3 et 2,1% sur Espace 2. Le public potentiel du programme culturel de la Radio suisse romande – autrement dit, les personnes écoutant «en général» Espace 2 – représente toutefois 8% de la population de 15 ans et plus, soit quelque 104 000 personnes.

#### *Suisse italienne*

En Suisse italienne, 73,3% de la population de 15 ans et plus écoute

la radio chaque jour ouvrable, ce qui équivaut à une durée d'écoute de 2 heures et 47 minutes par jour et par personne. Ce résultat se répartit à raison de 116 minutes pour les programmes SSR, 18 minutes pour les radios locales et 33 minutes pour les radios étrangères. Les programmes SSR atteignent chaque jour 57,6% de la population, les radios locales 8,1% et les radios étrangères 19,2%. Rete 1 enregistre une pénétration quotidienne de 49,2%; autrement dit, près d'une personne sur deux en Suisse méridionale écoute chaque jour le premier programme de la Radio svizzera di lingua italiana. Rete 3 quant à elle atteint 9,6% de la population (15 ans et plus) chaque jour ouvrable et Rete 2 atteint 1,1%. Le public potentiel de Rete 2, programme culturel de RSI, représente toutefois 6% de la population (6% des Suisses italiens écoutent «en général» ce programme).

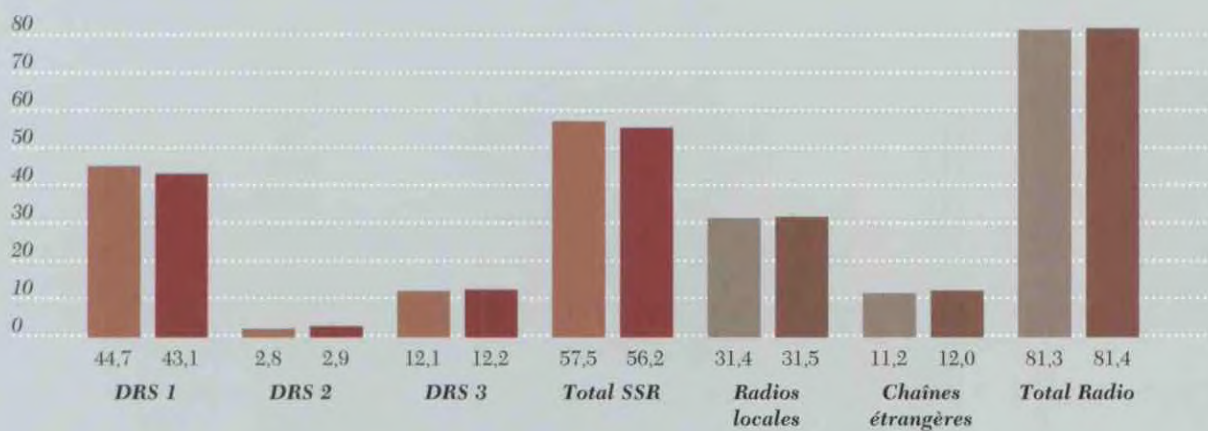
#### *Les programmes culturels*

Les programmes culturels de la SSR atteignent à eux trois plus de 150 000 personnes de 15 ans et plus par jour ouvrable moyen. Le nombre de personnes qui écoutent «en général» Espace 2, DRS 2 ou Rete 2 (c'est-à-dire leur public potentiel) a toutefois dépassé en 1994 le seuil du demi-million (501 000 personnes). Chaque auditeur ou auditrice suit les programmes culturels de la SSR pendant près de 2 heures (117 minutes) en moyenne.

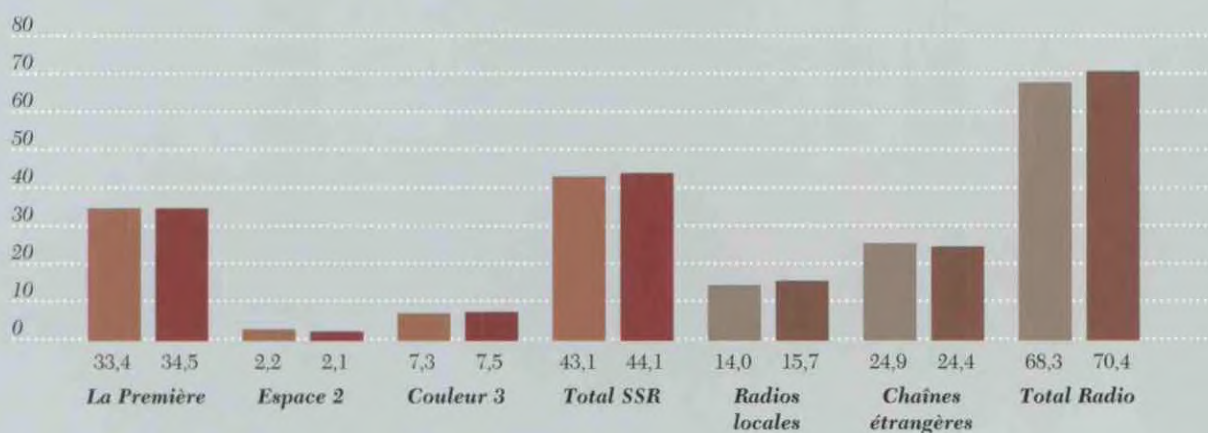


## PÉNÉTRATION JOURNALIÈRE RADIO

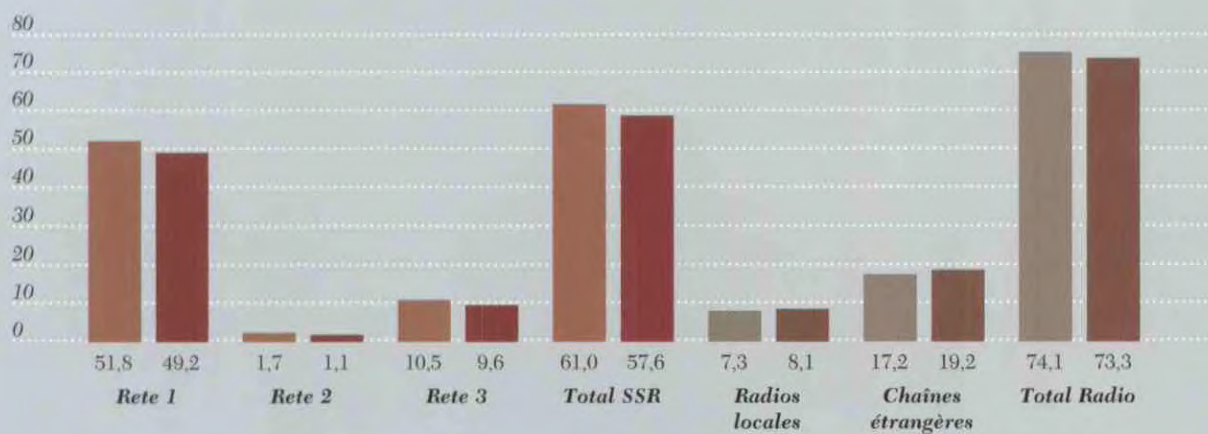
### Deutsche Schweiz



### Suisse romande



### Svizzera italiana



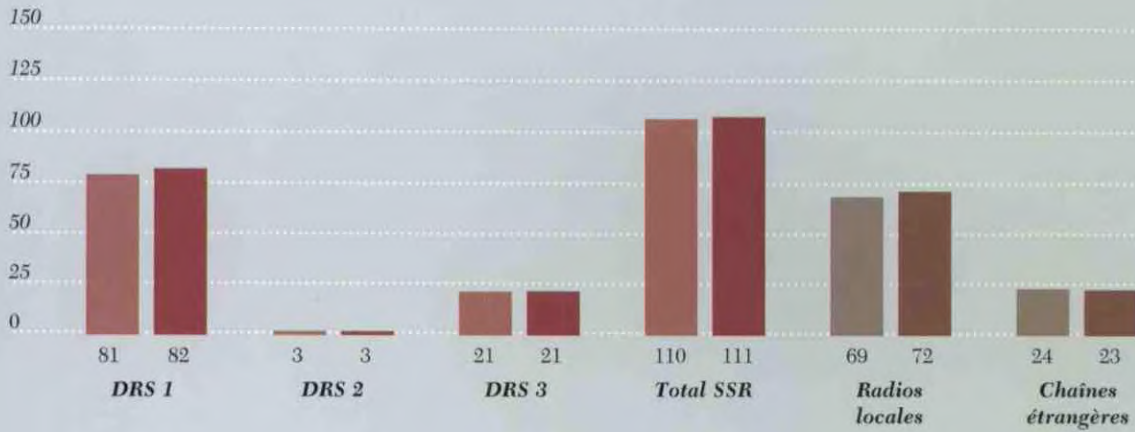
■ 1993 ■ 1994

Moyenne du lundi au vendredi en pourcent de la population (à partir de 15 ans)

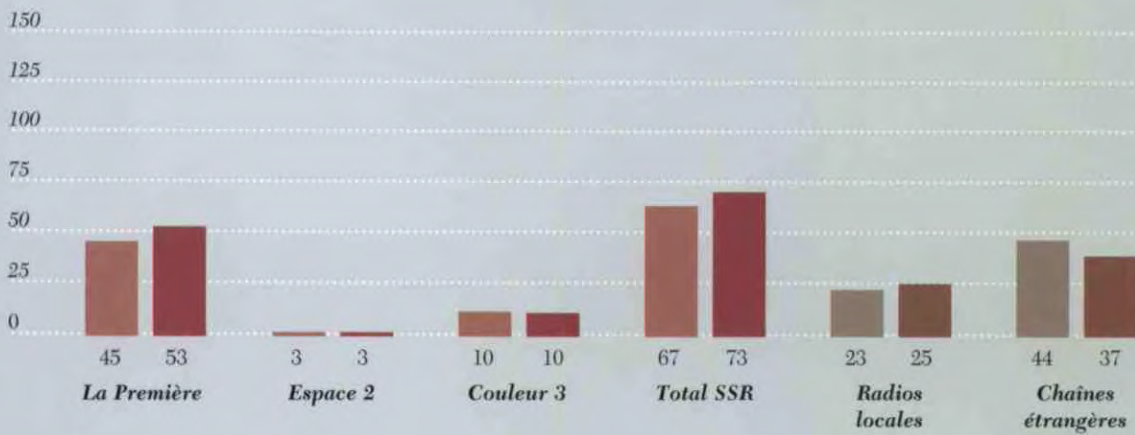


## UTILISATION RADIO

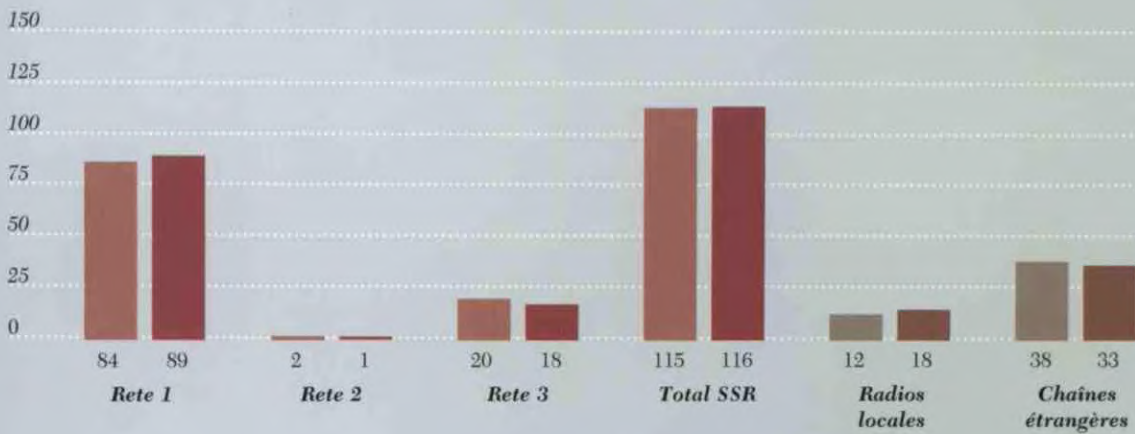
### Deutsche Schweiz



### Suisse romande



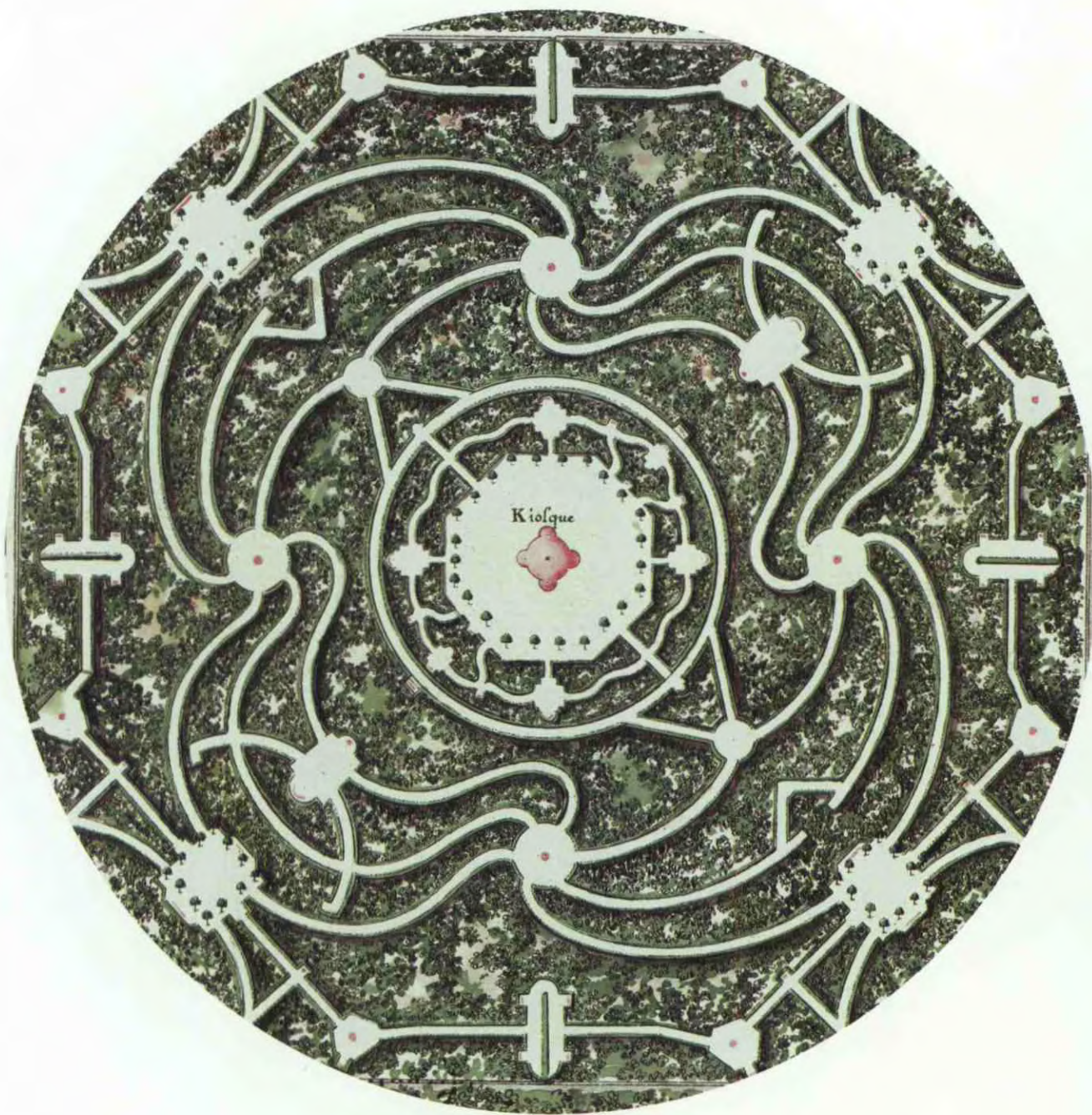
### Svizzera italiana



■ 1993 ■ 1994

Moyenne du lundi au vendredi en minutes par habitant (à partir de 15 ans)





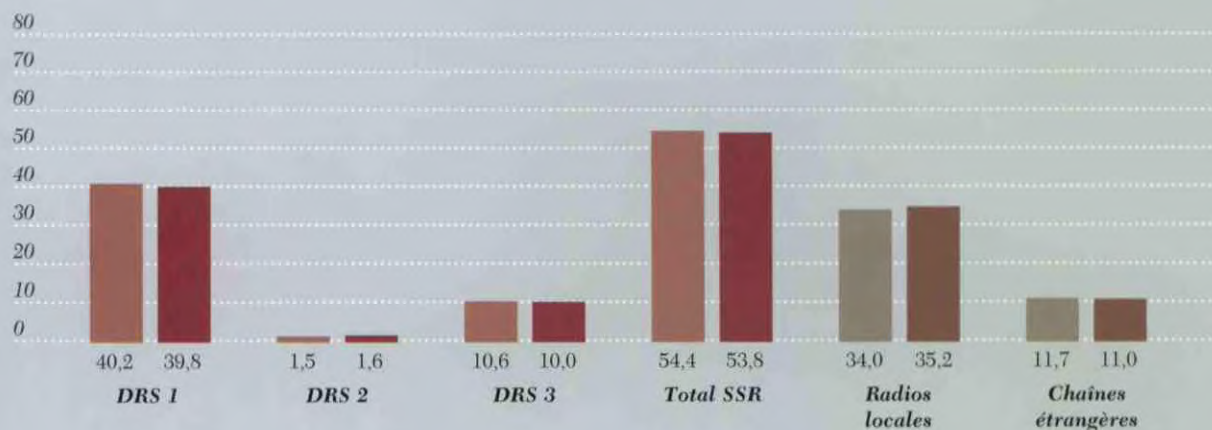
**Les jardins du paroxysme**

Une série documentaire sur les jardins à travers le monde: Le jardin classique français  
*Bosquet du kiosque dans le parc du château de Chantilly; extrait de l'Atlas du Comte du Nord, 1784*

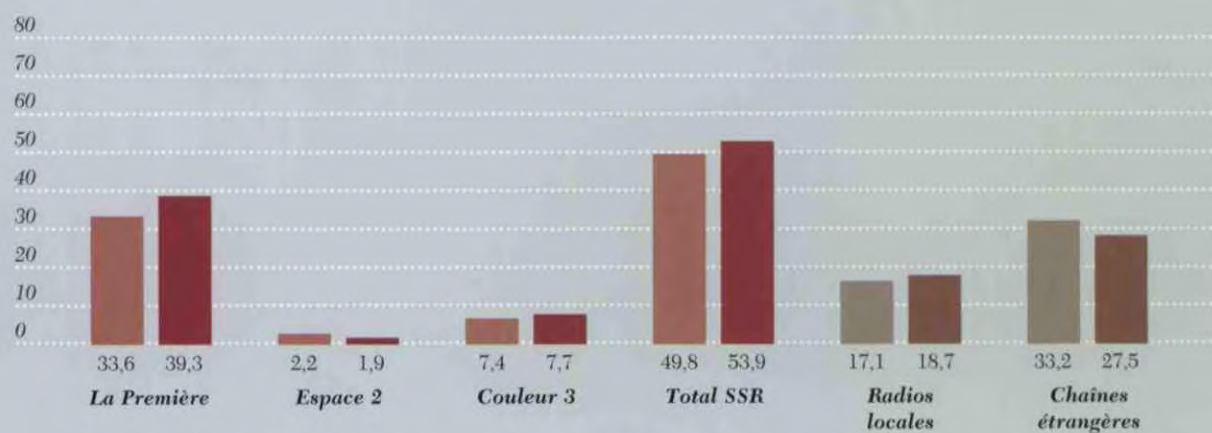


## PARTS DE MARCHÉ RADIO

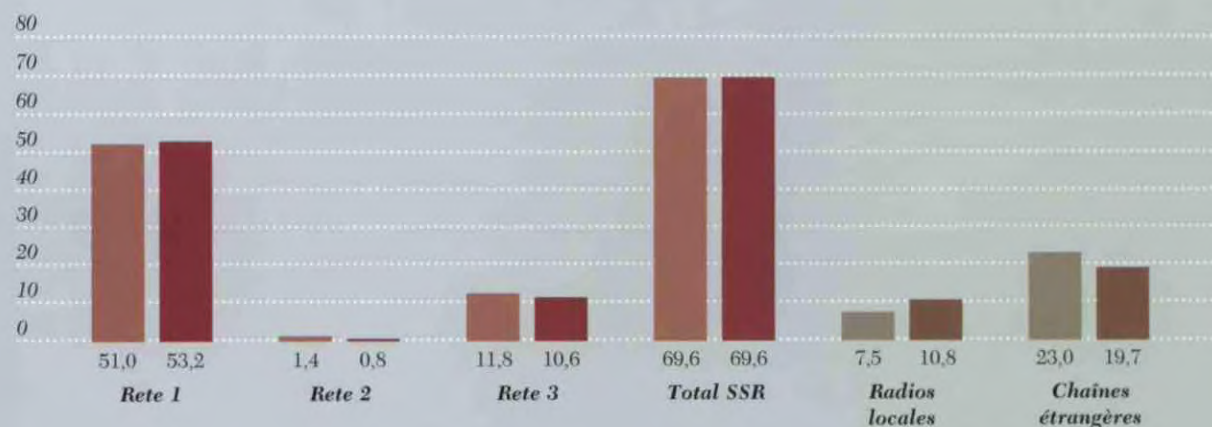
### Deutsche Schweiz



### Suisse romande



### Svizzera italiana



■ 1993 ■ 1994

Moyenne du lundi au vendredi: écoute de chaque radio en pourcent de l'utilisation globale de la radio (population à partir de 15 ans)



### La nouvelle Image directrice de la SSR

Depuis que nous sommes entrés dans l'ère de l'information, les possibilités de communication sont de plus en plus nombreuses et variées, tant sur le plan individuel que social.

Mais c'est justement à cause de cette abondance que croît la nécessité d'offres de communication autonomes et crédibles, accessibles à tous et conçues au service de la collectivité.

Dans cette perspective, la SSR, diffuseur national suisse, entend renforcer ses prestations de programme dans les langues du pays, contribuant ainsi à consolider les identités – mais aussi à exploiter les nouvelles technologies.

La nouvelle Image directrice reflète la prise de conscience d'un service public qui agit en entreprise pour remplir sa mission de programme et qui élabore ses stratégies dans la perspective du siècle prochain.

Berne, le 10 mai 1995  
Antonio Riva  
Directeur général

### 1. La SSR – une entreprise différente

*1.1 La SSR est la première entreprise suisse d'information et de culture sur le marché audiovisuel.* Elle a pour mission d'offrir, dans le respect des diversités culturelles et linguistiques du pays, des programmes attrayants de radio et de télévision qui, grâce à leur pertinence et leur qualité, leur spécificité et leur diversité, visent une utilisation large et intense.

Toutes les activités de l'entreprise concourent à cette mission fondamentale de programme.

*1.2 La SSR est au service de la collectivité.* Par son mandat légal et par la mission qu'elle se définit, elle agit comme service au public, ne privilégiant pas le profit, mais le succès de ses programmes.

*1.3 La SSR affirme son caractère helvétique.* Ses tâches et ses structures reflètent les particularités du pays. Par son offre de programmes, elle contribue au développement des diverses cultures et communautés du pays, encourage le dialogue et l'échange, et favorise le rayonnement de la Suisse dans le monde.

*1.4 Pour garantir une qualité optimale de ses prestations de programme et conforter sa position dans l'environnement concurrentiel, la SSR agit en entreprise.* Sa stratégie, ses objectifs et ses moyens visent la réussite sur chacun de ses marchés. Ce succès fait partie intégrante de la mission de programme. Il repose

sur l'audience, la part de marché, l'image et la rationalité économique des programmes.

*1.5 La garantie constitutionnelle d'indépendance et d'autonomie de la radio et de la télévision face à toute influence implique la responsabilité de la SSR, qui en répond devant la communauté.* Elle est aussi une assurance de créativité. Elle témoigne enfin de l'engagement de la SSR à l'égard de la collectivité et des autorités compétentes de l'Etat.

*1.6 La structure de la SSR reflète son caractère particulier:* les unités d'entreprise sont décentralisées pour mieux servir leur marché sur le plan socio-culturel et linguistique. L'organisation faitière de l'entreprise et ses organes dirigeants assurent la coordination et l'équilibre des intérêts. L'organisation institutionnelle est ouverte à la participation de la population. L'institution sert d'assise aux conseils et comités dirigeants de l'entreprise, tant sur le plan national que régional. Le lien avec le public est assuré par le conseil des programmes et le médiateur de chaque région. Cette forme particulière est une garantie contre la mainmise de groupes ou d'intérêts particuliers.

### 2. La SSR – son public, ses clients, partenaires et concurrents

*2.1 La SSR traite son public en client exigeant.* A l'aide de la recherche permanente sur le public et le



marché, elle satisfait les attentes par une offre diversifiée servant les intérêts multiples des différents publics. Cette attention aux besoins de la clientèle est une condition du succès sur le marché dans le respect du mandat de prestation.

2.2 *Entreprise au service de la communauté, la SSR trouve sa légitimité auprès de l'ensemble du public*, mais elle vise aussi la reconnaissance de ses prestations de programme et de sa fonction d'intérêt public auprès des milieux institutionnels, des leaders d'opinion et des divers cercles sociaux ou politiques.

2.3 *En tant que producteur et diffuseur, la SSR est partie prenante de la création culturelle* et collabore avec les fournisseurs de programmes indépendants.

2.4 *La SSR est une composante importante de l'activité économique de ce pays*. Elle développe une relation de confiance et d'intérêt réciproque avec les milieux de la publicité et du parrainage.

2.5 *La SSR entend collaborer avec des partenaires qualifiés* sous la forme de coopérations, d'alliances, de joint-ventures et de participations. Elle entretient des relations privilégiées avec les radiodiffuseurs de service public étrangers. Dans ses relations avec la branche audiovisuelle, elle favorise les entrepreneurs et les producteurs du pays. Lorsque ses objectifs le justifient,

la SSR collabore aussi avec des concurrents suisses ou étrangers.

2.6 *La SSR relève le défi de la concurrence*. Elle voit dans la compétition un facteur d'amélioration et non d'affaiblissement qualitatif de ses programmes.

### 3. L'offre de la SSR

3.1 *La SSR propose des programmes complets de radio et de télévision*.

L'offre est équivalente en allemand, en français et en italien; elle comporte également un programme de radio et des émissions de télévision en langue romanche. Cette offre de base est complétée par des programmes internationaux ou destinés à des publics profilés. La SSR cherche la place de leader auprès de chaque public cible qu'elle vise.

3.2 *L'offre de programmes de radio et de télévision de la SSR est complète*. Les programmes informent avec compétence et crédibilité, sous une forme attrayante. Ils contribuent à la formation de l'opinion et constituent un forum essentiel du débat social et politique suisse. Par divers moyens – orientations, identifications, développements – ils facilitent l'accès aux principaux événements sociaux, politiques, économiques, culturels ou sportifs, tout en répondant aux besoins de divertissement, d'amusement et de détente du public.

3.3 *La SSR répond de sa mission à travers l'ensemble de ses program-*

*mes de radio et de télévision*. Elle exploite les points forts spécifiques de chaque média et les ressources de la technologie pour assurer une qualité optimale à son offre et à sa diffusion. L'innovation et la diversification – même hors du mandat traditionnel – servent le même objectif.

3.4 *Les programmes de la SSR sont un élément important de la vie culturelle suisse*. Ils ont une ambition de qualité, fondée d'une part sur la créativité, la fantaisie et l'originalité, d'autre part sur la compétence, la crédibilité et la probité. La qualité des programmes et la séduction du public sont des objectifs qui ne s'excluent nullement l'un l'autre.

3.5 *La SSR se fixe une éthique professionnelle élevée*. Elle définit sa ligne éditoriale et rédactionnelle dans ses propres «Principes de programme».

### 4. Le personnel

4.1 Pour la SSR, la compétence, l'initiative, la motivation et l'esprit d'équipe des collaborateurs et collaboratrices sont le premier facteur de réussite. C'est pourquoi l'entreprise a pour son personnel des exigences élevées, aussi bien quant à la compétence que quant à l'éthique professionnelles.

4.2 La SSR développe un partenariat social actif avec des formes progressistes d'emploi et d'occupation à tous les niveaux.



TSR - 22:50



**Mémoire vivante**

«De Omaha Beach à Berlin»

Documentaire de George Stevens, montrant la progression des Alliés de la Normandie à Berlin

*Image tirée du film*



4.3 La SSR garantit l'égalité des chances aux collaboratrices et collaborateurs et développe une politique du personnel novatrice.

4.4 La SSR responsabilise ses cadres par la motivation et l'incitation à la performance.

4.5 La rémunération prend en compte les exigences de la fonction, les conditions du marché, les prestations individuelles et le succès de l'entreprise.

### **5. Les ressources financières**

5.1 Par une maîtrise et une planification des ressources financières conforme aux buts fixés, la SSR assure son indépendance dans l'exercice de ses activités.

5.2 La SSR légitime sa part des redevances par ses prestations de programmes, son esprit de service public, le principe de péréquation financière sur le plan suisse et la rationalité de sa gestion visant à renforcer la productivité et l'efficacité dans chaque secteur. La SSR tire également profit de ses succès de programmes pour réaliser des recettes commerciales.

5.3 La répartition des moyens entre les unités d'entreprise s'effectue selon trois critères: le financement différencié de la radio et de la télévision, une offre de base équivalente dans chaque région et les priorités

stratégiques définies pour l'ensemble de la SSR.

### **6. Les moyens de production et de distribution**

6.1 Les nouvelles technologies servent à l'amélioration de l'offre de programmes et à l'accroissement de la productivité. La SSR suit leur évolution et veille à leur introduction en temps opportun.

6.2 La SSR dispose de ses propres moyens de production et de distribution. Elle recourt aussi à des prestations extérieures. Elle peut également exploiter son appareil de production à l'intention de tiers.

6.3 La SSR détermine elle-même les modes de diffusion de ses programmes.

### **7. Culture d'entreprise**

7.1 La SSR développe une culture d'entreprise axée sur le professionnalisme, la volonté de dialogue et la solidarité entre les unités d'entreprise.

7.2 La SSR est organisée de manière décentralisée. La responsabilité est attribuée au lieu où elle peut le mieux être exercée. Les unités d'entreprise sont autonomes dans la conception et la production de leurs programmes dans le cadre des principes et des objectifs fixés d'un commun accord. Le directeur général assume la responsabilité

globale de l'entreprise au regard de la concession. Sa direction assure la gestion et le contrôle stratégiques, ainsi que des tâches fonctionnelles pour les unités d'entreprise.

7.3 A tous les niveaux, la SSR pratique la gestion par objectifs.

La SSR prend en compte et récompense la performance individuelle et collective des collaborateurs.

7.4 Les relations publiques de la SSR contribuent à créer un climat de confiance. La communication vise à faire connaître les produits, l'image et l'activité de l'entreprise. Elle doit pouvoir compter à cet effet sur la collaboration de son personnel ainsi que sur le soutien des sociétés régionales et des sociétés membres.

7.5 La SSR évalue régulièrement son propre fonctionnement. Elle observe et anticipe systématiquement les développements qui la concernent et adopte des stratégies flexibles qu'elle modifie en fonction des nouveaux défis.





**1er janvier** Entrée en vigueur d'un contrat de coopération entre Euronews et Radio suisse internationale portant sur la production d'un magazine TV d'actualités. Aux termes de ce contrat, SRI produit chaque semaine quatre à six sujets sur des événements en relation directe ou indirecte avec la Suisse, dans les trois langues officielles ainsi qu'en anglais et en espagnol. Le magazine est diffusé par Euronews – dont le public potentiel est évalué à 110 millions de téléspectateurs – et par une bonne quarantaine de chaînes TV réparties sur tous les continents.

**28 janvier** La Télévision suisse romande fête ses 40 ans. Le 28 janvier 1954, la Fondation genevoise de



télévision diffusait sa première émission expérimentale, à partir d'un studio situé au Palais Eynard à Genève. Le service régulier a démarré le 1er novembre 1954, pour passer aux mains de la SSR début 1955.

**8 février** Le succès grandissant de «Literatureclub» à l'étranger est sanctionné par un contrat de coopération avec Südwestfunk. Le 12 février, l'émission produite depuis quatre ans par la télévision suisse alémanique DRS à l'intention de tous les passionnés de



littérature, et désormais co-réalisée par SWF, est diffusée pour la première fois sur la chaîne ARD.

**12 – 27 février** A l'occasion des Jeux Olympiques d'hiver de Lillehammer, la SSR se charge de la transmission TV de la descente et du super-G, deux disciplines



alpines dans lesquelles elle possède un savoir-faire mondialement reconnu. La radio-télévision norvégienne NRK a également demandé l'assistance technique de la SSR. Début février, plusieurs équipes de la SSR regroupant au total 200 techniciens et journalistes des trois régions linguistiques ainsi que quatre convois de reportage (douze

véhicules) se rendent en Norvège. 21 caméras seront installées tout au long des quelque 3000 mètres de descente. Les Jeux Olympiques de Lillehammer seront également l'occasion de tester pour la première fois en Europe une "cablecam", c'est-à-dire une caméra aérienne suspendue à un câble, qui suivra les coureurs sur un bout du parcours. L'opération va coûter 6,3 millions de francs à la SSR pour quelque 150 heures de direct.

**23 février** Le Conseil fédéral se prononce sur l'interpellation du conseiller national Zbinden du 1er décembre 1993 touchant l'évolution de la Télévision suisse. En sa qualité d'autorité concédante, il a été prié de préciser sa conception du paysage télévisuel suisse et son opinion sur la tournure que prend le projet S Plus. Dans sa réponse, le Conseil fédéral retient que l'idée-force de sa politique des médias est le maintien et le renforcement du système audiovisuel suisse, afin que ce dernier puisse fournir des prestations plus que jamais capitales pour l'Etat et la société dans le domaine de l'information et de la formation de l'opinion, de l'épanouissement culturel





et du divertissement – et ce quelle que soit l'ampleur de la concurrence étrangère. En délivrant une concession à S Plus, le Conseil fédéral permet à la SSR d'offrir une alternative et de compléter son offre – à condition que les synergies soient exploitées à fond, de renforcer ainsi sa position face à la concurrence étrangère et d'ouvrir prudemment le marché aux privés. Le Conseil fédéral ne voit aucune raison de remettre S Plus en question.

**1er mars** Le Comité de Radio suisse internationale (son conseil d'administration en quelque sorte) donne le feu vert à la réorientation des programmes SSR destinés à l'étranger. Pour l'essentiel, il s'agit



de développer quatre chaînes de programmes – une dans chacune des trois langues officielles et une en anglais. Le démarrage de la chaîne francophone est prévu pour mai, celui de la chaîne anglophone pour juin; les chaînes italophone et germanophone suivront au printemps 1995. L'objectif est d'accroître l'attrait des programmes et d'en renforcer le caractère suisse, dans l'esprit du mandat inscrit dans la loi sur la radio et la

télévision et dans la concession SRI, à savoir resserrer les liens qui unissent les Suisses de l'étranger à leur patrie, contribuer à l'entente entre les peuples, accroître le rayonnement de la Suisse à l'étranger et faire connaître ses aspirations.

**1er mars** Acquiescement définitif du directeur général de la SSR dans l'affaire qui l'oppose au procureur général du Canton de Berne: le Tribunal fédéral a rejeté une action en nullité intentée par ce dernier, confirmant ainsi le verdict de la Cour suprême bernoise. Sommer la SSR de remettre les images non diffusées de la manifestation paysanne en question était disproportionné, vu le peu de gravité des délits et pourrait aboutir à entraver l'information.

**9 avril** Inauguration de l'exposition VisionTéléVision au Pavillon de la communication du Musée suisse des transports de Lucerne. L'exposition retrace brièvement



l'histoire de la communication visuelle et la genèse de la télévision pour s'attacher ensuite plus

particulièrement au développement de la télévision en Suisse. Elle restera à Lucerne jusqu'en janvier 1995 et accueillera trois conférences-débats consacrées respectivement à la représentation de la violence à la télévision (22 septembre 1994), à la publicité télévisée (28 octobre 1994) et aux nouvelles technologies (18 novembre 1994).

**27 avril** Le Conseil fédéral refuse de concessionner une fenêtre de programmes suisse sur la chaîne (en langue allemande) de Radio-Télévision Luxembourg RTL.



Il entend ainsi écarter une action négative sur le paysage audiovisuel indigène et accorder la préférence à des formules suisses – notamment à un recours accru aux éditeurs sur la quatrième chaîne de télévision. Pour la presse comme pour la SSR, la décision du Conseil fédéral représente à la fois une chance et un défi. La concrétiser exige toutefois de redéfinir la conception de S Plus.

**29 avril** Le directeur général de la SSR, Antonio Riva, fait réexaminer en profondeur la conception et le



TSI - 22:50



**Grandangolo mix**

«Incontri»

Il magazine culturale europeo *Alice* presenta  
documentari su personaggi viventi in città diverse - tra cui Stefan Goerner, un architetto di Colonia  
*L'architetto e la sua casa-barca*



profil de S Plus. Il accède en outre au vœu de Roy Oppenheim d'être déchargé en conséquence de la direction de S Plus.

Monsieur Oppenheim dirigera désormais le secteur Communication/Marketing de la Direction générale. Oswald Sigg reste pour sa



part porte-parole de cette même direction. Le réexamen de la quatrième chaîne est confié à une «task force» composée des directeurs de TV de la SSR et des représentants des éditeurs concessionnés, sous la houlette de Peter Schellenberg, directeur de la télévision SF DRS.

**11 mai** La Suisse signe à Strasbourg l'Accord européen sur les droits d'auteur pour les émissions transfrontières par satellite. L'accord défend les droits des auteurs et des diffuseurs en créant



une plus grande sécurité juridique: en cas d'«overspill», c'est toujours

la législation du pays émetteur qui est déterminante. Parallèlement, la convention fixe un seuil minimal de protection pour les droits d'auteur et les droits voisins, afin d'éviter que des créateurs ne soient lésés par le recours délibéré aux émetteurs d'un pays n'offrant qu'un faible niveau de protection. Cinq pays membres du Conseil de l'Europe ont d'ores et déjà signé l'accord; il en faudra toutefois sept pour qu'il entre en vigueur.

**11 mai** Le Conseil fédéral met en consultation un projet de révision de la loi fédérale sur la concurrence déloyale. Organisations et entreprises de médias estiment que le projet ne tient pas suffisamment compte des besoins d'une information économique libre et autonome. Elles attendent de l'Assemblée fédérale qu'elle le complète dans ce sens.

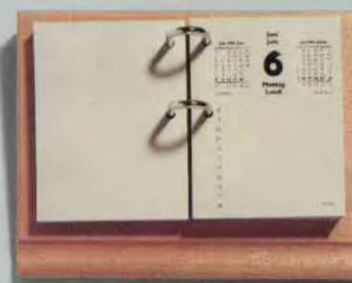
**17 mai** A l'instigation des créateurs suisses, quelque 2400 auditrices et auditeurs adressent une lettre au directeur général de la SSR, Antonio Riva, pour lui demander de mettre le holà à la réduction des émissions culturelles à la radio alémanique. Sont notamment visées plusieurs «émissions d'approfondissement» qu'il est prévu de regrouper. Les restrictions imposées au niveau de l'allocation des ressources aux unités d'entreprise radio et plus

particulièrement à la radio de Suisse alémanique ont entretemps été levées. La part annuelle allouée



aux radios SSR dépasse d'un pourcent le renchérissement.

**6 juin** Coup d'envoi du programme anglophone par satellite de Radio suisse internationale, qui sera d'abord distribué en Europe par Astra, puis à partir de 1995 sur d'autres continents via d'autres satellites.



**23 juin** Le Conseil central de la SSR approuve les comptes de la SSR et ceux du groupe pour 1993. Avec 982 millions de francs de charges pour des recettes s'élevant à 1063 millions, les comptes dégagent un excédent de recettes de 81 millions. Un tel excédent est normal au vu de l'augmentation des redevances intervenue en 1993 et des mesures d'économie prises par la SSR. Il sera affecté à une



amélioration ciblée du programme et à la consolidation des réserves, dont la SSR aura un besoin pressant dans un proche avenir.

**23 juin** La SSR et Telecom PTT demandent au Conseil fédéral d'augmenter les redevances de 6,2% début 1995. Principaux motifs invoqués à l'appui de cette demande: le renforcement des productions nationales, la moder-



nisation de la distribution ainsi que le maintien de la quatrième chaîne de télévision et de la diversité des émissions en radio.

**13 juillet** Le Comité du Conseil central de la SSR adopte les principes régissant le nouveau programme de télévision Suisse 4 appelé à remplacer S Plus au printemps 1995. La refonte de la chaîne



repose sur les travaux de la «task force» et les discussions menées avec les diffuseurs associés.

Durant la période de diffusion principale, Suisse 4 est conçue systématiquement comme le complément des trois chaînes linguistiques de la SSR. Le nouveau canal offrira également les rencontres sportives et les manifestations relayées jusqu'ici par la Chaîne sportive et la Chaîne de l'événement. Il y aura pour la Suisse alémanique des résumés de manifestations sportives, des variétés et des productions en studio avec des personnalités en vue, du cinéma et des séries. Des émissions d'approfondissement sur des sujets d'importance nationale ainsi que la synchronisation de productions suisses en plusieurs langues viendront compléter cette offre. Enfin, des décrochages ponctuels sont prévus en Suisse romande et au Tessin.

**17 juillet** Arrestation en Turquie du couple van Gent, correspon-



dants pour de nombreux médias suisses, parmi lesquels la radio et la télévision alémanique. Du matériel vidéo est également confisqué. Grâce à l'intervention du Département fédéral des affaires étrangères, les van Gent sont bientôt remis en liberté.

**25 juillet** Radio suisse internationale inaugure à Montsinéry en Guyane française un émetteur de 500 kw qui va permettre d'améliorer sensiblement la qualité de



réception de la «voix de la Suisse» en Amérique du Nord et Amérique latine ainsi qu'en Australie et dans une large partie de l'Afrique.

**4 - 14 août** 47e Festival international du film de Locarno: la SSR y est doublement présente, par une douzaine de coproductions d'abord, par le travail d'information de ses chaînes de radio et de télévision ensuite. La SSR est de loin le partenaire le plus important du cinéma suisse: l'investissement



triennal dans les coproductions suisses est passé en dix ans de 8 à 18,6 millions de francs.

**31 août** Sur proposition du directeur général Antonio Riva, le Comité du Conseil central de



la SSR appelle le Tessinois Dario Robbiani au poste de directeur du programme de la nouvelle chaîne de télévision Suisse 4. Monsieur Robbiani dirige pour l'heure le



programme de la chaîne de télévision européenne d'information «Euronews» à Lyon.

**31 août** Pour la première fois, un concert des Semaines internationales de musique de Lucerne – la symphonie no 9 de Gustav Mahler – est retransmis à partir de la Suisse dans toute l'Europe via satellite et proposé à toutes les radios de l'UER pour la diffusion en direct ou en différé. L'Union européenne de Radio-Télévision inaugure du même coup sa nouvelle station de satellite de Genève. Par les voies conventionnelles, c'est-à-dire terrestres, la SSR propose annuellement plus de 130 concerts suisses en vue d'une diffusion européenne. Elle occupe ainsi la troisième place parmi les radiodiffuseurs exportateurs de musique.

**31 août – 5 septembre** A l'occasion de l'exposition internationale de télévision, radio et haute-fidélité

de Zurich (Fera), la SSR lance officiellement le nouveau système de télévision couleurs PALplus. Version développée et compatible du système PAL, PALplus se distingue



de ce dernier par un nouveau format (16 x 9) et une meilleure qualité de l'image. Le pas franchi avec PALplus est comparable à celui qui avait été réalisé avec le passage à la couleur il y a 25 ans.

**9 septembre** La transformation de la 4e chaîne oblige la SSR à licencier 18 employés de S Plus; les contrats de 45 collaborateurs libres ne sont pas prolongés. 11 employés de S Plus sont replacés au sein de la SSR. La situation des autres



n'est pas encore claire, mais un plan social est en préparation.

**13 septembre** Conclusion d'un contrat avec la Ligue suisse de hockey sur glace qui assure à la SSR la retransmission exclusive de

l'ensemble des matchs disputés par la ligue nationale A, les matchs de l'équipe nationale et la Coupe Spengler jusqu'à la saison 1998/99 incluse.



**22 septembre** La SA pour la publicité à la télévision – filiale de la SSR chargée pour l'essentiel de l'acquisition de la publicité TV – change de nom pour souligner la



nouvelle orientation qu'elle s'est donnée, celle d'une entreprise de services entièrement tournée vers le client. Outre la vente d'espaces publicitaires, Publisuisse (c'est-là son nouveau nom) entend proposer davantage de sponsoring, du publi-reportage (location de canaux TV durant les heures sans émission pour communiquer avec des partenaires, clients, employés etc.) et d'autres formes de communication.

**28 septembre** Après consultation de la base, les deux associations du



TSI - 22:50



**Grandangolo mix**

«Incontri»

Il magazine culturale europeo *Alice* presenta documentari  
su personaggi viventi in città diverse - tra cui Bruno Munari, uno stilista di Milano un po' particolare  
*Mano di Munari con ciottolo da lui dipinto*



personnel SSR ont approuvé la nouvelle Convention collective de travail. Les normes acceptées se caractérisent par l'abandon du statut de fonctionnaire, une plus grande flexibilité dans l'organisation du travail et un rôle accru des unités d'entreprise et des cadres dans la gestion de leur personnel.



Plus de 4500 collaboratrices et collaborateurs exerçant plus de 60 professions – y compris le personnel à volume d'occupation variable fournissant au minimum 100 jours de travail par année – seront soumis aux nouvelles conditions de travail. Le système du salaire au mérite sera introduit début 1996.

**25 octobre** Sur proposition du directeur général de la SSR, le



Conseil de fondation de la Chaîne du bonheur nomme le directeur de la TSR, Guillaume Chenevière, à la tête de la Chaîne du bonheur, en remplacement de René Schenker,

ex-directeur de la Radio-télévision suisse romande. M. Chenevière entrera en fonction le 1er avril 1995.

**2 novembre** Le Conseil fédéral accorde une augmentation de 1 franc au total par mois pour les redevances radio/télévision,



n'accédant ainsi que partiellement à la demande de la SSR et des PTT. La SSR avait demandé une augmentation de 11,5% pour la télévision et de 1,5% pour la radio. Les PTT avaient demandé en tout et pour tout une hausse de 8,1% pour la radio. Les redevances augmentent au total de 3%, dont 2% iront toutefois à la TVA.

Dans sa prise de position, la SSR souligne qu'elle ne procédera à aucune coupe dans le programme, malgré la modestie de l'augmentation. L'exploitation des quatre chaînes télévision et des dix chaînes radio sera maintenue, dans le court terme grâce à une efficacité optimale, une inflation moins élevée et des recettes publicitaires plus importantes que prévu. Il ne sera toutefois pas possible d'intensifier la production indigène dans la mesure souhaitée; quant à la présence radiophonique de la Suisse à l'étranger, elle est

menacée. Le budget de Suisse 4 reste de l'ordre de grandeur prévu.

**15 novembre** Namur: la Conférence ministérielle des pays francophones décide d'étendre la diffusion de TV5 à l'Asie. Ce programme communautaire francophone, auquel participe la Télévision suisse romande TSR, sera relayé dès 1995 en Inde, en Chine, en Asie du sud-est et au Japon via satellite. TV5 est d'ores et déjà diffusé en Europe, en Afrique, au Canada et en Amérique



latine; une diffusion aux Etats-Unis est à l'étude.

**17 novembre** Le Comité du Conseil central de la SSR accorde un crédit complémentaire à Radio rumantsch pour deux correspondants en poste dans les vallées



romanches. Le volume de diffusion pourra ainsi passer de dix à douze heures par jour début 1995.



**22 novembre** La SSR et le groupe Presse-TV (PTV) s'entendent sur le principe d'une collaboration dans le cadre de Suisse 4. Presse-TV est une société anonyme en voie de constitution réunissant



NZZ SA, Ringier SA et la compagnie germano-japonaise DCTP (Development company for television program). Une fois la société fondée, une demande de concession sera adressée au Conseil fédéral. La société est ouverte aux éditeurs suisses qui souhaiteraient participer ultérieurement au programme Presse-TV en qualité de producteurs. L'intégration de l'offre Presse-TV à la grille de Suisse 4 est pratiquement achevée. Presse-TV présentera l'essentiel de ses émissions durant le week-end. Le contrat SSR/Presse-TV doit encore être approuvé par le Conseil fédéral.

**25 novembre** Le Conseil régional de Suisse alémanique et rhéto-romane DRS accepte de déléguer à la Cuminanza Rumantscha Radio e Televisiun CRR la compétence touchant les émissions télévision en romanche diffusées sur le canal de la TV DRS: ces dernières seront désormais réalisées par les

Romanches sous leur propre responsabilité. La Televisiun rumantscha TvR devient ainsi autonome au plan de la réalisation des émissions, dans le cadre bien sûr des dispositions légales et



de la politique d'entreprise de la SSR. La politique en matière de programme, de personnel et de finances relève de la Televisiun rumantscha.

**30 novembre** Dès 1995, la Télévision de Suisse italienne pourra de nouveau diffuser son programme en Italie du Nord, renouant ainsi avec une audience



perdue il y a 18 ans. Le 26 juillet 1994, un contrat a en effet été signé à Rome par le Ministère italien des postes et des télécommunications et les Telecom PTT suisses, qui concède à la TSI deux fréquences protégées dans les zones limitrophes d'Italie. Ce contrat a été remis officiellement à la TSI le 30 novembre.

Il lui permettra d'augmenter son audience potentielle de 4 millions de téléspectateurs.

**19 - 31 décembre** La SSR fait ses premières expériences avec MobiLink, une liaison satellite mobile permettant de réagir aux événements avec une rapidité extrême et une qualité optimale de l'image télévision. A partir de



n'importe quel point de Suisse, une liaison directe par satellite peut être établie avec le studio TV. La SSR est la première entreprise privée de Suisse à obtenir le droit d'exploiter une telle installation de diffusion. Elle en attend un gain de souplesse et de rentabilité par rapport aux liaisons conventionnelles. MobiLink, qui devrait fonctionner à plein dès février 1995, subira l'épreuve du feu avec «10 vor 10», l'émission d'information de la Télévision alémanique.





Fondée le 24 février 1931, la SSR est l'entreprise nationale suisse de radio-télévision. Elle a pour mission de fournir à la population le service de base en matière de programmes de radio et de télévision, conformément à la Concession, qui lui prescrit d'informer, de former et de divertir. Les programmes de la SSR s'adressent à tous et doivent pouvoir être captés par tous. Le premier objectif de la stratégie des programmes de la SSR est de renforcer l'identité suisse.

La SSR est une société composée elle-même de sociétés de droit privé. La société faitière comprend

- le Conseil central
- le Comité du Conseil central
- le directeur général
- l'organe de révision.

Les membres de la SSR sont les sociétés régionales:

- Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und rätoromanischen Schweiz (RDRS)
- Société de Radio-Télévision suisse romande (RTSR)
- Società cooperativa per la radiotelevisione nella Svizzera italiana (CORSI)
- Cuminanza rumantscha radio e televisiun (CRR)

Les sociétés régionales de Suisse alémanique et de Suisse romande sont à leur tour subdivisées en sociétés membres.

En tant qu'entreprise, la SSR se réfère au droit des sociétés anonymes. Elle constitue un groupe d'entreprises ayant la forme d'un holding. On trouve dans chaque région des organes d'entreprise et des organes à usage public:

- les organes d'entreprise sont le Conseil régional et son Comité;
- les organes à usage public sont le Conseil du public et le médiateur.

L'entreprise SSR se compose d'une Direction générale coiffant huit unités d'entreprise et une unité logistique:

- Schweizer Fernsehen der deutschen und der rätoromanischen Schweiz (SF DRS)
- Télévision Suisse 4 (anciennement S Plus)
- Schweizer Radio der deutschen und der rätoromanischen Schweiz (SR DRS)
- Télévision suisse romande (TSR)
- Radio suisse romande (RSR)
- Radiotelevisione svizzera di lingua italiana (RTSI)
- Radio rumantsch (RR)
- Radio suisse internationale et Télédiffusion (SRI/TD)
- Coordination nationale et services (CNS)

Le siège de la SSR est à Berne.



S PLUS - 21:55



**City Arte**

"Cross Town"

Dokumentarfilm von Peter Volkart über vier Schweizer Kunstschaffende in New York  
*Der Maler Rudolf de Crignis in seinem New Yorker Atelier*



# SOCIÉTÉ SSR





**ENTREPRISE SSR**

**Directeur général**  
*Antonio Riva*





**Conseil central**

Le Conseil central est l'organe suprême de la société de droit privé qu'est la SSR. Il se compose de 21 membres, dont le président de la SSR, qui en dirige les débats.

Le Conseil central exerce avant tout des fonctions de contrôle: il approuve le rapport de gestion, les comptes annuels et le bilan, promulgue le règlement de gestion et se prononce sur les requêtes à l'autorité relatives à la Concession et aux redevances.

Il nomme également le directeur général (sous réserve de l'approbation du Conseil fédéral) et l'organe de révision. Le Conseil fédéral nomme le président du Conseil central, ainsi que quatre autres membres, dont le président du Comité de Radio suisse internationale. Les sociétés régionales délèguent d'office le président de chacune d'elles ainsi que huit autres personnes. Le Conseil central coopte enfin quatre membres supplémentaires.

**Nommés par le Conseil fédéral:**

Eric Lehmann, *président*  
Max Friedli  
Ernst Leuenberger, *vice-président*  
Maria Mumenthaler

**Radio- und Fernsehgesellschaft der deutschen und der rätoromanischen Schweiz:**

Hans Fünfschilling  
Franz Hagmann, *vice-président*  
Franz Hostettler  
Walter Joos  
Marc F. Naville  
Gerhard Oswald

**Société de Radio-Télévision**

**suisse romande:**

Jean Cavadini  
Jean-Jacques Demartines  
Albert Rodrik

**Società cooperativa per la radiotelevisione**

**nella Svizzera italiana:**

Emilio Catenazzi  
Stefano Ghiringhelli

**Cuminanza rumantscha radio e televisium:**

Fidel Caviezel

**Radio suisse internationale:**

Mario Grassi

**Membres cooptés:**

Trix Heberlein-Ruff  
Elisabeth Michel-Alder  
Paul Nyffeler  
Lilian Uchtenhagen

**Représentants du personnel**

**(avec voix consultative):**

Heinrich von Grünigen,  
*Association des cadres (ADC)*  
Renato Soldini, *Syndicat suisse des mass-media (SSM)*  
Yvette Rielle, *Fédération des employés de la radio et de la télévision suisses (FERTS)*

**Comité du**

**Conseil central**

Le Comité du Conseil central est le Conseil d'administration de l'entreprise faîtière. Il assure la gestion des affaires, prépare les objets à soumettre au Conseil central et exécute les décisions de ce dernier. Il sur-

veille les responsables de la gestion de la SSR et soutient le directeur général en matière de développement et de réalisation des stratégies d'entreprise. Le Comité est dirigé par le président de la SSR. Le président du Comité de Radio suisse internationale et les présidents des quatre sociétés régionales appartiennent d'office au Comité du Conseil central. Le Conseil fédéral nomme un membre. Le directeur général participe aux séances du Conseil et du Comité avec droit de proposition et voix consultative.

Eric Lehmann, *président*  
Franz Hagmann, *vice-président*  
Ernst Leuenberger, *vice-président*  
Fidel Caviezel  
Jean-Jacques Demartines  
Max Friedli  
Stefano Ghiringhelli  
Mario Grassi  
Trix Heberlein-Ruff

**Directeur général**

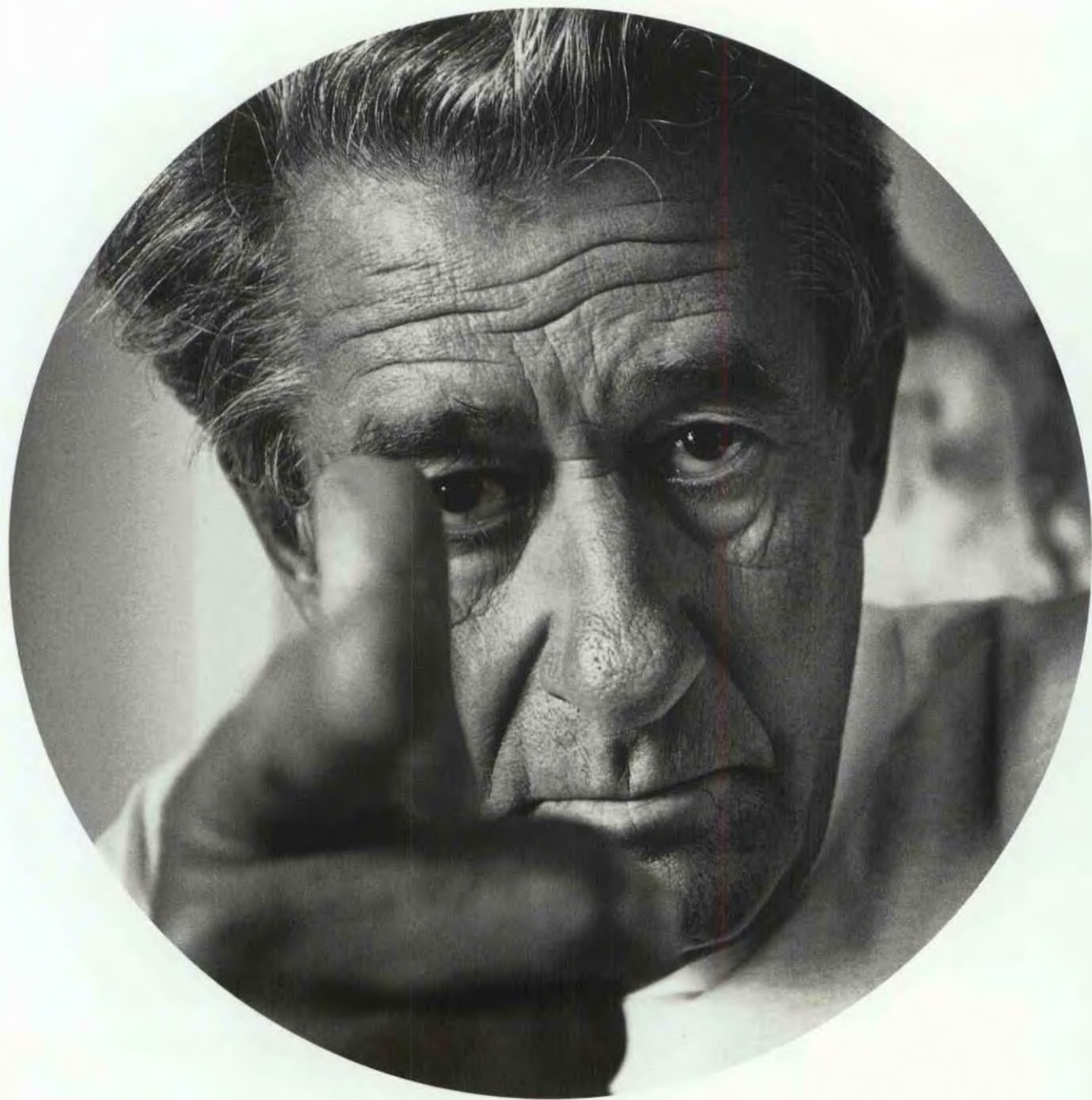
Antonio Riva

**Organe de révision**

Konrad Brönnimann  
Roberto Bassi  
Francis Pont  
Peter Arn, *suppléant*  
Désiré Genni, *suppléant*  
François Saldarini, *suppléant*



S PLUS - 23:00



**Horizonte**

„Helmut Newton, Fotograf – ein Porträt“

Dokumentarfilm von Adrian Maben; vom 11. Juni bis zum 21. August 1994 widmet das Fotomuseum Winterthur dem mit Modeaufnahmen berühmt gewordenen 73jährigen eine grosse Ausstellung

*Selbstbildnis von Helmut Newton, 1994*



## ADRESSES ET RESPONSABLES

<b>Direction générale SSR</b>	<b>Schweizer Fernsehen DRS</b>	<b>Schweizer Radio DRS</b>	<b>Télévision suisse romande</b>	<b>Radio suisse romande</b>
Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR	Fernsehstrasse 1 - 4, Postfach, 8052 Zürich; Telefon 01 305 66 11 Telex 823 823	Novarastrasse 2, Postfach, 4024 Basel; Telefon 061 365 34 84 Telefax 061 365 34 83	20, Quai Ernest Ansermet, Case postale, 1211 Genève 8; téléphone 022 708 99 11 téléc 427 701 fax 022 781 19 08	Maison de la Radio, 40, Avenue du Temple, Case postale 78, 1010 Lausanne; téléphone 021 318 11 11 téléc 454 130 fax 021 652 37 19
Giacomettistrasse 3, Case postale 26, 3000 Berne 15; téléphone 031 350 91 11 téléc 911 590 fax 031 350 92 56	Telex 823 823 Telefax 01 305 56 60	<b>Direktor SR DRS:</b> Andreas Blum (Basel)	téléphone 022 708 99 11 téléc 427 701 fax 022 781 19 08	téléphone 021 318 11 11 téléc 454 130 fax 021 652 37 19
<b>Directeur général:</b> Antonio Riva	<b>Direktor SF DRS:</b> Peter Schellenberg	<b>Programmdienste:</b> Beat Walder (Basel)	<b>Directeur TSR:</b> Guillaume Chenevière	<b>Directeur RSR:</b> Gérald Sapey
<b>Secrétaire général:</b> Beat Durrer	<b>Kommunikation:</b> Robert Ruoff	<b>Controlling und Verwaltung:</b> Peter Wittppennig (Zürich)	<b>Conseil juridique:</b> Blaise Rostan	<b>Chef des programmes RSR:</b> Jacques Donzel
<b>Secrétaire général adjoint:</b> Rainer Keller	<b>Medienreferat:</b> Catherine Mühlemann	<b>Personal und Ausbildung:</b> Guido Wiederkehr (Basel)	<b>Service de communication:</b> Manon Romerio- Fargues	<b>Affaires juridiques:</b> Blaise Rostan
<b>Etats-majors:</b>	<b>Produktion und Technik:</b> Roger Sidler	<b>Infrastruktur:</b> René Schwab (Zürich)	<b>Ressources humaines:</b> vacant	<b>Relations extérieures et communication:</b> François Benedetti
<b>Affaires générales TV:</b> Tiziana Mona	<b>Personal und Ausbildung:</b> Walter Kaufmann	<b>Programmleitung DRS 1:</b> Heinrich von Grünigen (Studio Zürich)	<b>Gestion financière:</b> René Schneckenburger	<b>Marketing:</b> François Pidoux
<b>Affaires générales Radio:</b> Félix Bollmann	<b>Controlling und Verwaltung:</b> Hans-Ulrich Schmutz	<b>Programmleitung DRS 2:</b> Arthur Godel (a.i.) (Studio Basel)	<b>Production et affaires générales:</b> Jean-Claude Chanel	<b>Production et technique:</b> Willy Jaques
<b>Service juridique:</b> Beat Durrer	<b>Information und Kultur:</b> Peter Studer	<b>Programmleitung DRS 3:</b> Manu Wüst (Studio Zürich)	<b>Programme:</b> Raymond Vouillamoz	<b>Assistance au programme:</b> Annie Teuma
<b>Communication/ Marketing:</b> Roy Oppenheim	<b>Sport:</b> Urs Leutert	<b>Programmleitung DRS 3:</b> Manu Wüst (Studio Zürich)	<b>Information:</b> Claude Smadja	<b>Ressources humaines:</b> Jean-Pierre Leupin
<b>Directeur:</b> Roy Oppenheim	<b>Fiktion und Unterhaltung:</b> Marco Stöcklin	<b>Chefredaktion</b>	<b>Divertissement:</b> Yves Menestrier	<b>Finances et administration:</b> Alain Reutter
<b>Porte-parole:</b> Oswald Sigg	<b>Satellitenprogramme:</b> Luis Bolliger	<b>Information:</b> Marco Färber (Studio Bern)	<b>Découvertes:</b> Catherine Noyer	<b>RSR La Première:</b> Jean-Charles Simon
<b>Fonctions:</b>		<b>Regionalstudios</b>	<b>Sport:</b> Jacques Deschenaux	<b>RSR Espace 2:</b> François Page
<b>Directeur des finances:</b> François Landgraf	<b>Ombudsstelle:</b> Arthur Hänsenberger	<b>Radio und Fernsehen:</b> Aargau/Solothurn: Ueli Ebnetter	<b>TV5:</b> Jean-Claude Chanel	<b>RSR Couleur 3:</b> Blaise Duc
<b>Service de la recherche:</b> Matthias Steinmann	<b>Burgdorfstrasse 4 3515 Oberdiessbach</b>	<b>Innerschweiz:</b> Mark Zumbühl	<b>Suisse 4:</b> Henri Bujard	<b>RSR Information:</b> Gérard Tschopp
<b>Directeur technique:</b> Daniel Kramer		<b>Ostschweiz:</b> Erich Niederer	<b>Organe de conciliation:</b> Ernest Jomini	<b>Organe de conciliation:</b> Ernest Jomini
<b>Directeur des ressources humaines:</b> Raymond Zumsteg		<b>Ombudsstelle:</b> Arthur Hänsenberger Burgdorfstrasse 4 3515 Oberdiessbach	<b>Avenue du Parc-de-la- Rouvraie 6 1018 Lausanne</b>	<b>Avenue du Parc-de-la- Rouvraie 6 1018 Lausanne</b>
<b>Révision interne:</b> Beat Häring				



## ADRESSES ET RESPONSABLES

### Radio- televisione svizzera di lingua italiana

Casella postale,  
6903 Lugano;  
Telefono 091 58 51 11  
Telex 844 489  
Telefax 091 58 91 50

#### **Direttore RTSI:**

Marco Blaser  
*Comunicazione e RP:*  
Flavio Zanetti  
*Assistente Direttore  
regionale e sviluppo  
risorse umane:*  
Pier Enrico Tagliabue  
*Ufficio del personale:*  
Roberto Tognina

#### *Controlling:*

Aurelio Lotti

#### **Direttore esercizio:**

Fernando Bianchi

#### *Radio Rete 1:*

Jacky Marti

#### *Radio Rete 2:*

Carlo Piccardi

#### *Radio Rete 3:*

Angelo Fassora

#### **Direttore**

#### **programmi TV:**

Dino Balestra

#### *Informazione:*

Michele Fazioli

#### *Approfondimento*

#### *e Cultura:*

Willy Baggi

#### *Animazione*

#### *e Famiglia:*

Augusto Chollet

#### *Spettacolo e Musica:*

Vittorio Barino

#### *Affari generali e*

#### *acquisto fiction:*

Carlo Ranzi

#### *Ufficio stampa:*

Luigi Mattia

Bernasconi

#### *Organo di mediazione:*

Mauro von Siebenthal

v. Trevani 1a

6600 Locarno

### Radio rumantsch

Via del teater 1,  
7002 Cuiria;  
Telefon 081 22 95 66  
Telefax 081 22 35 01

#### **Directur RR:**

Chasper Stupan  
*Administraziun*

#### *e finanzas:*

Theo Haas

#### *Producziun e tecnica:*

Pius Paulin

#### **Informaziun:**

Johann Clopath

#### **Program d'accum-**

#### **pagnament e plaid:**

Niculin Bezzola

#### *Post da mediaziun:*

Jachen Curdin Arquent

Malixerstrasse 50

7000 Cuiria

### Radio suisse internationale Télédiffusion

Giacomettistrasse 1,  
Case postale 42,  
3000 Berne 15;  
SRI:

téléphone 031 350 92 22

fax 031 350 95 69

#### TD:

téléphone 031 350 93 33

fax 031 350 96 63

#### **Directeur SRI:**

Ulrich Kündig

#### *Communication*

et marketing:

Walter Fankhauser

#### *Personnel et formation:*

Patrizia Schori

#### *Controlling et*

#### *administration:*

Bernhard Fischer

#### *Technique et*

#### *informatique:*

Paul Badertscher

#### *Service des*

#### *programmes SRI:*

Nicolas Lombard

#### *Rédacteur en chef:*

François Gross

#### *Programme TD:*

Pietro Ribì

#### *Organe de conciliation:*

Arnold Isler

Wibichstrasse 27

8037 Zurich

### Télévision Suisse 4

#### *Direction:*

Giacomettistrasse 1,

Case postale,

3000 Berne 15;

téléphone 031 350 94 44

fax 031 350 97 25

#### *Production:*

Hagenholzstrasse 81,

8050 Zurich;

téléphone 01 305 68 88

fax 01 305 69 99

#### **Directeur Suisse 4:**

Dario Robbiani

#### *Délégué DRS:*

Heinz Kindlimann

#### *Délégué TSR:*

Henri Bujard

#### *Délégué TSI:*

Renzo Balmelli

#### *Rédaction Zurich:*

Carla Ferrari,

rédactrice en chef

#### *Rédaction Berne:*

Georges Gandola,

chef de projet

Gurtengasse 2

3011 Berne

#### *Organe de conciliation:*

Arthur Hänsenberger

Burgdorfstrasse 4

3515 Oberdiessbach

### Coordination nationale et services

Fernsehstrasse 1 - 4,

Case postale,

8052 Zurich;

téléphone 01 305 62 82

téléc 822 478

fax 01 302 73 13

#### **Responsable:**

Heinz Schollenberger

#### *Exploitation R/TV*

#### *du Palais fédéral:*

Peter Marthaler

#### *Coordination des*

#### *programmes:*

Elisabeth Schmid

#### *Services techniques:*

Silvio Studer

#### *Coordination sportive:*

Arthur Hächler

#### *Administration:*

poste vacant



## ABRÉVIATIONS

<b>AIP</b>	Autorité indépendante d'examen des plaintes
<b>BBC</b>	British Broadcasting Corporation
<b>Canale 5</b>	Chaîne TV commerciale italienne
<b>CGE</b>	Conférence de gestion d'entreprise
<b>CNS</b>	Coordination nationale et services
<b>CRPLF</b>	Communauté des radios publiques de langue française
<b>DCTP</b>	Development Company for Television Program, compagnie germano-japonaise, partie prenante à PTV
<b>DFTCE</b>	Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie
<b>DRS</b>	Suisse alémanique et rhéto-romane (deutsche und rätoromanische Schweiz)
<b>ENG</b>	Electronic News Gathering; caméras électroniques portables
<b>F2 et F3</b>	France 2 et France 3
<b>FS 1 et FS 2</b>	Chaînes TV autrichiennes
<b>Fera</b>	Exposition internationale de télévision, de radio et de haute fidélité
<b>LT</b>	Loi sur les télécommunications
<b>M6</b>	Chaîne TV commerciale française s'adressant à un public jeune
<b>OFCOM</b>	Office fédéral de la communication
<b>PALplus</b>	Version développée du système PAL offrant un nouveau format image 16:9 (format cinématographique) et une meilleure qualité de l'image
<b>Pro 7</b>	chaîne TV commerciale allemande
<b>PTV</b>	Presse-TV, société par actions regroupant des producteurs TV privés
<b>Publisuisse</b>	(ex-SA pour la publicité à la télévision), filiale de la SSR chargée de l'acquisition de la publicité télévisée, du sponsoring et des publi-reportages
<b>RAI</b>	Radiotelevisione italiana
<b>RR</b>	Radio rumantsch
<b>RSI</b>	Radio svizzera di lingua italiana
<b>RSR</b>	Radio suisse romande
<b>RTBF</b>	Radio-Télévision belge de la communauté culturelle française
<b>RTL</b>	Radio-Télévision Luxembourg, programme TV commercial en langue allemande
<b>RTSI</b>	Radiotelevisione svizzera di lingua italiana
<b>SAP</b>	SA pour la publicité à la télévision, rebaptisée Publisuisse en septembre 1994
<b>SF DRS</b>	Schweizer Fernsehen DRS
<b>S Plus</b>	ancienne 4e chaîne TV de la SSR (en service jusqu'à fin février 1995)



## ABRÉVIATIONS

<b>SR DRS</b>	Schweizer Radio DRS
<b>SRI</b>	Radio suisse internationale
<b>Suisse 4</b>	(Schweiz 4 / Svizzera 4) 4e chaîne TV de la SSR, a remplacé S Plus depuis début mars 1995
<b>TD</b>	Télédiffusion
<b>TF1</b>	Télévision française 1 (programme commercial)
<b>TG</b>	Tâches générales
<b>TSI</b>	Televisione svizzera di lingua italiana
<b>TSR</b>	Télévision suisse romande
<b>TV5</b>	Programme francophone par satellite, auquel participe la SSR
<b>UAF</b>	Unité d'allocation financière (acquisition et distribution des ressources financières)
<b>UER</b>	Union européenne de radio-télévision
<b>3sat</b>	Programme germanophone par satellite, auquel participe la SSR



Copyrights et références  
des illustrations

La SSR remercie toutes les personnes qui lui ont prêté ces illustrations  
et l'ont autorisée à les reproduire.

*page 11:* Jean-Frédéric Schnyder: *Wanderung*. 1992 Nr. 47: N 1 am 20. 5. 1992.

© Emanuel-Hoffmann-Stiftung, Depositum im Museum für Gegenwartskunst Basel

*page 27:* Mirallés/Segura: *Eva Medusa*. © Glénat

*page 31:* Pablo Ruiz Picasso: *L'Arlésienne*. © Giraudon

*page 39:* Carl Barks: *Donald Duck*. © Walt Disney

*page 43:* © British Museum

*page 59:* Franz Niklaus König: *Aussicht von der Gemmenalp mit Lämmergeier*, 1810.

© Kunstmuseum Bern

*page 63:* © Keystone

*page 67:* *Slinky*. © Mummenschanz

*page 75:* *Atlas du Comte du Nord*. Château de Chantilly. © Giraudon

*page 79:* George Stevens: *D-Day to Berlin*. © Devillier Donegan

*page 95:* *Autoportrait*. © Helmut Newton

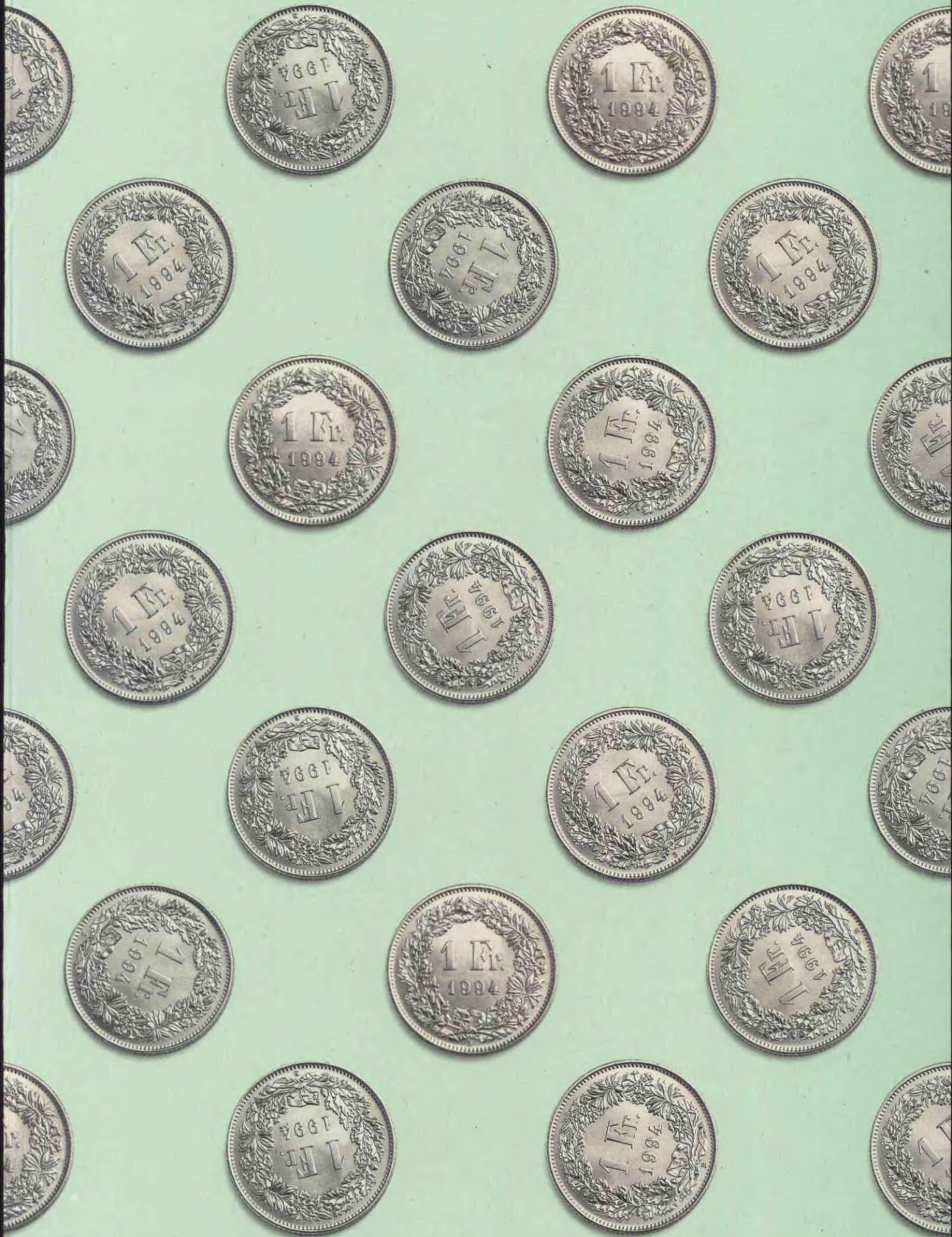
*Photos:* Jürg Bernhardt; Heini Stucki; Michel, Jeanmaire, Bevilacqua

Éditeur	Direction générale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Communication/Marketing, Berne; 1995
Rédaction	Emmanuel Belser et Oswald Sigg (responsables); Hedi Dupuis (assistante) Michel Eggel, Catherine Ehram, Stefano Fiore, Anne Mélet, Lia Rumantscha (traductions)
Contributions	Chronique: Emmanuel Belser, Hedi Dupuis Statistique des programmes: Bertrand Magnin Service de la recherche SSR: Matthias Steinmann, Heinrich Anker, Markus Jedele
Conception et mise en pages	Michel, Jeanmaire, Bevilacqua AG, Berne
Composition et CAD	Michel, Jeanmaire, Bevilacqua AG, Berne; Typopress AG, Berne
Lithographie	Denz Lith-Art AG, Berne
Imprimerie	Hallwag AG, Berne
Papier	Zanders Mega demi-mat (50% à base de vieux papier, 50% cellulose blanchie sans chlore)
Tirage	allemand: 8000 exemplaires français: 5000 exemplaires italien: 500 exemplaires (rapport du directeur général uniquement) romanche: 100 exemplaires (rapport du directeur général uniquement)
Rapport des comptes (tiré à part)	allemand: 5600 exemplaires français: 3500 exemplaires
État des informations	avril 1995
Date de publication	26 juin 1995
Pour tout renseignement	Communication/Marketing SSR, case postale, 3000 Berne 15, téléphone 031 350 92 31











**COMPTES SSR ET COMPTES DU GROUPE 1994**



## TABLE DES MATIÈRES

### Comptes SSR 1994

Introduction	4
Comptes 1994 vue d'ensemble	5

### Compte de profits et pertes

Charges d'exploitation	6
Développement des charges	7
Frais de personnel	8
Programme et autres charges	9
Produits d'exploitation	10
Evolution des recettes	11
Redevances de réception	12
Evolution des redevances	13
Publicité	14
Produit publicitaire (SAP) par tranche horaire	15
Sponsoring dans les UE	16
Contributions	17
Autres produits	18
Résultat extraordinaire	19

### Charges et produits par secteur d'activité

Charges et produits par média	20
Développement des charges d'exploitation Radio et Télévision	21
Volume de diffusion par média	22
Dépenses par secteur d'activité	23

### Bilan

Développement du bilan	24
Immobilisations	26
Evolution des investissements	27
Financement des investissements à l'aide du cash-flow	28
Placements financiers	29

Flux des fonds	30
----------------	----

Proposition du Comité du Conseil central touchant l'affectation du résultat	31
---	----

Proposition	33
-------------	----

Bilan 1994	34
------------	----

Compte financier 1994	35
-----------------------	----

Annexe aux comptes annuels de la SSR.	36
---------------------------------------	----

Rapport de l'organe de contrôle	37
---------------------------------	----

Comptes du groupe 1994	39
------------------------	----

Bilan consolidé 1994	40
----------------------	----

Compte de profits et pertes consolidé 1994	41
--	----

Flux des fonds consolidé 1994	42
-------------------------------	----

Principes concernant la reddition des comptes	43
---	----

Commentaire des comptes du groupe	46
-----------------------------------	----

Proposition	52
-------------	----

Rapport de l'organe de contrôle	53
---------------------------------	----



## INTRODUCTION

Avec des charges s'élevant à 1 117,2 millions de francs, pour 1 146,2 millions de recettes, les comptes 1994 de la SSR dégagent un excédent de recettes de 29 millions (1993: 81 millions). Les activités de service public ne visant pas à dégager des profits, cet excédent de l'ordre de 2,5% servira à réduire l'endettement et à améliorer les programmes.

Ce solde positif s'explique par une gestion économe des ressources, mais aussi par une hausse particulièrement marquée des recettes de la publicité et du sponsoring.

Au regard des comptes 1993, les charges d'exploitation ont crû de 85 millions de francs. Cette hausse de 8,7% est due pour l'essentiel aux charges de programme et de production, qui augmentent de 41,3 millions ou 15,7% ainsi qu'aux charges de personnel, qui passent à 596,7 millions de francs, en augmentation de 31 millions ou 5,5%.

Les recettes d'exploitation ont enregistré une hausse de 79,9 millions de francs (7,5%). Sur ce total, 47,4 millions proviennent de la publicité et du sponsoring. 1994 n'ayant pas connu d'augmentation des redevances, les recettes correspondantes ne se sont accrues que de 14,9 millions, contre 79 millions en 1993, année avec augmentation des redevances.

Le résultat d'exploitation totalise 74,3 millions de francs. Des pro-

visions ont été constituées pour la première fois, afin de combler le découvert SSR auprès de la Caisse fédérale de pensions CFP (ex-CFA) (40 millions) ainsi que pour couvrir les frais découlant de la suppression de la Télédiffusion, prévue pour 1997 (4 millions). Compte tenu des autres dépenses et recettes extraordinaires, le résultat de l'exercice atteint 29 millions de francs.

Les charges globales se répartissent comme suit: 93% pour le programme, 6% pour l'administration (UE et DG) et 1% pour les organes.

Compte radio et compte TV dégagent tous deux un excédent de produits (résultat d'exploitation et résultat extraordinaire). La couverture des charges correspond à 105,9% en radio (1993: 109,6%) et à 106,9% en TV (107,1%).

Le volume d'émission de la radio nationale a enregistré une augmentation moyenne de 2,9%; la hausse a été particulièrement marquée à la radio suisse romande (RSR) et rhéto-romane (RR). En télévision, la croissance du volume d'émission de 32,3% s'explique d'abord par les retransmissions sportives (mondiales de football, Jeux Olympiques de Lillehammer), ensuite par la reprise d'Euronews et de Suisse Vision sur S Plus notamment. Cela explique aussi la baisse relative – mais non absolue – de 21,4% au chapitre des productions propres et de 18,8% à celui du coût de la minute.

Le cash-flow se monte à 122,9 millions de francs (1993: 125,5 millions). Il permet de financer les investissements, de réduire l'endettement et d'améliorer les liquidités.

Les unités d'entreprise de la SSR contribuent à l'excédent global pour un montant de 25 millions de francs; ces ressources vont leur permettre de constituer des réserves pour faire face aux dépenses à venir.

Le compte du groupe SSR incluant les principales participations, notamment à publisuisse (ex-SA pour la publicité à la télévision SAP), Teletext AG, Telvetia AG et Publica Data AG, fait apparaître une somme de bilan s'élevant à 991,1 millions; le compte du groupe enregistre des charges de 1 144,7 millions et des produits de 1 175,8 millions, ce qui se traduit par un résultat consolidé de 31,1 millions.



**COMPTES 1994 VUE D'ENSEMBLE**

	1993	1994	Différence absolue	Différence en %
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>81 004 643. -</b>	<b>29 047 188. -</b>	<b>- 51 957 455. -</b>	<b>- 64,14</b>
<b>Cash-flow</b>	<b>125 477 640. -</b>	<b>119 853 187. -</b>	<b>- 5 624 453. -</b>	<b>- 4,48</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>980 666 468. -</b>	<b>1 065 684 599. -</b>	<b>85 018 131. -</b>	<b>8,67</b>
Personnel	566 012 812. -	596 711 441. -	30 698 629. -	5,42
Programmes, autres charges	259 083 564. -	304 480 721. -	45 397 157. -	17,52
Amortissements	44 472 997. -	48 677 954. -	4 204 957. -	9,46
Frais financiers	9 134 922. -	6 164 227. -	- 2 970 695. -	- 32,52
Autres charges	101 962 173. -	109 650 256. -	7 688 083. -	7,54
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 060 104 037. -</b>	<b>1 139 956 198. -</b>	<b>79 852 161. -</b>	<b>7,53</b>
Redevances de réception	777 114 698. -	792 020 769. -	14 906 071. -	1,92
Recettes publicité et sponsoring	225 985 390. -	273 359 081. -	47 373 691. -	20,96
Contributions et autres produits	57 003 949. -	74 576 348. -	17 572 399. -	30,83
<b>Investissements</b>	<b>51 821 414. -</b>	<b>46 764 424. -</b>	<b>- 5 056 990. -</b>	<b>- 9,76</b>
<b>Redevances de réception</b>	<b>397.20</b>	<b>397.20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Radio en francs par année	153.60	153.60	0	0
Télévision en francs par année	243.60	243.60	0	0
<b>Effectif des collaborateurs</b>	<b>4 619</b>	<b>4 696</b>	<b>77</b>	<b>1,66</b>
Postes fixes	3 634	3 652	18	0,50
Postes honoraires	985	1 044	59	5,98
<b>Radio</b>				
<b>Volume de diffusion et coût</b>				
Volume de diffusion en heures des trois régions linguistiques	80 518 (100%)	82 880 (100%)	2 362	2,93
Productions maison en heures	24 055 (30%)	24 339 (29%)	284	1,2
Productions de tiers en heures	50 966 (63%)	52 933 (64%)	1 967	3,9
Reprises en heures	5 497 (7%)	5 608 (7%)	111	2,0
Coût moyen de la minute en francs (sans SRI)	57. -	58. -	1. -	1,75
Volume de diffusion en heures de Radio suisse internationale	33 121	32 649	- 472	- 1,43
<b>Télévision</b>				
<b>Volume de diffusion et coût</b>				
Volume de diffusion en heures des trois régions linguistiques	23 524 (100%)	31 136 (100%)	7 612	32,36
Productions maison en heures	6 570 (28%)	6 745 (22%)	175	2,7
Productions de tiers en heures	10 638 (45%)	17 848 (57%)	7 210	67,8
Reprises en heures	6 316 (27%)	6 543 (21%)	227	3,6
Coût moyen de la minute en francs	494. -	401. -	- 93. -	- 18,83



**CHARGES D'EXPLOITATION**

1994 Total: Fr. 1 065 684 599.-

1993 Total: Fr. 980 666 468.-

**Différences par rapport à 1993**

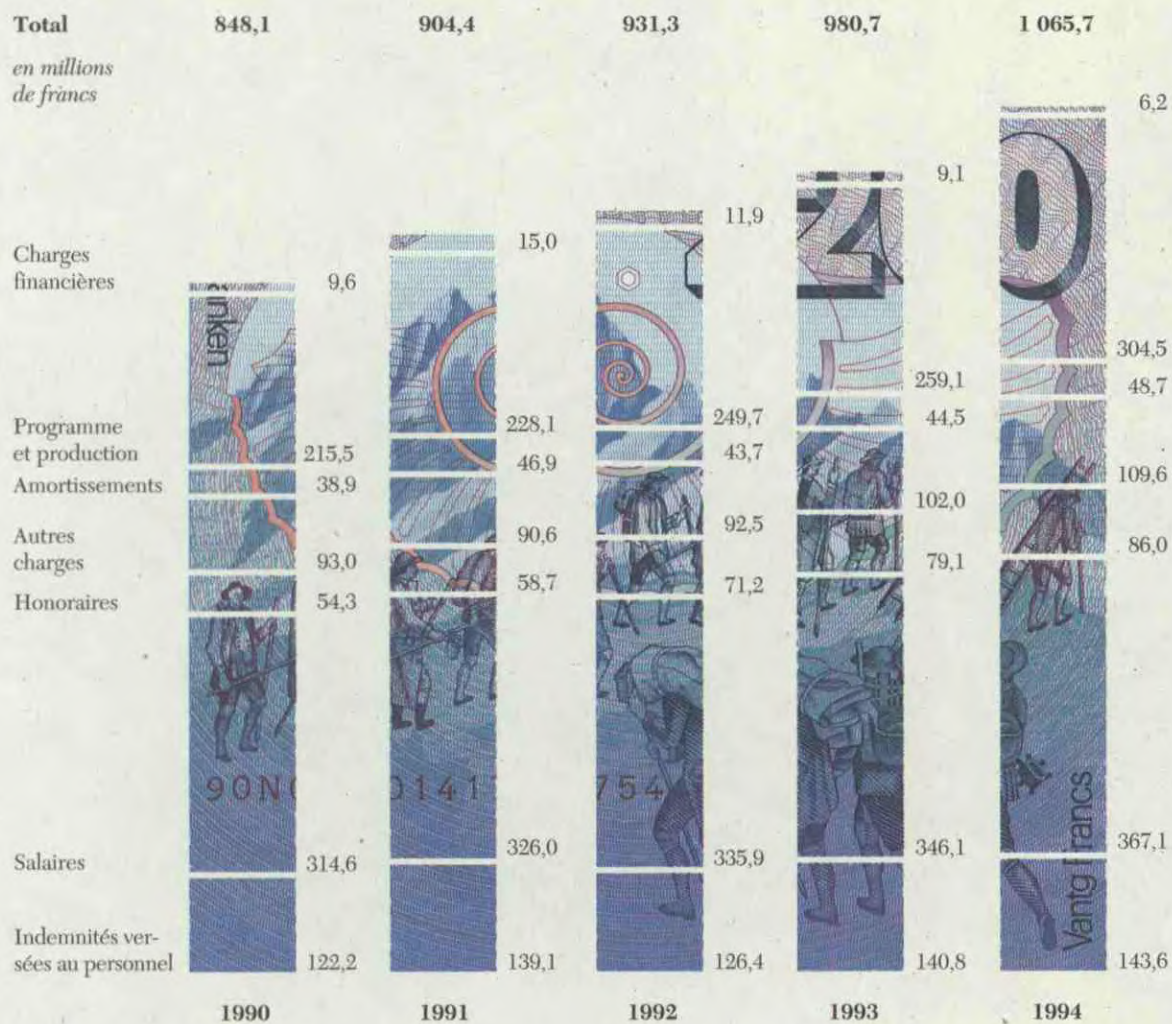
Frais de programme et de production	Fr. + 45,4 Mio.	+ 17,5%
Charges financières	Fr. - 3,0 Mio.	- 32,5%
Frais de personnel	Fr. + 30,7 Mio.	+ 5,4%
Amortissements	Fr. + 4,2 Mio.	+ 9,5%
Autres charges	Fr. + 7,7 Mio.	+ 7,5%

Les charges d'exploitation ont augmenté de 85,0 millions (8,7%) par rapport à 1993, ce qui représente une croissance légèrement supérieure à celle de l'année précédente (+ 5,3%). Ce sont les charges de programme et de production, suivies des frais de personnel, qui ont enregistré la plus forte hausse, tant en chiffres absolus qu'en pourcent.

La proportion des frais de personnel diminue légèrement par rapport à 1993 (- 1,7%). Celle des frais de programme et de production augmente par contre légèrement (+ 2,2%). Pour le reste, les changements sont dans l'ensemble minimes en termes absolus.



## DÉVELOPPEMENT DES CHARGES



Les charges salariales se réfèrent aux rapports de travail de durée illimitée (CCT), les honoraires aux rapports de travail de durée limitée.

Sur les cinq dernières années, la hausse moyenne des honoraires (+ 9,6% par année) et des charges matérielles (+ 7,2% par année) a été plus forte que celle des salaires (+ 3,1% par année).

Les indemnités versées au personnel (prestations sociales, allocations, autres) enregistrent un développement irrégulier: en 1992, elles ont diminué de 9,1%, alors qu'elles ont crû de

11,4% en 1993. Le développement des amortissements et des frais financiers est soumis à des fluctuations annuelles importantes, puisque les premiers dépendent des investissements opérés l'année précédente et les seconds de l'évolution de l'endettement et du marché des capitaux.

Le développement des charges fait l'objet de commentaires plus détaillés ci-après.



**FRAIS DE PERSONNEL**

1994 Total: Fr. 596 711 441.-

1993 Total: Fr. 566 012 812.-

**Différences par rapport à 1993**

Salaires	Fr. + 20,9 Mio.	+ 6,0%
Prestations sociales (salaires)	Fr. - 2,6 Mio.	- 2,9%
Honoraires (y c. prestations sociales)	Fr. + 6,9 Mio.	+ 8,7%
Indemnités et autres frais de personnel	Fr. + 4,5 Mio.	+ 29,3%
Allocations	Fr. + 0,9 Mio.	+ 2,5%

Les charges de personnel ont augmenté de 5,4% (30,7 millions) par rapport à 1993. Elles représentent environ 56% (1993: 58%) des charges d'exploitation. Les charges salariales (salaires et cachets) ont augmenté de 1,7% (1993: 3%), ce qui équivaut à la compensation du renchérissement 1993. Sont également prises en compte les provisions pour heures supplémentaires, jours de vacances et jours fériés non perçus pour un montant de 12,8 millions sur un total de 17,9 millions ainsi que le coût lié au changement de concept de S Plus.



**PROGRAMME ET AUTRES CHARGES**

1994 Total: Fr. 468 973 158.-

1993 Total: Fr. 414 653 656.-

## Frais de programme et de production

1994 Fr. 304,5 Mio. 64,9%

1993 Fr. 259,1 Mio. 62,5%



## Frais financiers

1994 Fr. 6,2 Mio. 1,3%

1993 Fr. 9,1 Mio. 2,2%

## Amortissements

1994 Fr. 48,7 Mio. 10,4%

1993 Fr. 44,5 Mio. 10,7%

## Autres charges

1994 Fr. 109,6 Mio. 23,4%

1993 Fr. 102,0 Mio. 24,6%

## Différences par rapport à 1993

Frais de programme et de production	Fr. + 45,4 Mio.	+ 17,5%
Frais financiers	Fr. - 3,0 Mio.	- 32,5%
Amortissements	Fr. + 4,2 Mio.	+ 9,5%
Autres charges	Fr. + 7,7 Mio.	+ 7,5%

Les quatre positions augment au total de 13,1% (54,3 millions). La hausse au chapitre des frais de programme et de production s'explique notamment par le surcroît de dépenses pour la chaîne S Plus lancée en septembre 1993 et qui en 1994 occupait pour la première fois l'antenne toute l'année, d'autres extensions de programme en télévision (nouvelle grille TV DRS) ainsi qu'un surcroît de frais pour les retransmissions sportives et les droits d'auteur. La hausse des *amortissements* de 9,5% est due pour l'essentiel aux changements de valeur des stocks de films. La baisse générale des taux d'intérêt (intérêts passifs) ainsi que le meilleur état des liquidités de l'entreprise ont permis de réduire sensiblement les *frais financiers*. La croissance des *autres charges* est imputable à des transferts comptables de charges honoraires, l'introduction du nouveau système de gestion des données du personnel PIAS, une campagne publicitaire en faveur de SF DRS et S Plus ainsi que divers mandats d'expertise.



**PRODUITS D'EXPLOITATION**

1994 Total: Fr. 1 139 956 198.-

1993 Total: Fr. 1 060 104 037.-

## Contributions

1994 Fr. 17,4 Mio. 1,5%  
 1993 Fr. 14,7 Mio. 1,4%

## Redevances de réception

1994 Fr. 792,0 Mio. 69,5%  
 1993 Fr. 777,1 Mio. 73,3%



## Publicité

1994 Fr. 251,5 Mio. 22,1%  
 1993 Fr. 210,1 Mio. 19,8%

## Sponsoring

1994 Fr. 21,8 Mio. 1,9%  
 1993 Fr. 15,9 Mio. 1,5%

Recettes de programme  
et autres produits

1994 Fr. 57,2 Mio. 5,0%  
 1993 Fr. 42,3 Mio. 4,0%

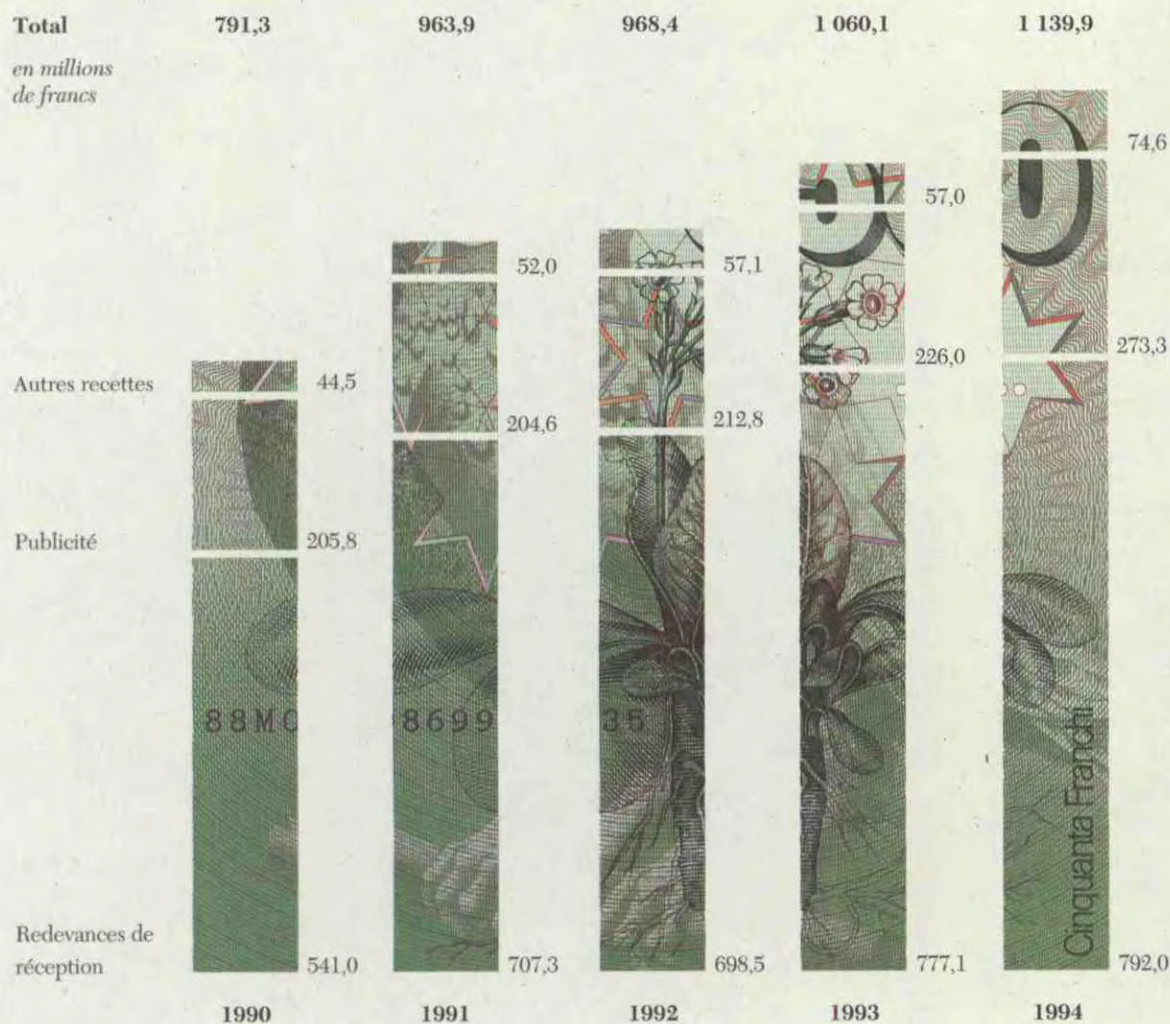
**Différences par rapport à 1993**

Contributions (Confédération et PTT)	Fr. + 2,7 Mio.	+ 18,7%
Redevances de réception	Fr. + 14,9 Mio.	+ 1,9%
Publicité	Fr. + 41,4 Mio.	+ 19,8%
Sponsoring	Fr. + 5,9 Mio.	+ 37,0%
Recettes de programme, autres produits	Fr. + 14,9 Mio.	+ 35,0%

Le produit des redevances de réception radio/TV, qui s'élève à 792 millions de francs (1993: 777 millions), représente quelque 70% (1993: 73%) des recettes de la SSR.



## ÉVOLUTION DES RECETTES



Par rapport au produit de la redevance adaptée tous les deux ans, la part des recettes publicitaires et du sponsoring aux recettes globales est restée à peu près la même (1991: 21,2%, 1994: 24%).

Pour plus de clarté, la publicité et le sponsoring sont regroupés sous la rubrique *publicité* dans le graphique; idem pour les contributions et les autres recettes, qui figurent sous la rubrique *autres recettes*. La répartition exacte est la suivante (en millions de francs):

Autres recettes	44,5	52,0	57,1	57,0	74,6
dont contributions	14,0	15,3	16,0	14,7	17,4
Publicité	205,8	204,6	212,8	226,0	273,3
dont sponsoring	-	-	6,8	15,9	21,8



**REDEVANCES DE RÉCEPTION**

1994 Total: Fr. 792 020 769.-

1993 Total: Fr. 777 114 698.-

## SSR

1994: Fr. 792,0 Mio. 74,8%

1993: Fr. 777,1 Mio. 74,9%

## Splitting

1994: Fr. 8,2 Mio. 0,8%

1993: Fr. 7,5 Mio. 0,7%

## PTT

1994: Fr. 259,1 Mio. 24,4%

1993: Fr. 252,5 Mio. 24,4%

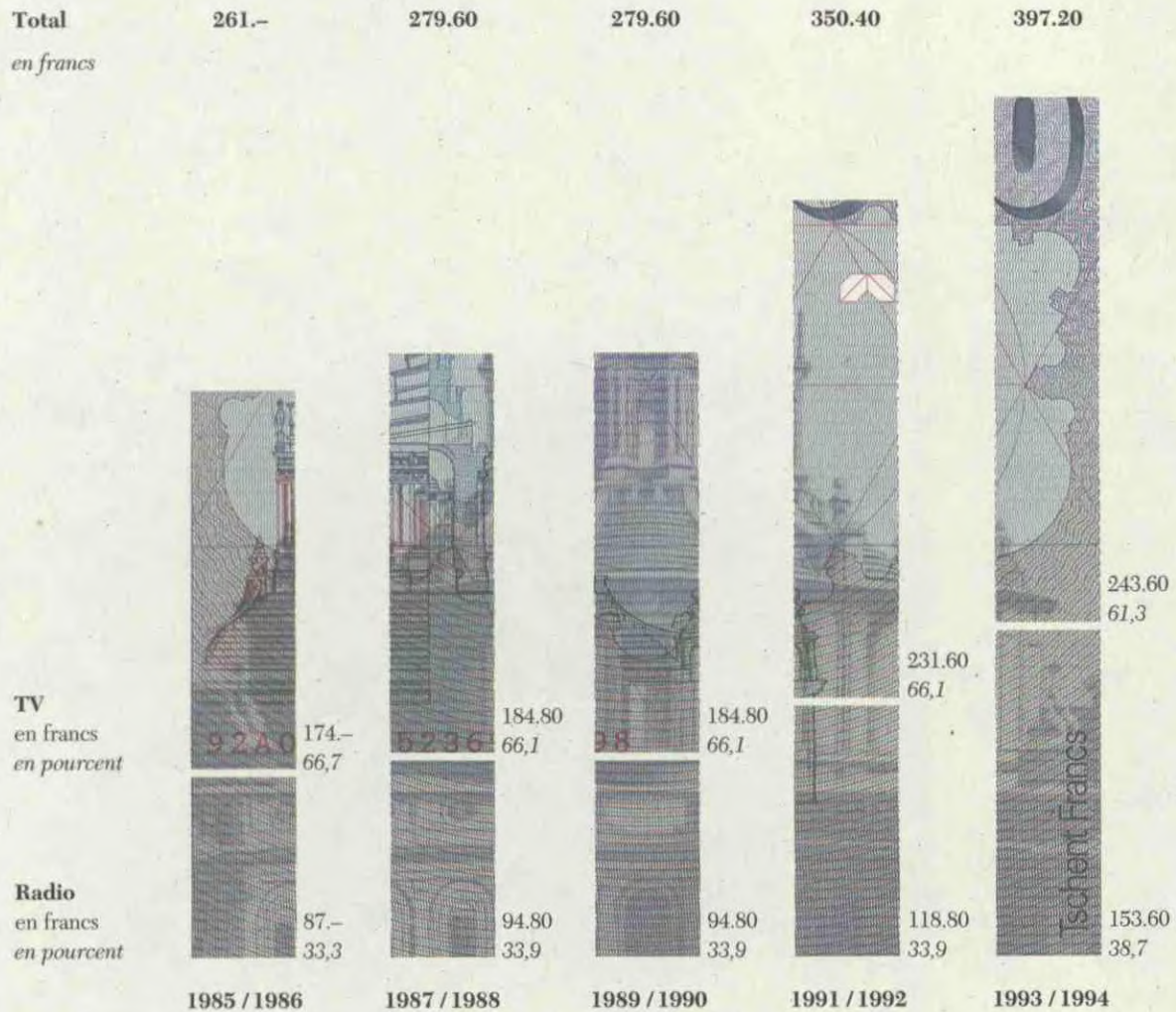


Redevances	Radio		Télévision		Redevance globale	
SSR	Fr. 109.92	71,56%	Fr. 187.42	76,94%	Fr. 297.34	74,86%
PTT	Fr. 41.16	26,80%	Fr. 55.69	22,86%	Fr. 96.85	24,38%
Splitting	Fr. 2.52	1,64%	Fr. 0.49	0,20%	Fr. 3.01	0,76%

Au regard de 1993, les redevances de réception ont augmenté de 1,9% ou 14,9 millions de francs. On notera que l'augmentation des redevances intervenue en 1993 n'avait pris effet qu'à partir de février. Le nombre des concessionnaires n'a crû en 1994 que de 0,7% (1993: 1,8%). 308 millions de francs proviennent de la redevance radio, 484 millions de la redevance TV.



## ÉVOLUTION DES REDEVANCES



L'adaptation 1991 étant intervenue après quatre années sans augmentation, sur fond de situation financière critique, elle a été plus importante que celle de 1993. La SSR en a tiré à l'époque un surcroît de recettes de 59,2 millions (30,3%) pour la radio et de 107,1 millions (31,0%) pour la télévision. L'augmentation au 1er février 1993 – y compris croissance du nombre des concessionnaires – a permis à la SSR d'encaisser en 1994 un surcroît de recettes de 8 millions de francs (2,7%) pour la radio et de 6,8 millions (1,4%) pour la télévision.

Sur les 5,4 millions de concessionnaires enregistrés en 1994, 5,3 millions appartiennent à la catégorie 1 (ménages privés) et 0,1 million à la catégorie 2 (hôpitaux, hôtels, grandes surfaces, etc.). Par rapport à 1993, le nombre des concessionnaires ne croît que légèrement (0,36% pour la radio et 1,21% pour la télévision), ce qui reflète la quasi saturation du marché.



**PUBLICITÉ**

1994 Total: Fr. 251 569 500.-

1993 Total: Fr. 210 078 580.-

Les recettes publicitaires de la SSR représentent le produit publicitaire net (sans sponsoring) de la SA pour la publicité à la télévision (SAP), qui, depuis l'automne dernier, apparaît sur le marché sous le nom de publisuisse. Les recettes ont pu être augmentées de 41,5 millions de francs (19,8%) par rapport à l'exercice 1993.

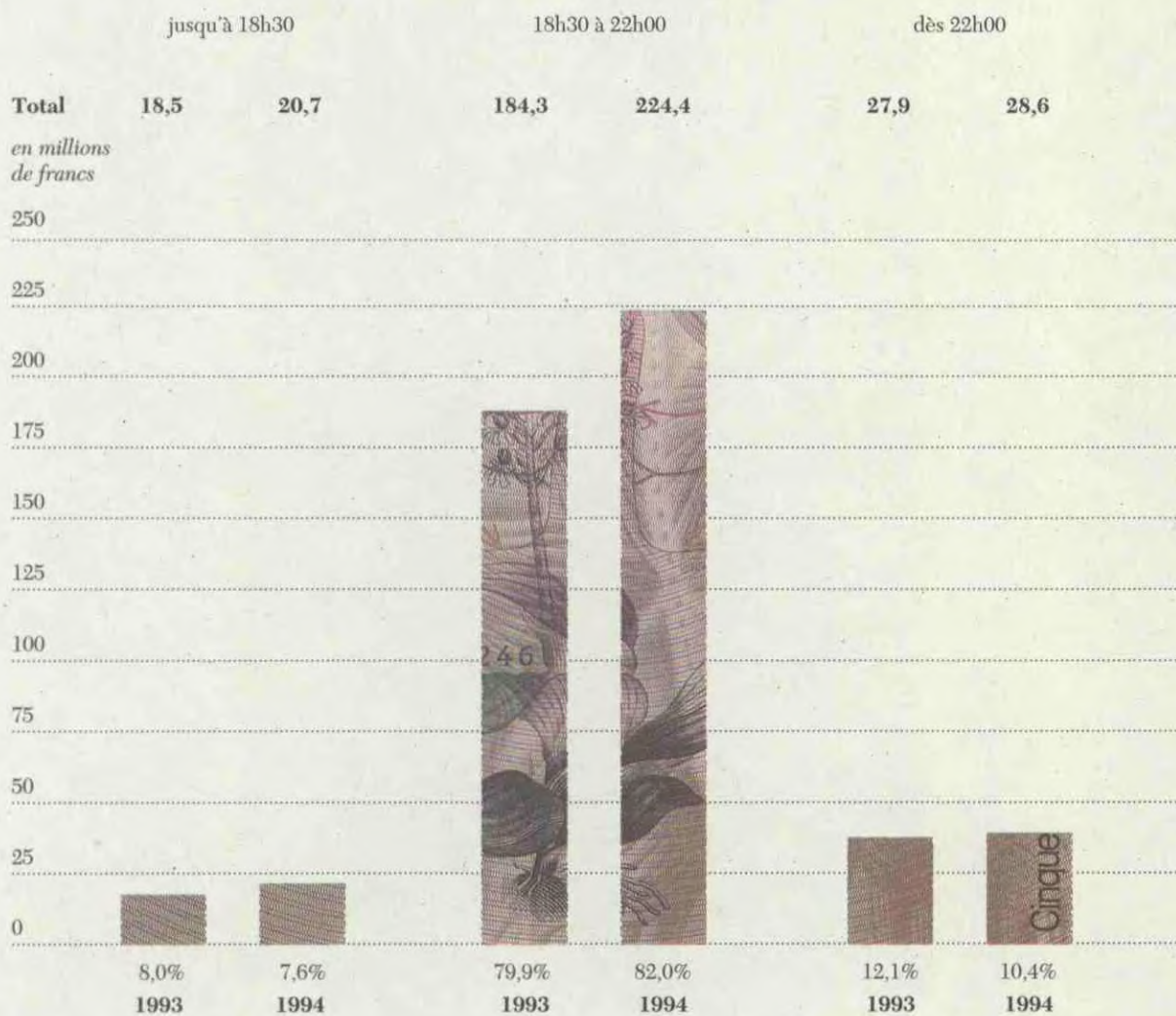
<b>Produit publicitaire</b>	1993	1994	Différence absolue	Différence en %
Produit publicitaire SAP	Fr. 229,9 Mio.	Fr. 273,3 Mio.	Fr. + 43,4 Mio.	+ 18,9%
Charges SAP	Fr. 19,8 Mio.	Fr. 21,7 Mio.	Fr. + 1,9 Mio.	+ 9,6%
<b>Recettes pour la SSR (nettes)</b>	<b>Fr. 210,1 Mio.</b>	<b>Fr. 251,6 Mio.</b>	<b>Fr. + 41,5 Mio.</b>	<b>+ 19,8%</b>

L'entrée en vigueur de la nouvelle législation en 1992 aura permis à la publicité télévisée d'innover sur plusieurs points. La tendance positive a toutefois été freinée temporairement par le ralentissement conjoncturel intervenu en 1993. La reprise de l'activité économique en 1994 a été décisive pour le succès de la nouvelle offre de publisuisse. Parmi les nouveautés 1994, on citera l'utilisation de données de la recherche plus pointues et l'introduction du rabais de quantité déjà usuel dans la branche. Les deux grands événements sportifs de 1994 – JO d'hiver à Lillehammer et Mondiaux de football aux USA – ont eux aussi eu des répercussions extrêmement favorables sur le chiffre d'affaires. L'apparition sur le marché de la nouvelle concurrence locale (lancée en 1994 avec Tele Züri) peut être jugée comme plutôt positive au stade actuel, la diversification de l'offre permettant de recruter de nouveaux groupes de clients.

Mais si les recettes de publisuisse ont connu une nette augmentation, les charges ne sont pas demeurées en reste. La hausse de ces dernières s'explique essentiellement par la nécessité d'augmenter les effectifs du personnel en raison de l'accroissement du volume des ventes et des exigences des clients touchant la qualité des services. Les dépenses liées à l'acquisition de recettes publicitaires supplémentaires sont en hausse.



**PRODUIT PUBLICITAIRE (SAP) PAR TRANCHE HORAIRE**



La répartition par plage horaire montre que tout comme pour l'audience, c'est le prime time (18h30 à 22h30) qui rapporte le

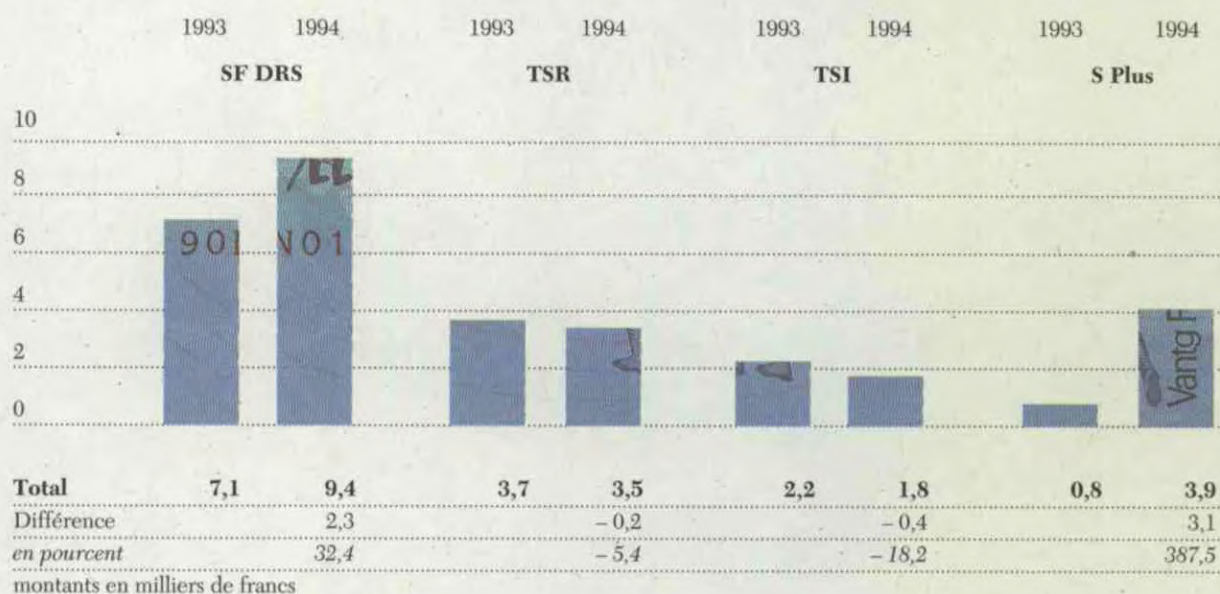
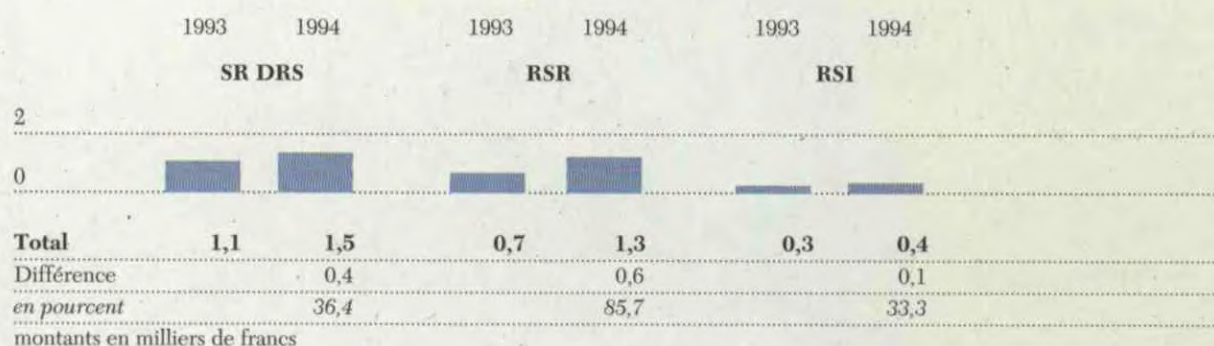
plus. Mais les blocs publicitaires en dehors de cette tranche ont eux aussi été mieux utilisés par les clients.



**SPONSORING**

1994 Total: Fr. 21 789 581.-

1993 Total: Fr. 15 906 810.-



Après l'introduction du nouvel instrument de communication „sponsoring” en 1992, divers produits dans ce domaine se sont développés et les clients ont pu se familiariser avec eux. La situation divergente des recettes par unité d'entreprise reflète les différences de politique au sein de la SSR. Dans l'ensem-

ble, une stagnation se dessine à moyen terme, surtout en télévision. Elle ne pourrait être évitée que par un transfert de budgets publicitaires, qui se ferait au détriment de la publicité classique. Les recettes du sponsoring ont pu être augmentées de 37% (5,9 millions) en 1994.



**CONTRIBUTIONS**

1994 Total: Fr. 17 424 155.-

1993 Total: Fr. 14 675 692.-

## Radio suisse internationale

1994 Fr. 10,9 Mio. 62,6%

1993 Fr. 10,4 Mio. 70,7%



## Autres contributions

1994 Fr. 2,3 Mio. 13,2%

## Télédiffusion

1994 Fr. 4,2 Mio. 24,1%

1993 Fr. 4,3 Mio. 29,3%

**Différences par rapport à 1993**

Radio suisse internationale	Fr. + 0,5 Mio.	+ 4,3%
Télédiffusion	Fr. - 0,1 Mio.	- 0,6%

Sous cette rubrique figurent la contribution des PTT à la Télédiffusion (TD) et celle de la Confédération à Radio suisse internationale (SRI) et à la diffusion internationale de programmes. Par rapport à 1993, ces contributions ont enregistré une hausse de 2,7 millions de francs (18,7%). La contribution fédérale au financement de Radio suisse internationale obéit en 1994 aussi à la décision du Conseil fédéral de réduire linéairement sa contribution de 10% dans les années 1993 - 1995. Cette réduction est compensée par une hausse des ressources allouées par la SSR. S'ajoute une réduction supplémentaire de la contribution fédérale de 110 000 francs pour 1994 qui n'est pas compensée par la SSR.

Pour la Télédiffusion, on constate une réduction de la contribution PTT équivalente à la diminution de la part non couverte. Les autres contributions 1993 se montaient également à 2,3 millions et figuraient à la rubrique autres recettes.



**AUTRES PRODUITS**

1994 Total: Fr. 57 152 193.-

1993 Total: Fr. 42 328 257.-

## Recettes du programme

1994 Fr. 34,5 Mio. 60,3%

1993 Fr. 25,0 Mio. 59,1%

## Prestations de service

1994 Fr. 13,3 Mio. 23,3%

1993 Fr. 8,5 Mio. 20,1%

## Produits du capital

1994 Fr. 3,3 Mio. 5,8%

1993 Fr. 2,5 Mio. 5,9%

## Produits divers

1994 Fr. 6,1 Mio. 10,7%

1993 Fr. 6,3 Mio. 14,9%



## Différences par rapport à 1993

Recettes du programme	Fr. + 9,5 Mio.	+ 38,1 %
Prestations de service	Fr. + 4,8 Mio.	+ 56,5 %
Produits du capital	Fr. + 0,8 Mio.	+ 32,0 %
Produits divers	Fr. - 0,2 Mio.	- 3,2 %

Les autres produits comprennent les recettes du programme (vente de programmes, participations de tiers, merchandising et manifestations) et d'autres recettes (par exemple intérêts, loyers, prestations de service, vente de matériels, etc.). Les recettes du programme sont largement influencées par les participations issues de la série „Die Direktorin“ de SF DRS ainsi que par la rémunération de la reprise des programmes SSR sur des réseaux câblés étrangers. Exprimées en chiffres, les recettes proviennent pour 4,5 millions de francs (13%) de la vente de programmes, 26,3 millions (76,3%) de participations de tiers, 2,1 millions (6,1%) du merchandising et 1,6 million (4,6%) de manifestations.

La hausse marquante des prestations de service résulte des locations d'immeubles, assistances techniques (par ex. JO d'hiver), ventes de décors ou locations de moyens de production ainsi que des participations (Tele-Pool, Telvetia) et ventes de matériels.



**RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE**

1994 Total: Fr. - 45 224 411.-

1993 Total: Fr. 1 567 047.-

	1993	1994	Différence
Charges extraordinaires	Fr. 3,3 Mio.	Fr. 51,5 Mio.	Fr. + 48,2 Mio.
Produits extraordinaires	Fr. 4,9 Mio.	Fr. 6,3 Mio.	Fr. + 1,4 Mio.
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>Fr. 1,6 Mio.</b>	<b>Fr. - 45,2 Mio.</b>	<b>Fr. - 46,8 Mio.</b>

Avec des charges extraordinaires de 51,5 millions de francs (1993: 3,3 millions) et des produits extraordinaires de 6,3 millions (1993: 4,9 millions), le résultat extraordinaire fait apparaître une détérioration de 46,8 millions de francs par rapport à 1993. Le résultat extraordinaire est influencé cette année surtout par les charges extraordinaires, qui comprennent notamment:

La constitution pour la première fois d'une réserve de 40 millions de francs pour combler partiellement le découvert SSR auprès de la CFP (ex-CFA), qui se monte au total à 164 millions de francs. La créance de la CFP échoit au moment de la résiliation du contrat, laquelle n'est actuellement dans les intentions ni de la Confédération ni de la SSR. En prévision de l'évolution à long terme, en principe ouverte, il est néan-

moins prévu de constituer progressivement une réserve, en fonction des possibilités financières.

La constitution pour la première fois d'une réserve de 4 millions de francs au titre du coût de la suppression de la Télédiffusion prévue en 1997, des solutions de rechange étant recherchées. Cette réserve sera augmentée les prochaines années.

Les charges extraordinaires comprennent en outre des pertes sur débiteurs réelles ou à craindre et d'autres menaces de pertes, des suppressions prématurées d'immobilisations et autres transactions apériodiques.



**CHARGES ET PRODUITS PAR MÉDIA**

Les deux médias enregistrent une augmentation des *charges d'exploitation*; en radio, elle est de 31,2 millions de francs (10,3%) par rapport à 1993, en télévision de 87 millions ou 12,3%.

Les *produits d'exploitation* regroupent les redevances de réception du média considéré, les recettes publicitaires pour ce qui est de la télévision, de même que les recettes propres de chaque média en provenance du sponsoring, des prestations de service, etc. La diminution de 9,3 millions (32,1%) du *résultat d'exploitation* de la radio est due à la croissance plus faible du nombre des concessionnaires en 1994 (0,36% contre 1,7% en 1993). SR DRS, RSR et RSI font apparaître un résultat d'exploitation positif.

<b>Radio</b>	1993	1994	Différence absolue	Différence en pourcent
Produits d'exploitation	Fr. 331,8 Mio.	Fr. 353,7 Mio.	Fr. +21,9 Mio.	+ 6,6
Charges d'exploitation	Fr. 302,8 Mio.	Fr. 334,0 Mio.	Fr. +31,2 Mio.	+ 10,3
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>Fr. 29,0 Mio.</b>	<b>Fr. 19,7 Mio.</b>	<b>Fr. - 9,3 Mio.</b>	<b>- 32,1</b>
Degré de couverture de l'exploitation en pourcent	109,6	105,9	- 3,7	- 3,4

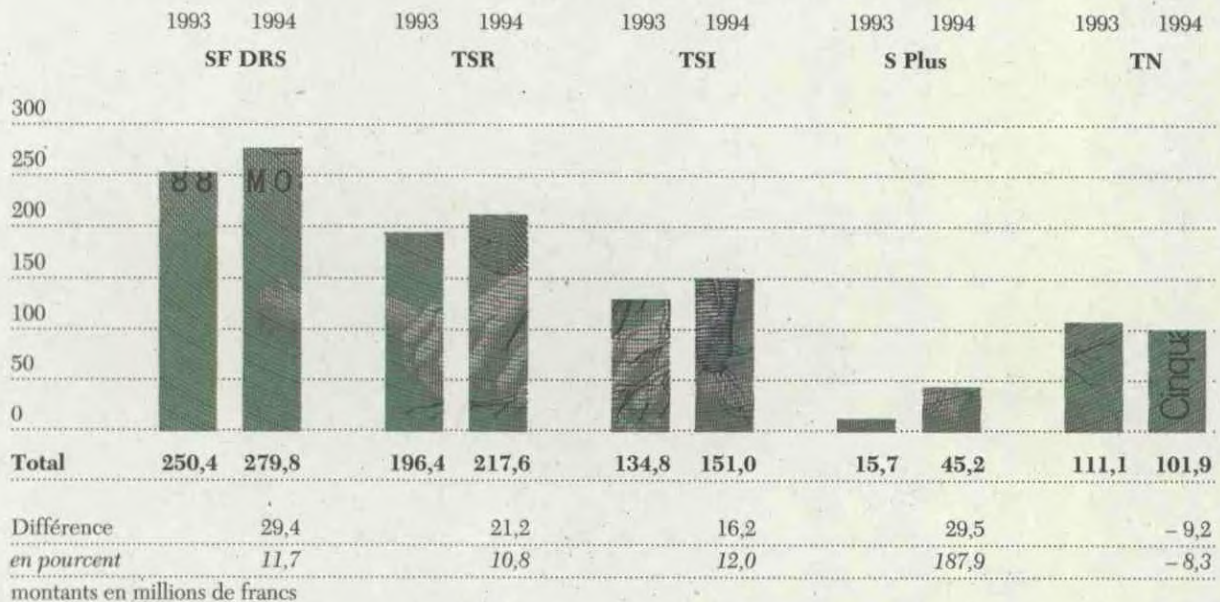
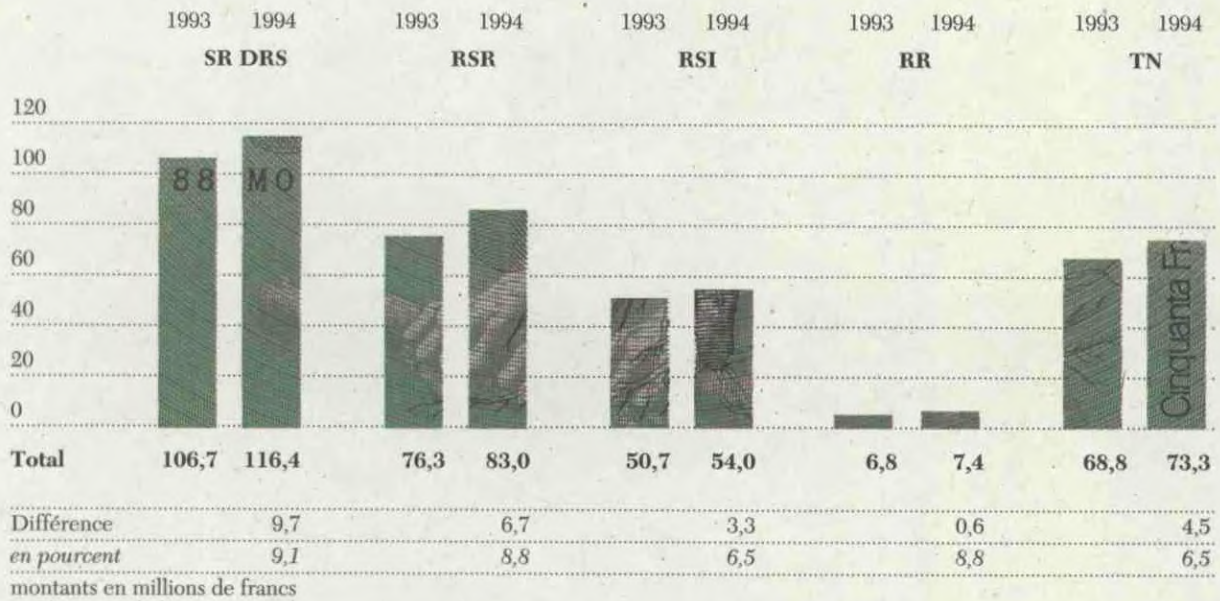
<b>Télévision</b>	1993	1994	Différence absolue	Différence en pourcent
Produits d'exploitation	Fr. 758,8 Mio.	Fr. 849,9 Mio.	Fr. +91,1 Mio.	+ 12,0
Charges d'exploitation	Fr. 708,4 Mio.	Fr. 795,4 Mio.	Fr. +87,0 Mio.	+ 12,3
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>Fr. 50,4 Mio.</b>	<b>Fr. 54,5 Mio.</b>	<b>Fr. + 4,1 Mio.</b>	<b>+ 8,1</b>
Degré de couverture de l'exploitation en pourcent	107,1	106,9	- 0,2	- 0,2

Par rapport à 1993, les produits d'exploitation ont augmenté de 91,1 millions de francs ou 12% (1993: 61,1 millions ou 8,8%). Cette hausse s'explique d'abord par l'augmentation des recettes publicitaires et celles issues du sponsoring, ensuite par d'autres recettes provenant notamment des prestations de service et du programme.

La croissance des charges d'exploitation de S Plus de 187,9% trouve son origine dans le fait que cette chaîne a été mise en service en septembre 1993, ce qui donne à peine 4 mois d'exploitation en 1993 contre 12 mois en 1994.



## DÉVELOPPEMENT DES CHARGES D'EXPLOITATION RADIO ET TÉLÉVISION



Les tâches nationales (TN) comprennent aussi les parts TD, SRI, DG, CNS et UAF. On y trouve notamment les droits d'auteur et les droits de diffusion.

La croissance des charges d'exploitation de S Plus de 187,9% trouve son origine dans le fait que cette chaîne a été mise en service en septembre 1993, ce qui donne à peine 4 mois d'exploitation en 1993 contre 12 mois en 1994.



## VOLUME DE DIFFUSION PAR MÉDIA

<b>Radio</b>	1993 en heures	1994 en heures	Différence en heures	Différence en pourcent
SR DRS	27 400	27 400	0	0
RSR	26 422	27 923	1 501	5,68
RSI	24 090	24 090	0	0
RR	2 606	3 467	861	33,04
<b>Total</b>	<b>80 518</b>	<b>82 880</b>	<b>2 362</b>	<b>2,93</b>
SRI	33 121	32 649	- 472	- 1,42

La hausse du volume de diffusion est imputable d'une part à la Radio suisse romande, où le volume d'émission a augmenté sur La Première et Option Musique, d'autre part à Radio Rumantsch. Si l'on considère les émissions par catégorie, leur part respective au total n'a que peu changé par rapport à 1993 (productions propres: 29%, contre 30% en 1993, productions de tiers: 64%, contre 63% en 1993 et reprises: 7%). Le changement à SRI s'explique par le poids accordé respectivement aux ondes courtes et au satellite. Il en résulte des rapports différents entre les diverses formes de diffusion, les ondes courtes perdant de l'importance au profit du satellite et du câble (ondes courtes 1993: 44,6%, 1994: 30,7%, satellite 1993: 46,3%, 1994: 59,6%, câble 1993: 9,1%, 1994: 9,7%).

<b>Télévision</b>	1993 en heures	1994 en heures	Différence en heures	Différence en pourcent
SF DRS	6 865	7 586	721	10,50
TSR	8 320	9 176	856	10,29
TSI	6 515	7 490	975	14,97
S Plus	1 824	6 884	5 060	277,41
<b>Total</b>	<b>23 524</b>	<b>31 136</b>	<b>7 612</b>	<b>32,36</b>
<b>Total (sans S Plus)</b>	<b>21 700</b>	<b>24 252</b>	<b>2 552</b>	<b>11,76</b>

En télévision, l'augmentation du volume de diffusion est essentiellement imputable à S Plus. Ce la s'explique par le fait que cette chaîne a ouvert son antenne toute l'année en 1994, contre quatre petits mois seulement en 1993. L'augmentation du volume d'émission dans les autres UE est imputable aux retransmissions sportives ainsi qu'aux programmes Euronews et CH-Vision (surcroît d'heures relayées). D'autres facteurs comme la suppression de la pause estivale pour la TV diurne sur SF DRS, l'extension des programmes de fiction ainsi que la fermeture plus tardive de l'antenne sur la TSI renforcent cette tendance. La reprise sur de longues plages des programmes d'Euronews et de CH-Vision par S Plus notamment ainsi que dans une mesure réduite par la TSR et la TSI a fait passer la part des productions de tiers à 57% au total (1993: 45%). En dépit d'une légère augmentation en chiffres absolus des productions propres (+ 175 heures) et des reprises (+ 226 heures), leur part au volume global se réduit à 22% (1993: 28%) pour les productions propres et à 21% (1993: 27%) pour les reprises.



**DÉPENSES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

1994 Total: Fr. 986 700 000.-

1993 Total: Fr. 992 531 600.-

Administration

1994 Fr. 68,8 Mio. 7,0%

1993 Fr. 62,7 Mio. 6,8%

Organes

1994 Fr. 4,9 Mio. 0,5%

1993 Fr. 5,2 Mio. 0,6%

Programme, production

1994 Fr. 913,0 Mio. 92,5%

1993 Fr. 854,7 Mio. 92,6%



Différences par rapport à 1993

Administration (DG et UE)	Fr. + 6,1 Mio.	+ 9,7%
Organes	Fr. - 0,3 Mio.	- 5,8%
Programme, production	Fr. + 58,3 Mio.	+ 6,8%

L'imputation réciproque des prestations n'a pas été pris en compte.



## DÉVELOPPEMENT DU BILAN

La somme du bilan a augmenté de 71,1 millions (17,3 %), ce qui représente une croissance supérieure à celle enregistrée en 1993.

Du côté des *actifs*, les changements les plus importants sont intervenus parmi les capitaux circulants, et plus précisément parmi les *liquidités* (+ 50,4 millions ou + 145,6%) et les *actifs transitoires* (+ 4,6 millions ou + 117,6%). La hausse reflète l'état amélioré des liquidités en 1994.

Les *capitaux circulants* augmentent de 74,2 millions de francs (39,9%). Les créances sur livraison et prestation font l'objet d'une présentation plus détaillée qu'en 1993.

La rubrique *autres créances* regroupe les paiements anticipés, les prêts au personnel et autres. Pour les changements au chapitre des capitaux fixes, voir chiffres 4.1 et 4.2.

Côté *passifs*, le changement le plus important est l'augmentation des *réserves* (+ 43,2 millions ou + 119,8%). La constitution pour la première fois d'une réserve de 40 millions pour la CFP et de 4 millions pour la suppression prévue de la Télédiffusion expliquent cette hausse. L'endettement à long terme a pu être réduit de 10 millions de francs. Il se compose de 60 millions (emprunt obligataire 1990/98 à 7,5%) et de 20 millions (prêt AVS 1993/2003 à 5%).

Le résultat annuel positif de 1994 permet de faire passer les fonds

propres de l'entreprise à 222,8 millions de francs, en augmentation de 26,8 millions (13,7%). La croissance accrue de la somme du bilan (17,3%) entraîne une légère diminution du *degré d'autofinancement* (46,3% contre 47,8% en 1993).

Le degré de *couverture des capitaux 1* (1993: 87,5%, 1994: 100,8 %) a crû plus vite que le degré d'autofinancement, les fonds propres (+ 26,8 millions) ayant connu une hausse plus forte que les capitaux fixes (-3,1 millions).

Le degré de *couverture des capitaux 2* passe de 143,8% en 1993 à 173,0% en 1994.

Pour ce qui est de l'*endettement net*, les *emprunts à court terme* enregistrent un changement de - 11,1 millions de francs (passant de - 87,8 millions en 1993 à - 98,9 millions en 1994), les *emprunts à long terme* (sans provisions) une différence de 10 millions de francs (de - 90,4 millions en 1993 à - 80,4 millions en 1994), ce qui se traduit par un écart de -1,1 million au total intermédiaire (1993: - 178,2 millions, 1994: - 179,3 millions).

Déduction faite des *liquidités* (1993: 34,6 millions, 1994: 85 millions, différence: 50,4 millions) ainsi que des *créances* (1993: 140,9 millions, 1994: 163,8 millions, différence: 22,9 millions), l'exercice 1994 fait apparaître un endettement net de 69,5 millions (contre - 5,7 millions en 1993), donc un écart de 72,2 millions de francs.

Définitions:

*Degré d'autofinancement* =  
fonds propres / total du capital

*Couverture des capitaux 1* =  
fonds propres / capitaux fixes

*Couverture des capitaux 2* =  
(fonds propres + emprunts à long terme) / capitaux fixes



## DÉVELOPPEMENT DU BILAN

1994 Total: Fr. 481 347 541.-

1993 Total: Fr. 410 265 705.-

Somme du bilan	325,8	353,9	372,2	410,3	481,3
<i>en millions de francs</i>					
<b>Actifs</b>					
Capitaux circulants	105,2	145,1	152,9	186,1	260,3
Capitaux fixes	220,6	208,8	219,3	224,2	221,0
<b>Passifs</b>					
Emprunts à court terme	106,1	122,8	106,3	87,8	98,9
Emprunts à long terme	201,5	150,3	150,4	126,4	159,6
Fonds propres	18,2	80,8	115,5	196,1	222,8
<b>Degré d'autofinancement</b>	<b>5,6%</b>	<b>22,8%</b>	<b>31,0%</b>	<b>47,8%</b>	<b>46,3%</b>
	<b>1990</b>	<b>1991</b>	<b>1992</b>	<b>1993</b>	<b>1994</b>

Le développement des divers postes du bilan durant les cinq dernières années reflète les efforts entrepris par la SSR en matière financière.



**IMMOBILISATIONS**

1994 Total: Fr. 215 732 616.-

1993 Total: Fr. 215 441 480.-

## Bâtiments

1994 Fr. 73,7 Mio. 34,2%

1993 Fr. 74,3 Mio. 34,5%

## Informatique

1994 Fr. 23,7 Mio. 11,0%

1993 Fr. 19,4 Mio. 9,0%

## Moyens de production

1994 Fr. 107,0 Mio. 49,6%

1993 Fr. 110,1 Mio. 51,1%

## Autres immobilisations

1994 Fr. 11,4 Mio. 5,3%

1993 Fr. 11,7 Mio. 5,4%

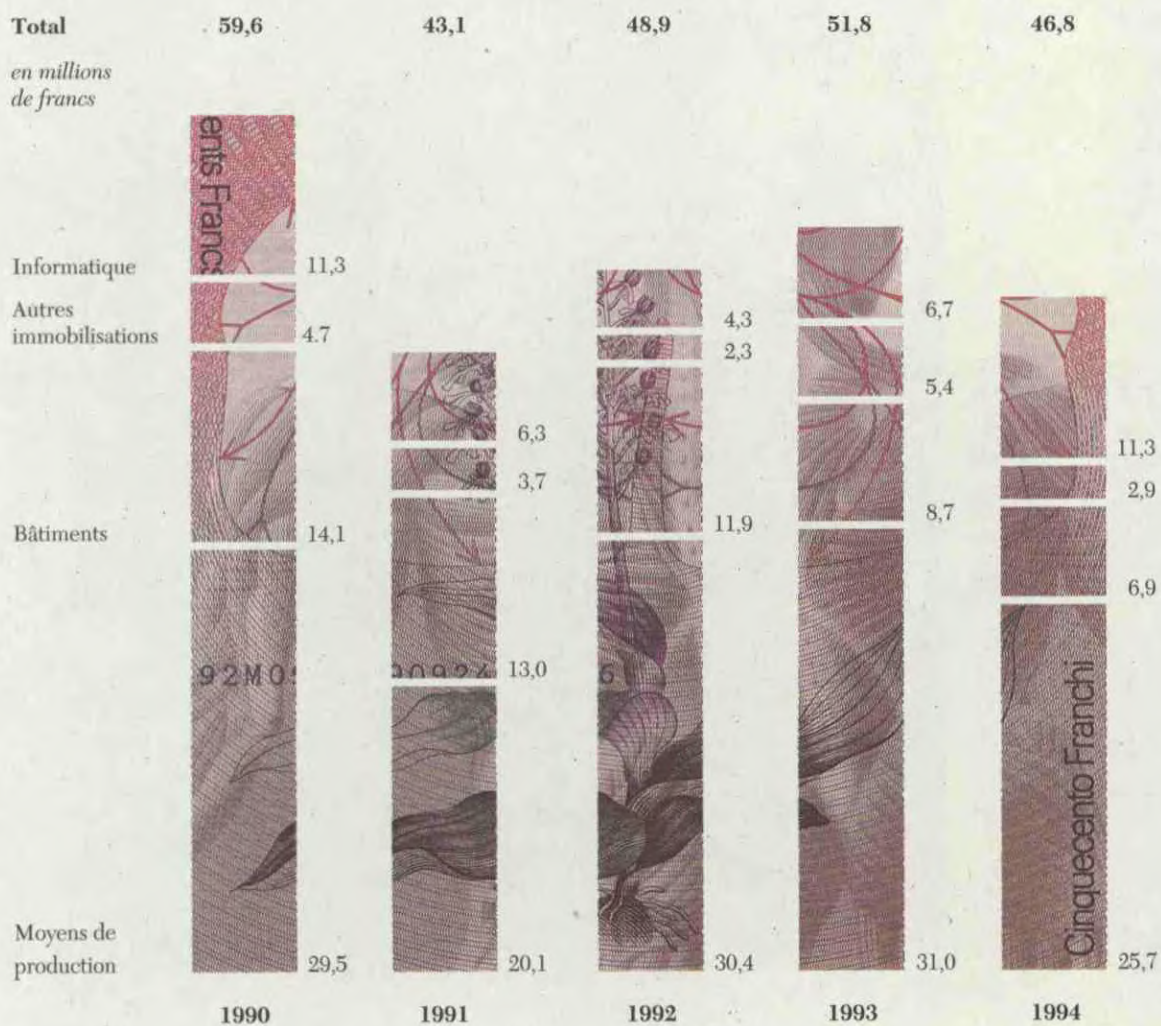
**Différences par rapport à 1993**

Bâtiments	Fr. - 0,6 Mio.	- 0,8%
Moyens de production	Fr. - 3,1 Mio.	- 2,8%
Informatique	Fr. + 4,3 Mio.	+ 22,1%
Autres immobilisations	Fr. - 0,3 Mio.	- 2,6%

En valeurs absolues, les immobilisations enregistrent certes une augmentation (+0,3 million ou 0,14%), qui reste toutefois inférieure au taux de croissance des capitaux circulants (+39,9%). Il en résulte une intensité de placement (= immobilisations/total de l'actif) en baisse (45,9% en 1994 contre 54,6% en 1993).



## ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS

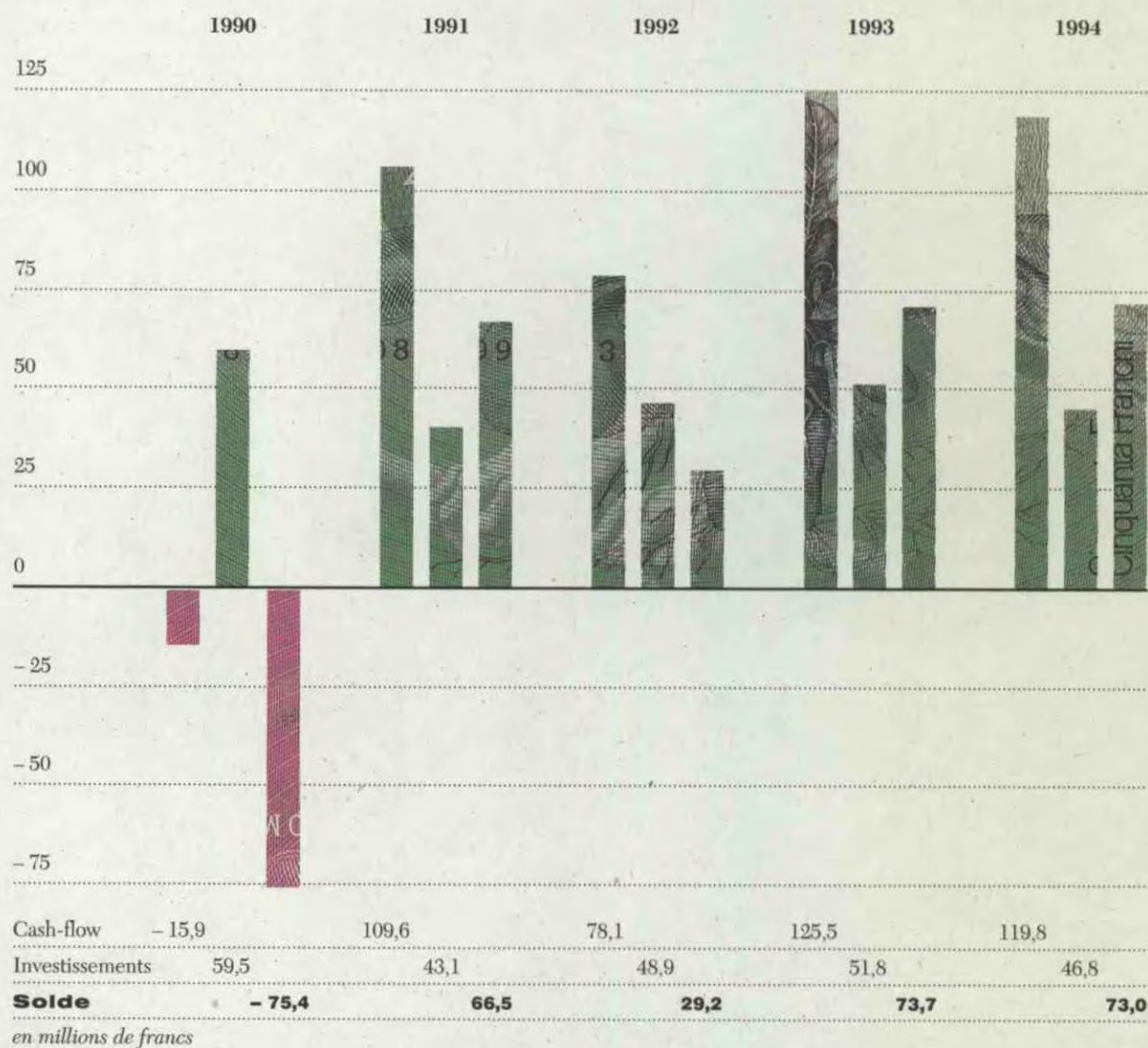


Après une forte expansion en 1990, les investissements sont tombés l'année suivante à leur niveau le plus bas au sein de la période considérée. En 1992 et 1993, la SSR a enregistré une somme d'investissement en hausse, avec toutefois un taux de croissance pour moitié plus faible en 1993. La répartition de la somme des investissements sur les moyens de

production, bâtiments, informatique et autres a connu une évolution différenciée durant les cinq dernières années. Depuis cinq ans, les investissements dans le secteur immobilier sont en baisse; par contre, l'informatique a de nouveau enregistré un taux de croissance positif en 1993.



## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS À L'AIDE DU CASH-FLOW



	1990	1991	1992	1993	1994
Résultat annuel	- 54,8	62,7	34,4	81,0	74,2
Amortissements	38,9	46,9	43,7	44,5	45,6
<b>Cash-flow</b>	<b>- 15,9</b>	<b>109,6</b>	<b>78,1</b>	<b>125,5</b>	<b>119,8</b>

*en millions de francs*

Le graphique ci-dessus montre le financement des investissements à l'aide du cash flow entre 1990 et 1994.



## PLACEMENTS FINANCIERS

<b>Participations de 50% ou plus</b>	Capital social	Participation SSR en valeur nominale	Participation SSR en pourcent	Chiffre d'affaires en millions de francs
Publisuisse, Berne	500 000.-	350 000.-	70	278,2
Télétext Suisse SA, Bienne	1 000 000.-	750 000.-	75	17,8
Publica Data SA, Berne	100 000.-	100 000.-	100	2,0
Telvetia SA, Genève	1 000 000.-	1 000 000.-	100	0,2

Les placements financiers concernent les participations ainsi que les prêts aux sociétés du groupe et à d'autres tiers. Les participations sont amorties chacune à 1 franc. La SSR détient des participations de 50% ou plus dans les entreprises ci-dessus (sociétés du groupe). La participation de la SSR à Télétext SA a passé à 75%, en augmentation de 25%.

<b>Participations entre 3% et 50%</b>	Capital social en monnaie nationale	Participation SSR en valeur nominale	Participation SSR en pourcent
S.E.D.E Synchronisation de films (participation de Telvetia), Milan	ITL 350 000 000	171 500 000	49,0
Fondation Médias romands			
Formation des journalistes, Lausanne	30 000.-	10 000.-	33,3
Telepool GmbH – Europäisches Fernsehprogrammkontor, Munich	DEM 15 600 000.-	4 100 000.-	26,0
Basler Orchester	200 000.-	50 000.-	25,0
Centre des nouveaux médias – Formation et perfectionnement dans le domaine du film, de la vidéo et de la télévision, Schlieren	500 000.-	100 000.-	20,0
Mediaroma CH, développement de nouveaux médias	177 000.-	33 500.-	18,9
Satelimage / TV5, Télévision francophone par satellite, Paris	FRF 900 000.-	100 000.-	11,1
Agence télégraphique suisse AG, Berne	2 000 000.-	200 000.-	10,0
AG für Radiopublikationen	70 000.-	5 000.-	7,1
Euronews, Chaîne d'information européenne multilingue, Lyon	FRF 27 631 300.-	1 835 900.-	6,6
Institut für Rundfunktechnik, Munich	DEM 235 000.-	15 000.-	6,4
SICUR, Société immobilière de l'UER, Bruxelles	BEF 931 000.-	30 000.-	3,2



## FLUX DES FONDS

<i>en millions de francs</i>	1993	1994
<b>Flux de fonds liés aux activités opérationnelles</b>		
Résultat d'exploitation	81,0	29,0
Amortissements sur immobilisations	44,5	45,6
Augmentation (-) resp. diminution des stocks de programme	- 6,7	0
Dissolution (-) resp. constitution de réserves	9,8	43,2
Dissolution réserve fonds propres	0	- 2,2
Amortissements extraordinaires	0	0,6
Suppression d'immobilisations	1,5	0,7
Diminution (+) resp. augmentation (-) actifs transitoires	- 1,9	- 4,6
Augmentation (+) resp. diminution (-) passifs transitoires	2,6	0,8
Autres postes du compte de profits et pertes sans influence sur les recettes/dépenses	- 0,4	3,6
<b>Entrées de fonds liées aux activités opérationnelles</b>	<b>130,4</b>	<b>116,7</b>
<b>Flux de fonds liés aux opérations de financement</b>		
Augmentation créanciers/acomptes	4,0	10,3
Emprunts de capitaux à long terme	0	0
Remboursement de capitaux à long terme	- 60,0	- 10,0
<b>Flux de fonds liés aux opérations de financement</b>	<b>- 56,0</b>	<b>0,3</b>
<b>Flux de fonds liés aux opérations d'investissement</b>		
Augmentation (-) resp. diminution (+) débiteurs/paiements anticipés	1,6	- 22,9
Acquisition (-) d'immobilisations	- 51,8	- 46,7
Vente de placements financiers et d'immobilisations (+)	1,0	0,2
Acquisition de placements financiers (-)	- 0,5	3,4
Achat et vente de participations	0	- 0,6
<b>Sorties de fonds liées aux opérations d'investissement</b>	<b>- 49,7</b>	<b>- 66,6</b>
<b>Modification des fonds</b>	<b>24,6</b>	<b>50,4</b>
<b>Situation financière nette</b>		
Etat des fonds au 1er janvier selon bilan	9,9	34,6
Modification des fonds	24,6	50,4
Etat des fonds au 31 décembre selon bilan	34,6	85,0



**PROPOSITION DU COMITÉ DU CONSEIL CENTRAL  
TOUCHANT L'AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Secteur	Résultat global		Affectation du résultat			
		Extourne solde année précédente	Résultat 1994 à partager	Réserve générale et de péréquation des recettes	Autres réserves	Report à compte nouveau
<b>UAF</b>	<b>2 951 773.74</b>	<b>714 918.59</b>	<b>3 666 692.33</b>	<b>3 665 815.59</b>	<b>0</b>	<b>876.74</b>
DG	193 902.65	0	193 902.65	193 000.-	0	902.65
TN	1 365 242.21	0	1 365 242.21	335 000.-	1 030 000.-	242.21
<b>DG / TN</b>	<b>1 559 144.86</b>	<b>0</b>	<b>1 559 144.86</b>	<b>528 000.-</b>	<b>1 030 000.-</b>	<b>1 144.86</b>
CNS	- 4 098.41	- 507 345.53	- 511 443.94	0	0	- 511 443.94
S Plus	115 739.95	0	115 739.95	115 000.-	0	739.95
<b>UAF / S Plus</b>	<b>4 622 560.14</b>	<b>207 573.06</b>	<b>4 830 133.20</b>	<b>4 308 815.59</b>	<b>1 030 000.-</b>	<b>- 508 682.39</b>
SRI	138 100.43	0	138 100.43	137 446.02	0	654.41
TD	146.75	0	146.75	0	0	146.75
<b>SRI / TD</b>	<b>138 247.18</b>	<b>0</b>	<b>138 247.18</b>	<b>137 446.02</b>	<b>0</b>	<b>801.16</b>
<b>RR</b>	<b>100 840.25</b>	<b>0</b>	<b>100 840.25</b>	<b>100 000.-</b>	<b>0</b>	<b>840.25</b>
SR DRS	986 026.21	12 094.52	998 120.73	0	980 000.-	18 120.73
SF DRS	18 300 962.77	10 690.35	18 311 653.12	3 099 891.91	15 172 501.-	39 260.21
<b>DRS</b>	<b>19 286 988.98</b>	<b>22 784.87</b>	<b>19 309 773.85</b>	<b>3 099 891.91</b>	<b>16 152 501.-</b>	<b>57 380.94</b>
RSR	1 695 106.82	0	1 695 106.82	695 000.-	1 000 000.-	106.82
TSR	2 886 574.65	- 1 393 684.48	1 492 890.17	1 492 000.-	0	890.17
<b>SR</b>	<b>4 581 681.47</b>	<b>- 1 393 684.48</b>	<b>3 187 996.99</b>	<b>2 187 000.-</b>	<b>1 000 000.-</b>	<b>996.99</b>
RSI	588 970.10	1 919.53	590 889.63	590 000.-	0	889.63
TSI	- 272 099.20	715 308.36	443 209.16	440 000.-	0	3 209.16
<b>SI</b>	<b>316 870.90</b>	<b>717 227.89</b>	<b>1 034 098.79</b>	<b>1 030 000.-</b>	<b>0</b>	<b>4 098.79</b>
<b>Total UE</b>	<b>24 424 628.78</b>	<b>- 653 671.72</b>	<b>23 770 957.06</b>	<b>6 554 337.93</b>	<b>17 152 501.-</b>	<b>64 118.13</b>
<b>Total SSR</b>	<b>29 047 188.92</b>	<b>- 446 098.66</b>	<b>28 601 090.26</b>	<b>10 863 153.52</b>	<b>18 182 501.-</b>	<b>- 444 564.26</b>

Sur le total de 4 308 815.59 francs affiché à la réserve générale et à la réserve de péréquation des recettes de l'UAF, 2 780 815 francs vont à la réserve générale. Les diverses clôtures des UE font apparaître soit un report négatif sur la nouvelle année, soit des versements aux réserves.



**Constitution des autres réserves**

<b>DG</b>	Réserve pour dommages par le feu et dommages élémentaires (franchise)	500 000.-
	Réserve pour entretien des bâtiments	500 000.-
	Réaménagement salle de séance	30 000.-
<b>Total DG</b>		<b>1 030 000.-</b>
<b>SR DRS</b>	Engagements non réalisés pour mesures publicitaires Radio 95	920 000.-
	Clôture stages	60 000.-
<b>Total SR DRS</b>		<b>980 000.-</b>
<b>SF DRS</b>	Financement restant grille 94B	7 200 000.-
	Engagements selon convention-cadre avec le cinéma suisse	1 335 000.-
	Pré-paiements pour achats de programmes	883 910.-
	Autres engagements pris durant l'exercice sous revue avec échéance 1995	3 280 710.-
	Construction „Katzenbach“	2 472 881.-
<b>Total SF DRS</b>		<b>15 172 501.-</b>
<b>RSR</b>	Transformation studio de radio Lausanne („Opera“)	1 000 000.-
<b>Total RSR</b>		<b>1 000 000.-</b>
<b>Total autres réserves</b>		<b>18 182 501.-</b>

Les autres réserves servent à financer les mesures prévues en 1994 mais qui ne pourront être réalisées que plus tard.

En résumé, nous proposons l'affectation suivante du résultat 1994:

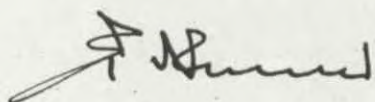
Résultat annuel	29 047 188.-
Report 1993	- 446 098.-
<b>Augmentation du bilan</b>	<b>28 601 090.-</b>
En faveur de la réserve générale	2 780 815.-
En faveur de la réserve de péréquation des recettes	8 082 338.-
En faveur de la réserve restante	18 182 501.-
Report à compte nouveau	- 444 564.-
<b>Total utilisation</b>	<b>28 601 090.-</b>



**PROPOSITION**

En nous fondant sur les explications qui précèdent, les comptes annuels, y compris l'annexe au bilan, et le rapport de l'organe de contrôle, nous vous soumettons les propositions suivantes:

1. Approbation des comptes financiers et du bilan SSR.
2. Affectation du résultat selon proposition.



Eric Lehmann  
Président SSR



Antonio Riva  
Directeur général SSR



## BILAN 1994

<b>Actifs</b>	1993 en francs	1994 en francs	Différence en francs	Différence en pourcent
Liquidités	34 585 555	84 953 513	50 367 958	145,6
Créances sur livraison et prestation	126 796 527	141 069 528	14 273 001	11,3
Créances du groupe	0	1 479 308	1 479 308	-
Autres créances	14 079 976	21 242 658	7 162 682	50,9
Stocks	6 748 000	3 112 829	-3 635 171	-53,9
Actifs transitoires	3 896 663	8 480 669	4 584 006	117,6
<b>Actifs circulants</b>	<b>186 106 721</b>	<b>260 338 505</b>	<b>74 231 784</b>	<b>39,9</b>
Constructions	74 956 798	73 695 113	-1 261 685	-1,7
Investissements	140 484 682	142 037 503	1 552 821	1,1
Créances à long terme	215 484	724 409	508 925	236,2
Créances à long terme du groupe	8 502 000	4 552 000	-3 950 000	-46,5
Autres participations	20	11	-9	-45,0
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>224 158 984</b>	<b>221 009 036</b>	<b>- 3 149 948</b>	<b>- 1,4</b>
<b>Total</b>	<b>410 265 705</b>	<b>481 347 541</b>	<b>71 081 836</b>	<b>17,3</b>
<b>Passifs</b>				
Dettes sur livraison et prestation	80 475 556	80 435 165	- 40 391	-0,1
Dettes envers le groupe	0	379 173	379 173	-
Autres dettes à court terme	2 937 321	12 882 647	9 945 326	338,6
Passifs transitoires	4 377 510	5 225 277	847 767	19,4
<b>Capitaux de tiers à court terme</b>	<b>87 790 387</b>	<b>98 922 262</b>	<b>11 131 875</b>	<b>12,7</b>
Dettes à long terme	90 384 500	80 384 600	-9 999 900	-11,1
Provisions	36 033 126	79 209 223	43 176 097	119,8
<b>Capitaux de tiers à long terme</b>	<b>126 417 626</b>	<b>159 593 823</b>	<b>33 176 197</b>	<b>26,2</b>
<b>Capitaux de tiers</b>	<b>214 208 013</b>	<b>258 516 085</b>	<b>44 308 072</b>	<b>20,7</b>
Réserve générale	88 770 135	180 219 184	91 449 049	103,0
Réserve de péréquation des recettes	26 128 479	11 130 891	-14 997 588	-57,4
Autres réserves	1 511 000	2 880 290	1 369 290	90,6
Report actif	0	1 454 932	1 454 932	-
Report passif	-1 356 565	-1 901 029	-544 464	40,1%
Excédent de produits	81 004 643	29 319 287	-51 685 356	-63,8%
Excédent de charges	0	-272 099	-272 099	-
<b>Fonds propres</b>	<b>196 057 692</b>	<b>222 831 456</b>	<b>26 773 764</b>	<b>13,7</b>
<b>Total</b>	<b>410 265 705</b>	<b>481 347 541</b>	<b>71 081 836</b>	<b>17,3</b>



**COMPTE FINANCIER 1994**

<b>Compte d'exploitation</b>	1993 en francs	1994 en francs	Différence en francs	Différence en pourcent
Redevances de réception Radio	299 915 828	308 006 871	8 091 043	2,7
Redevances de réception TV	477 198 870	484 013 898	6 815 028	1,4
<b>Total redevances de réception</b>	<b>777 114 698</b>	<b>792 020 769</b>	<b>14 906 071</b>	<b>1,9</b>
Contributions	14 675 692	17 424 155	2 748 463	18,7
<b>Total redevances de réception et contributions</b>	<b>791 790 390</b>	<b>809 444 924</b>	<b>17 654 534</b>	<b>2,2</b>
Publicité	210 078 580	251 569 500	41 490 920	19,8
Sponsoring	15 906 810	21 789 581	5 882 771	37,0
Recettes de programme	24 957 637	34 473 471	9 515 834	38,1
Autres produits	17 370 620	22 678 722	5 308 102	30,6
<b>Total produits</b>	<b>268 313 647</b>	<b>330 511 274</b>	<b>62 197 627</b>	<b>23,2</b>
<b>1 Produits d'exploitation</b>	<b>1 060 104 037</b>	<b>1 139 956 198</b>	<b>79 852 161</b>	<b>7,5</b>
Salaires	346 113 656	367 052 961	20 939 305	6,0
Honoraires	79 070 249	85 985 586	6 915 337	8,7
Allocations	36 152 635	37 069 377	916 742	2,5
Prestations sociales	89 325 280	86 761 613	- 2 563 667	- 2,9
Indemnités et autres frais de personnel	15 350 992	19 841 904	4 490 912	29,3
<b>Total charges de personnel</b>	<b>566 012 812</b>	<b>596 711 441</b>	<b>30 698 629</b>	<b>5,4</b>
Frais de programme et de production	243 854 887	282 725 625	38 870 738	15,9
Frais de liaison	15 228 677	21 755 096	6 526 419	42,9
<b>Total frais de programme et de production</b>	<b>259 083 564</b>	<b>304 480 721</b>	<b>45 397 157</b>	<b>17,5</b>
Frais d'exploitation généraux	97 664 241	106 254 957	8 590 716	8,8
Contribution aux sociétés apparentées	4 297 932	3 395 299	- 902 633	- 21,0
<b>Total autres charges</b>	<b>101 962 173</b>	<b>109 650 256</b>	<b>7 688 083</b>	<b>7,5</b>
Amortissements	44 472 997	48 677 954	4 204 957	9,5
Intérêts passifs	9 134 922	6 164 227	- 2 970 695	- 32,5
<b>2 Charges d'exploitation</b>	<b>980 666 468</b>	<b>1 065 684 599</b>	<b>85 018 131</b>	<b>8,7</b>
<b>1/2 Résultat d'exploitation</b>	<b>79 437 569</b>	<b>74 271 599</b>	<b>- 5 165 970</b>	<b>- 6,5</b>
3/4 Résultat hors exploitation et résultat extraordinaire	1 567 074	- 45 224 411	- 46 791 485	- 2985,9
<b>Résultat de l'entreprise</b>	<b>81 004 643</b>	<b>29 047 188</b>	<b>- 51 957 455</b>	<b>- 64,1</b>
Décompte interne SSR	30 456 707	63 742 095	33 285 388	109,3



## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS DE LA SSR (ENTREPRISE)

Le montant total des cautions s'élève à Fr. 120 000 (1993:0). Les garanties s'élèvent à Fr. 2 547 300 (1993: 2 497 300). Nous n'avons signé aucun nantissement.

Le montant total des engagements leasing non inscrits au bilan s'élève à Fr. 557 563 (1993: 1 418 700).

La valeur assurance incendie des immobilisations se monte à Fr. 1 409 275 587 (1993: 1 400 915 009), dont Fr. 665 995 943 (1993: 685 199 423) pour les bâtiments et Fr. 743 279 644 (1993: 715 715 586) pour les immobilisations restantes.

La SSR a émis un emprunt obligataire de Fr. 60 000 000 au taux de 7,5%, pour une durée de 8 ans (échéance 1998).

Le montant total des réserves de réacquisition dissoutes s'élève à Fr. 12 439 100 (1993: 0).

Aucun ajustement de valeur n'a eu lieu durant l'exercice 1994 (clôture au 31 décembre 1994).

Les participations les plus importantes sont:

Telvetia SA, Genève  
Capital-actions: 1 million de francs;  
participation SSR: 100%

Publica Data SA, Berne  
Capital-actions: 0,1 million de francs;  
participation SSR: 100%

Télétext suisse SA, Bienne  
Capital-actions: 1 million de francs;  
participation SSR: 75%  
La participation a été relevée de 50 à 75 % durant l'exercice sous revue.

Publisuisse, Berne  
Capital-actions: 0,5 million de francs;  
participation SSR: 70%

Telepool AG, Munich  
Capital-actions: 15,6 millions de DM;  
participation SSR: 26%

Autres indications:

La réserve de péréquation du budget de Télétext SA fait apparaître un solde de 12,5 millions de francs selon nouveau contrat d'actionnaire.

Les stocks de programmes non inscrits au bilan se montent à 98,4 millions de francs (1993: 109 millions francs).

Le découvert sur le capital de la Caisse fédérale de pension CFP (ex-CFA) se monte à 164,4 millions de francs, dont 40 millions font l'objet d'une réserve.



## RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

Rapport de l'organe de contrôle  
à l'attention du Conseil central  
de la Société suisse de  
radiodiffusion et télévision

En notre qualité d'organe de  
contrôle, nous avons vérifié,  
conformément aux dispositions  
légales, la comptabilité et les  
comptes annuels de la SSR  
comprenant le bilan, le compte  
de profits et pertes et l'annexe  
pour l'exercice arrêté au 31 dé-  
cembre 1994.

Notre révision des comptes a été  
effectuée selon les normes  
reconnues par la profession. Nous  
attestons que nous remplissons  
les exigences légales de qualification  
et d'indépendance.

Sur la base de notre révision, nous  
constatons que la comptabilité  
et les comptes annuels ainsi que la  
proposition relative à l'emploi du  
bénéfice au bilan sont conformes à  
la loi et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver  
les comptes annuels qui vous sont  
soumis.

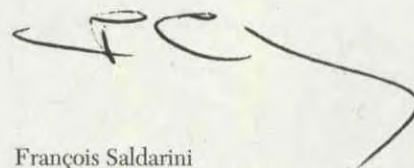
Berne, le 28 avril 1995



Konrad Brönnimann  
Expert comptable diplômé



Roberto Bassi  
Expert comptable diplômé



François Saldarini  
Expert comptable diplômé



**COMPTES DU GROUPE 1994**

Société suisse de radiodiffusion et télévision SSR



**BILAN CONSOLIDÉ 1994**

	Explications	31.12.1993	31.12.1994
<b>Actifs</b>	1		
Liquidités	2	44 359 291.-	89 606 112.-
Papiers-valeurs	2	0	6 525 445.-
Comptes clients	2	142 308 246.-	165 132 079.-
Actifs transitoires		4 000 160.-	8 710 509.-
Stocks	4	118 697 178.-	103 130 669.-
<b>Actifs circulants</b>		<b>309 364 875.-</b>	<b>373 104 814.-</b>
Investissements	5	616 487 011.-	613 332 781.-
Placements financiers	6	4 337 748.-	4 703 875.-
<b>Actifs immobilisés</b>		<b>620 824 759.-</b>	<b>618 036 656.-</b>
<b>Total actifs</b>		<b>930 189 634.-</b>	<b>991 141 470.-</b>
<b>Passifs</b>	1		
Dettes sur livraison et prestation		62 784 922.-	82 937 122.-
Autres	7	24 582 872.-	15 237 305.-
Passifs transitoires		6 030 309.-	6 889 761.-
<b>Capitaux de tiers à court terme</b>		<b>93 398 103.-</b>	<b>105 064 188.-</b>
Dettes à long terme	8	90 384 500.-	80 384 600.-
Provisions	9	52 570 125.-	83 096 522.-
<b>Capitaux de tiers à long terme</b>		<b>142 954 625.-</b>	<b>163 481 122.-</b>
<b>Fonds étrangers</b>		<b>236 352 728.-</b>	<b>268 545 310.-</b>
<b>Participations minoritaires</b>		<b>3 116 303.-</b>	<b>2 460 156.-</b>
Capital		116 409 614.-	194 230 365.-
Reserves du groupe		- 692 138.-	225 667.-
Réserves d'évaluation		489 535 586.-	494 549 461.-
Résultat d'exploitation		85 467 541.-	31 130 511.-
<b>Fonds propres</b>	10	<b>690 720 603.-</b>	<b>720 136 004.-</b>
<b>Total Passifs</b>		<b>930 189 634.-</b>	<b>991 141 470.-</b>



**COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ 1994**

	Explications	1993	1994
<b>Produits</b>	1		
Redevances de réception, contributions	11	791 790 390.-	809 444 924.-
Recettes publicitaires, sponsoring		259 193 710.-	338 931 521.-
Recettes programme		26 585 888.-	37 559 554.-
Recettes prestations de service		8 781 344.-	14 348 978.-
Autres recettes		9 981 737.-	9 272 839.-
<b>Produits</b>		<b>1 096 333 069.-</b>	<b>1 209 557 816.-</b>
Diminutions de produits		3 556 718.-	33 766 946.-
<b>Produits nets</b>		<b>1 092 776 351.-</b>	<b>1 175 790 870.-</b>
<b>Charges</b>	1		
Total charges de personnel	12	636 752 870.-	599 104 141.-
Charges de programme et production		214 927 409.-	318 089 996.-
Autres charges		96 608 543.-	120 179 346.-
Amortissements	13	52 598 909.-	55 460 183.-
Charges financières		9 424 185.-	6 203 946.-
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>1 010 311 916.-</b>	<b>1 099 037 612.-</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>82 464 435.-</b>	<b>76 753 258.-</b>
<b>Résultat hors exploitation et résultat extraordinaire</b>	14	<b>3 332 605.-</b>	<b>- 45 132 079.-</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>85 797 040.-</b>	<b>31 621 179.-</b>
Participations minoritaires		329 499.-	490 668.-
<b>Résultat annuel</b>		<b>85 467 541.-</b>	<b>31 130 511.-</b>



## FLUX DES FONDS CONSOLIDÉ 1994

	Explications	1994
<b>Flux de fonds liés aux activités opérationnelles</b>		
Résultat annuel		31 130 511.-
Amortissements sur immobilisations	5	52 307 055.-
Autres amortissements	13	3 153 128.-
Constitution de réserves		30 526 397.-
Diminution des stocks		15 566 509.-
Augmentation débiteurs		- 22 823 833.-
Augmentation créanciers		20 152 200.-
Diminution des autres créances		- 9 345 567.-
Augmentation actifs transitoires		- 4 710 349.-
Augmentation passifs transitoires		859 452.-
Autres postes sans influence sur les recettes/dépenses		- 900 998.-
<b>Entrée de fonds liées aux activités opérationnelles</b>		<b>115 914 505.-</b>
<b>Flux de fonds liés aux opérations d'investissement</b>		
Achat de papiers-valeurs	2	- 6 525 445.-
Investissement en immobilier	5	- 7 025 827.-
Investissement en moyens de production	5	- 26 667 304.-
Investissement en informatique	5	- 11 966 871.-
Investissement en autres immobilisations	5	- 4 410 063.-
Augmentation des créances à long terme		- 2 985 782.-
Changement du périmètre de consolidation		- 437 127.-
Changement du goodwill		6 782.-
<b>Sorties de fonds liées aux opérations d'investissement</b>		<b>- 60 011 637.-</b>
<b>Flux de fonds liés aux opérations de financement</b>		
Remboursement prêts		- 9 999 900.-
Changement part minoritaire		- 656 147.-
<b>Sorties de fonds liées aux opérations financières</b>		<b>- 10 656 047.-</b>
<b>Modification des fonds</b>		<b>45 246 821.-</b>
<b>Situation financière nette</b>		
Etat des fonds au 1er janvier selon bilan	2	44 359 291.-
Modification des fonds		45 246 821.-
Etat des fonds au 31 décembre selon bilan	2	89 606 112.-



## PRINCIPES CONCERNANT LA REDDITION DES COMPTES

<b>Généralités</b>		<b>Mise au point</b>
La reddition des comptes 1994 du groupe intervient en conformité avec les principes et méthodes édictées par la Commission suisse de recommandations en matière de reddition des comptes FER ainsi qu'avec les principes fixés par le Comité international des normes comptables IASC; font exception:	l'évaluation des stocks, qui ne peut se faire selon les normes IAS en raison de la capacité d'action limitée et, partant, de l'absence d'une valeur de marché;	Pour permettre la comparaison entre la clôture 1994 des comptes du groupe et la clôture 1993, il a fallu adapter cette dernière sur le plan matériel et structurel. Les corrections 1993 requises à cet effet ont été réalisées sur le plan matériel selon la même méthode que celle appliquée à l'exercice sous revue.
	les informations sur la caisse-pension, qui n'étaient pas disponibles à l'Institution de prévoyance; la comparaison avec le compte des flux de fonds 1993, à laquelle il a fallu renoncer pour des raisons techniques.	

<b>Corrections actifs</b>	Correction	Valeur adaptée
Immobilisations	- 9 546 170.-	616 487 011.-
<b>Côté passifs, les positions suivantes ont été modifiées:</b>		
Réserves	- 1 382 500.-	52 570 125.-
Parts minoritaires	- 162 033.-	3 116 303.-
Réserve d'évaluation	- 13 304 708.-	489 535 586.-
Résultat annuel	5 303 071.-	85 467 541.-
<b>Total</b>	<b>- 9 546 170.-</b>	

**Le résultat a été adapté comme suit:**

Autres recettes	- 2 193 044.-	9 981 737.-
Charges de personnel	14 410 100.-	636 752 870.-
Amortissements	- 9 095 857.-	52 598 909.-
Résultat d'exploitation	3 121 199.-	82 464 435.-
Résultat d'entreprise	2 181 872.-	85 797 040.-
Résultat annuel	5 303 071.-	85 467 541.-

Les corrections concernent essentiellement les amortissements immobiliers, la démarcation des réserves dans le secteur du personnel et les réserves pour impôts latents.



### **Principes de consolidation**

La clôture des comptes du groupe repose sur les clôtures respectives des sociétés du groupe (toutes en francs suisses) arrêtées au 31 décembre selon des critères unifiés.

Le périmètre de consolidation englobe dans leur intégralité les sociétés dans lesquelles la SSR détient une participation directe ou indirecte au capital et la majorité des droits de vote ou exerce sous une autre forme un contrôle direct ou indirect.

Les participations majoritaires sont consolidées selon la méthode de la consolidation intégrale. Actifs et passifs, charges et produits sont repris dans leur intégralité et les parts des actionnaires minoritaires au capital propre et au bénéfice présentées séparément. La consolidation du capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne.

Les actifs et les passifs des sociétés entrant dans la consolidation font l'objet d'une évaluation selon des critères unifiés au moment de la première consolidation. Une éventuelle survaleur est activée à la rubrique des placements financiers, affichée en tant que telle à l'annexe et amortie linéairement sur cinq ans.

Les charges et les produits, de même que les dettes et les créances entre les sociétés intégrées à la consolidation sont éliminées.

Le périmètre de consolidation englobe les sociétés suivantes:

Société suisse de radiodiffusion et télévision, Berne (société mère)

Telvetia SA, Genève  
Capital-actions: 1 million de francs,  
participation SSR: 100%

Publisuisse/SAP, Berne  
Capital-actions: 500 000 francs,  
participation SSR: 70%

Télétext suisse SA, Bienne  
Capital-actions: 1 million de francs,  
participation SSR: 75%

Publica Data SA, Berne  
Capital-actions: 100 000 francs,  
participation SSR: 100%

Nouvelle venue dans la consolidation: Publica Data SA, Berne. Le capital-actions de cette société est signé à 50%. La prise en compte de Publica Data n'a que peu d'effet sur les comptes. La participation de la SSR à Télétext suisse SA est passée durant l'exercice sous revue à 75%, en augmentation de 25%. Comme en 1993 déjà, elle est entièrement consolidée.

### **Principes d'évaluation**

#### **Généralités**

La consolidation des différents postes d'actifs intervient selon des principes d'activation et d'évaluation uniformes, en application du principe du prix d'acquisition. Les dérogations sont signalées.

#### **Actifs**

Les *liquidités* englobent la caisse, les comptes postaux et comptes bancaires et les dépôts à vue, en valeur nominale.

Les *papiers-valeurs* sont des titres facilement réalisables sur le marché, constituant des réserves liquides dans le cadre de la politique financière. Leur évaluation se fait selon le principe de la valeur minimale.

Les *créances* englobent tous les droits résultant de ventes et de prestations à des tiers (y compris au personnel). L'évaluation se fait à la valeur nominale. Un ducroire approprié est constitué pour les créances douteuses et le risque de crédit général.

Les *stocks* portent sur les marchandises et les programmes TV et affichent les valeurs du jour de l'inventaire. Les stocks de programmes englobent des productions maison et des productions de tiers (y compris droits cinématographiques). Ils figurent au bilan à la valeur d'acquisition ou de fabrication, les frais fixes n'étant pas pris en compte dans l'établissement de la valeur d'acquisition. Les droits de diffusion et les productions radio ne sont pas portés au bilan.



**Immobilisations**

L'évaluation des *investissements réels* se fait à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les investissements de moindre valeur et le mobilier ne sont pas inscrits au bilan, mais sont directement imputés aux charges.

**Durée d'amortissement**

Immeubles	50 ans
Moyens de production	6-10 ans
Informatique	5 ans
Autres investissements	5-6 ans

Les investissements à la maison-mère sont amortis la première fois l'année qui suit leur acquisition.

**Les placements financiers**

comprennent les créances à long terme, les participations ainsi que le goodwill. Les créances à long terme sont évaluées à la valeur nominale, compte tenu d'éventuels réajustements. Les participations minoritaires à partir de 20% du capital sont évaluées selon la méthode dite de l'équité, pour autant que la SSR exerce une influence déterminante. Les autres participations minoritaires ainsi que les parts inférieures à 20% sont évaluées au prix d'acquisition, compte tenu des réajustements nécessaires.

**Passifs**

Les emprunts à court terme regroupent les engagements échus ou à renouveler dans moins d'une année. Ces engagements sont inscrits au bilan à la valeur nominale. Tous les postes

de charges ouverts concernant l'exercice figurent dans les comptes annuels et apparaissent au bilan comme postes transitoires.

Les emprunts à long terme comprennent les emprunts obligataires, les prêts bancaires et les hypothèques dont l'échéance dépasse l'année. Ils sont inscrits au bilan à la valeur nominale.

La constitution de provisions n'intervient qu'à concurrence des engagements ou menaces de pertes existant réellement au moment de l'établissement des comptes du groupe.

Les réserves pour impôts latents sont constituées sur tous les montants non exonérés d'impôts, compte tenu de l'exonération de la maison-mère et de celle, partielle, des filiales intégrées à la consolidation.

Les fonds propres comme valeur intrinsèque représentent la différence entre le total des actifs calculé selon les règles mentionnées et le total des capitaux empruntés.



**COMMENTAIRE DES COMPTES DU GROUPE****1. Relation entre les comptes du groupe et les comptes individuels**

De par la somme du bilan et le chiffre d'affaires, les sociétés du groupe (à part la SSR) n'ont guère d'influence sur l'image globale du groupe; en d'autres termes, les écarts significatifs par rapport à 1993 sont tous imputables à la SSR. Nous renvoyons donc à ce sujet au commentaire contenu dans le rapport sur les comptes 1994. (voir rapport sur les comptes 1994)

<b>2. Liquidités et papiers-valeurs</b>	1993	1994
Caisse, chèque postaux, banque	8 659 291.-	10 921 312.-
Placements fixes	35 700 000.-	78 684 800.-
<b>Total liquidités</b>	<b>44 359 291.-</b>	<b>89 606 112.-</b>
<b>Papiers valeurs</b>	<b>0</b>	<b>6 525 445.-</b>

Les intérêts dégagés par les placements fixes se sont montés en 1994 à 2,3 millions de francs. La valeur de marché des papiers-valeurs s'élevait à 6,6 millions le jour de la consolidation.

<b>3. Créances</b>	1993	1994
Créances résultant de ventes et de prestations à des tiers	123 901 488.-	145 540 301.-
Ducroire	- 2 192 700.-	- 2 030 643.-
<b>Total créances ventes et prestations</b>	<b>121 708 788.-</b>	<b>143 509 658.-</b>
Autres créances et acomptes	20 599 458.-	21 622 421.-
<b>Total</b>	<b>142 308 246.-</b>	<b>165 132 079.-</b>

Les créances ventes et prestations résultent pour une large part de redevances de réception radio/TV impayées ainsi que de prestations fournies à d'autres organismes de radio-télévision.

<b>4. Stocks</b>	1993	1994
Stocks de marchandise	1 928 534.-	1 633 709.-
Stocks de programmes	116 768 644.-	101 496 960.-
<b>Total</b>	<b>118 697 178.-</b>	<b>103 130 669.-</b>

Les stocks de programmes se trouvent dans trois unités d'entreprise de la SSR (SF DRS, TSR et TSI). Ils se composent de programmes prêts à être diffusés pour un montant de 56,7 millions et de productions en préparation pour un montant de 41,7 millions (1993: 47 millions et 60 millions). Les stocks de programmes se subdivisent également en productions propres (productions maison, commandes et coproductions) et en productions de tiers (mandats à des tiers et achats).

Par rapport à 1993, leur valeur a diminué de 11,5 millions; ce changement s'explique essentiellement par la réduction des commandes. La répartition exacte est la suivante: *Achat: 30%, Co-productions: 30%, Propres: 25%, Autres: 12%, Commande: 3%.*



## Comptes du groupe SSR

<b>5. Actifs immobilisés</b>	1993	1994
Immeubles	463 604 504.-	460 811 382.-
Moyens de production	114 807 964.-	111 393 730.-
Informatique	24 086 649.-	27 059 389.-
Autres	13 987 894.-	14 068 280.-
<b>Total</b>	<b>616 487 011.-</b>	<b>613 332 781.-</b>

Les actifs immobilisés n'ont pratiquement pas changé par rapport à 1993 (-0,5%). Le volume des investissements se monte à 50 millions, qui se répartissent comme suit: *Moyens de production*: 53%, *Informatique*: 24%, *Bâtiment*: 14%, *Autres*: 9%.

<b>Actifs immobilisés en francs</b>	Etat 1. 1. 1994	Entrées	Sorties	Transferts	Etat 31.12. 1994	<b>Valeurs du groupe 31.12.94</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>						
Immeubles	473 121 905	7 025 827	0	- 9 172	480 138 560	
Moyens de production	261 134 529	26 667 304	- 51 972 468	- 128 983	235 700 382	
Informatique	61 666 646	11 966 871	- 8 616 929	47 653	65 064 241	
Autres immobilisations	29 189 164	4 410 063	- 2 504 644	14 952	31 109 535	
<b>Total des immobilisations</b>	<b>825 112 244</b>	<b>50 070 065</b>	<b>- 63 094 041</b>	<b>- 75 550</b>	<b>812 012 718</b>	
<b>Amortissements cumulés</b>						
Immeubles	9 517 401	9 809 778	0	0	19 327 179	460 811 381
Moyens de production	146 326 565	29 636 831	- 51 646 571	- 10 171	124 306 654	111 393 728
Informatique	37 579 997	8 691 414	- 8 293 448	26 888	38 004 851	27 059 390
Autres immobilisations	15 201 270	4 169 032	- 2 321 975	- 7 072	17 041 255	14 068 280
<b>Total des immobilisations</b>	<b>208 625 233</b>	<b>52 307 055</b>	<b>- 62 261 994</b>	<b>9 645</b>	<b>198 679 939</b>	<b>613 332 779</b>
<b>Total valeurs du groupe</b>	<b>616 487 011</b>	<b>- 2 236 990</b>	<b>- 832 047</b>	<b>- 85 195</b>	<b>613 332 779</b>	

<b>6. Placements financiers</b>	1993	1994
Participations associées	1 900 000.-	3 383 500.-
Autres participations	1 508 773.-	462 400.-
Créances à long terme	788 627.-	724 409.-
Goodwill	140 348.-	133 566.-
<b>Total</b>	<b>4 337 748.-</b>	<b>4 703 875.-</b>



<b>7. Autres engagements à court terme</b>	1993	1994
Dettes sur honoraires personnel	7 361 488.-	8 576 649.-
Dettes sur frais personnel	1 749 708.-	1 573 584.-
Autres	15 471 676.-	5 087 072.-
<b>Total</b>	<b>24 582 872.-</b>	<b>15 237 305.-</b>

<b>8. Engagements à long terme</b>	1993	1994
Prêts	30 384 500.-	20 384 600.-
Emprunt obligataire	60 000 000.-	60 000 000.-
<b>Total</b>	<b>90 384 500.-</b>	<b>80 384 600.-</b>

Sur les engagements à long terme, 20 millions concernent un prêt pour reconnaissance de dette. Ce prêt s'étend sur 10 ans (18 mai 93 - 18 mai 2003) et porte 5% d'intérêt.

L'emprunt obligataire a été émis le 14 décembre 1990 pour une durée de 8 ans à un taux de 71/2%. Il se compose d'obligations au porteur de Fr. 5000 et Fr. 100 000 en valeur nominale. Le remboursement intervient à la valeur nominale et sans résiliation préalable le 14 décembre 1998.

<b>9. Provisions</b>	1993	1994
Réserves d'exploitation	51 452 625.-	81 885 022.-
Réserves pour impôts latents	1 117 500.-	1 211 500.-
<b>Total</b>	<b>52 570 125.-</b>	<b>83 096 522.-</b>

Les provisions d'exploitation concernent la SSR (maison-mère) pour 79,2 millions de francs. Ces réserves sont nécessaires du point de vue de la gestion de l'entreprise; elles sont imputables au personnel (17,8 millions), à la restructuration (7,2 millions) ainsi qu'à d'autres réserves d'exploitation (13,9 millions). Une nouvelle réserve de l'ordre de 40 millions a été constituée durant l'exercice sous revue pour la caisse-pension de la Confédération (CFP). Elle est en relation avec la résiliation du contrat d'affiliation par la CFP (ex-CFA) et le découvert sur le capital CFP (voir commentaire 14).

<b>10. Fonds propres</b>	1993	1994
Etat 1 janvier	606 382 135.-	690 720 603.-
Résultat du groupe	85 467 541.-	31 130 511.-
Dissolution de la réserve d'évaluation	- 1 117 500.-	- 2 285 000.-
Effets sur la consolidation	- 11 573.-	569 890.-
Etat 31 décembre	690 720 603.-	720 136 004.-



<b>11. Redevances de réception/contributions</b>	1993	1994
Redevances de réception	777 114 698.-	792 020 769.-
Contributions	14 675 692.-	17 424 155.-
<b>Total</b>	<b>791 790 390.-</b>	<b>809 444 924.-</b>

La maison-mère reçoit des contributions de la Confédération et des PTT pour un total de 17,4 millions, dont 10,9 millions pour Radio suisse internationale (versés par la Confédération) et 4,2 millions pour la Télédiffusion de la part de Telecom (contre 10,4 millions et 4,2 millions en 1993).

<b>12. Charges de personnel</b>	1993	1994
Salaires, honoraires, allocations	502 695 632.-	488 758 768.-
Prestations sociales	93 996 067.-	89 518 122.-
Autres frais de personnel	40 061 171.-	20 827 251.-
<b>Total</b>	<b>636 752 870.-</b>	<b>599 104 141.-</b>

<b>13. Amortissements</b>	1993	1994
Amortissements sur immobilisations	50 613 041.-	52 307 055.-
Autres amortissements	1 985 868.-	3 153 128.-
<b>Total</b>	<b>52 598 909.-</b>	<b>55 460 183.-</b>

<b>14. Résultat hors exploitation et extraordinaire</b>	1993	1994
Produits hors exploitation	0	56 149.-
Charges hors exploitation	- 35 346.-	- 338 818.-
Produits extraordinaires	5 100 868.-	6 314 847.-
Charges extraordinaires	- 1 732 917.-	- 51 164 257.-
<b>Total</b>	<b>3 332 605.-</b>	<b>- 45 132 079.-</b>

Le changement est dû pour l'essentiel à la constitution pour la première fois d'une réserve de 40 millions de francs destinée à combler partiellement le découvert de la SSR auprès de la CFP (ex-CFA). Pour davantage de détails, nous renvoyons au rapport sur les comptes 1994 de la SSR, chapitre „Résultat extraordinaire”.



## 15. Informations complémentaires

	Suisse alémanique ët rhéto-romane	Suisse romande	Suisse italienne	<b>Total</b>
<b>Nombre de personnes 1994</b>	<b>2 108</b>	<b>1 125</b>	<b>820</b>	<b>4 053</b>
Télévision	958	782	602	2 342
Radio	681	341	218	1 240
National	267			267
autres	202	2		204
<b>Nombre de personnes 1993</b>	<b>2 133</b>	<b>1 124</b>	<b>808</b>	<b>4 065</b>
Télévision	960	777	596	2 333
Radio	685	343	212	1 240
National	254			254
autres	234	4		238
<b>Produit net 1994</b>	<b>669 862 993.-</b>	<b>302 201 435.-</b>	<b>203 726 442.-</b>	<b>1 175 790 870.-</b>
Télévision	333 762 112.-	218 474 145.-	149 402 542.-	701 638 799.-
Radio	151 289 775.-	83 547 798.-	54 323 900.-	289 161 473.-
National	109 060 926.-			109 060 926.-
autres	75 750 180.-	179 492.-		75 929 672.-
<b>Produit net 1993</b>	<b>638 412 540.-</b>	<b>269 796 915.-</b>	<b>184 566 896.-</b>	<b>1 092 776 351.-</b>
Télévision	267 784 819.-	192 996 711.-	134 159 226.-	594 940 756.-
Radio	138 989 681.-	76 508 202.-	50 407 670.-	265 905 553.-
National	199 257 730.-			199 257 730.-
autres	32 380 310.-	292 002.-		32 672 312.-
<b>Résultat d'exploitation 1994</b>	<b>72 041 871.-</b>	<b>4 451 790.-</b>	<b>259 597.-</b>	<b>76 753 258.-</b>
Télévision	16 060 482.-	2 645 546.-	- 341 215.-	18 364 813.-
Radio	1 032 726.-	1 724 122.-	600 812.-	3 357 660.-
National	52 549 126.-			52 549 126.-
autres	2 399 537.-	82 122.-		2 481 659.-
<b>Résultat d'exploitation 1993</b>	<b>82 474 778.-</b>	<b>- 595 245.-</b>	<b>584 902.-</b>	<b>82 464 435.-</b>
Télévision	4 600 015.-	- 2 069 503.-	425 446.-	2 955 958.-
Radio	476 651.-	1 260 304.-	159 456.-	1 896 411.-
National	74 585 200.-			74 585 200.-
autres	2 812 912.-	213 954.-		3 026 866.-



## Comptes du groupe SSR

	Suisse alémanique et rhéto-romane	Suisse romande	Suisse italienne	<b>Total</b>
<b>Actifs 1994</b>	<b>913 396 218.-</b>	<b>49 047 662.-</b>	<b>28 697 590.-</b>	<b>991 141 470.-</b>
Télévision	65 331 035.-	34 039 232.-	23 704 036.-	123 074 303.-
Radio	20 840 782.-	12 327 367.-	4 993 554.-	38 161 703.-
National	324 121 535.-			324 121 535.-
autres	503 102 866.-	2 681 063.-		505 783 929.-
<b>Actifs 1993</b>	<b>856 927 643.-</b>	<b>43 612 059.-</b>	<b>29 649 932.-</b>	<b>930 189 634.-</b>
Télévision	44 276 721.-	34 263 920.-	24 323 848.-	102 864 489.-
Radio	16 808 328.-	6 413 100.-	5 326 084.-	28 547 512.-
National	438 323 292.-			438 323 292.-
autres	357 519 302.-	2 935 039.-		360 454 341.-

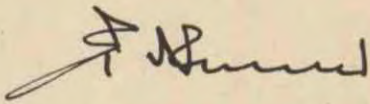
La rubrique „National“ comprend la Direction générale SSR (DG), les Tâches nationales (TN) ainsi que les services de la Coordination nationale (CNS). Sous „autres“ figurent les autres unités du groupe et autres effets sur la consolidation.

<b>16. Autres remarques complémentaires</b>	1993	1994
Cautions	120 000.-	120 000.-
Garanties	2 497 300.-	5 044 660.-
Obligations non activées résultant de leasing (Operating leasing)	1 418 700.-	672 763.-
Découvert sur capital CFP (Caisse fédérale de pensions)	164 480 136.-	164 480 136.-
dont réserve		40 000 000.-

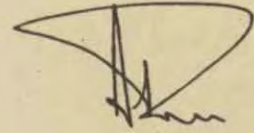


**PROPOSITION**

En nous fondant sur les explications qui précèdent,  
les comptes annuels consolidés et le rapport de l'organe de contrôle, nous vous  
proposons d'approuver les comptes du groupe SSR.



Eric Lehmann  
Président SSR



Antonio Riva  
Directeur général SSR



**RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE SSR**

Rapport des vérificateurs des comptes du groupe au Conseil central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision.

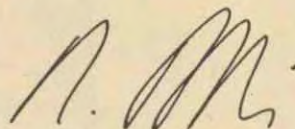
Conformément aux dispositions légales, nous avons vérifié les comptes de groupe de la Société suisse de radiodiffusion et télévision présentés par le conseil d'administration; ils se composent du bilan consolidé, du compte de résultats consolidé, des flux de fonds consolidés et de l'annexe et sont arrêtés au 31 décembre 1994. Notre révision a été effectuée selon les normes reconnues par la profession ainsi que les normes comptables internationales IFAC (International Federation of Accountants). Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Comme mentionné à l'annexe des comptes de groupe sous les principes concernant la reddition des comptes, la présentation des informations concernant la caisse de pension et l'évaluation des stocks ne sont pas en conformité avec les normes FER et IAS. Il a par ailleurs fallu renoncer à la comparaison 1994/1993 des flux de fonds. On observera en outre que les chiffres 1993 ont été modifiés et ne correspondent donc plus aux valeurs figurant dans le rapport 1993.

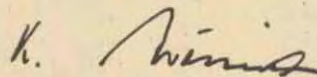
A notre avis, les comptes de groupe donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en accord avec les normes internationales IASC et les recommandations FER.

Le contrôle effectué nous permet de constater que les comptes de groupe sont conformes à la loi et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

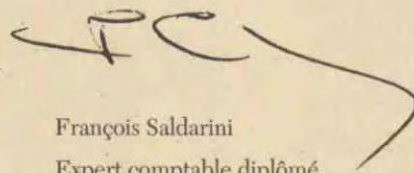
Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis. Berne, le 28 avril 1995



Roberto Bassi  
Expert comptable diplômé



Konrad Brönnimann  
Expert comptable diplômé



François Saldarini  
Expert comptable diplômé



Editeur	Direction générale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, Communication/Marketing, Berne; 1995
Rédaction	Emmanuel Belser (responsable), Jürg U. Schäffler, Ulrich Stoll, Sibylle Wepfer
Traductions	Michel Eggel, Catherine Ehram, Anne Mélet
Contributions	Stefan Bannwart, Willi Burkhalter, Danielle Nicolet, Jürg U. Schäffler, Ulrich Stoll, Sibylle Wepfer
Conception et mise en pages	Michel, Jeanmaire, Bevilacqua AG, Berne
Composition et CAD	Michel, Jeanmaire, Bevilacqua AG, Berne
Lithographie	Denz Lith-Art AG, Berne
Imprimerie	Hallwag AG, Berne
Papier	Cyclus Recycling
Tirage	allemand: 5600 exemplaires français: 3500 exemplaires
Etat des informations	avril 1995
Date de publication	26 juin 1995
Pour tout renseignement	Communication/Marketing SSR, case postale, 3000 Berne 15, téléphone 031 350 92 31



